



Livre Blanc Le Bien-Être de l'Animal de Compagnie

Caroline Gilbert, Emmanuelle Titeux, Jérôme Michalon,
Charly Pignon, Thierry Poitte, Fabrice Rosaci.





**Think tank dédié au
Bien-Être de l'Animal de Compagnie**

Le Think Tank CAPwelfare est un groupe de réflexion pluridisciplinaire, réuni autour de la thématique du bien-être des animaux de compagnie. Convaincus que cette question méritait d'être explorée plus en avant, ses membres ont conjugué leurs expertises pour offrir un panorama non exhaustif de ce que certains travaux scientifiques récents, mais également la pratique vétérinaire, peuvent nous apprendre sur le bien-être des animaux de compagnie. A travers ce livre blanc, nous souhaitons nourrir le débat public sur cet enjeu de société, mais également fournir aux vétérinaires des clés de compréhension et des occasions de réflexions. En évitant de formuler des recommandations, nous invitons les vétérinaires à se saisir de la thématique et à faire valoir leur expertise à partir de leur propre pratique.

Le groupe pluridisciplinaire CAPwelfare s'est donné plusieurs missions :

Aider à mieux comprendre les besoins et attentes des Animaux de Compagnie

Connaître leurs émotions

Inscrire la profession vétérinaire dans ce sujet sociétal pour lequel « l'expertise vétérinaire ne va pas de soi ».

Rédiger un livre blanc à destination des praticiens



Les membres CAPwelfare



Caroline Gilbert

DMV, PhD

Professeur Ethologie Fondamentale et Appliquée
Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort, Maisons-Alfort.
Membre du Collège Européen Bien-Être animal et médecine du comportement,
sous-spécialité Science du Bien-Être Animal, éthique et réglementation.



Emmanuelle Titeux

DMV

DU Ethologie du Cheval Rennes-I
Exercice en référé en médecine du comportement
Consultante en médecine du comportement au ChuvA
Résidente de l'ECAWBM-BM
Co-fondatrice la Société Francophone d'Ethologie Vétérinaire (SFEV)
destinée à apporter aux vétérinaires l'information scientifique nécessaire
à la pratique de la médecine du comportement.



Jérôme Michalon

Chargé de Recherche CNRS - UMR Triangle - Université de Lyon
Sociologie des sciences et des techniques

Relations humains/animaux

Doctorat en Sociologie et Anthropologie Politique

« L'animal thérapeute : socio-anthropologie de l'émergence
de l'animal dans les pratiques de soin. »



Charly Pignon

DMV

Diplômé du Collège Européen de Médecine Zoologique (Petits Mammifères)

Fondateur et Chef du Service NAC CHUVA ENVA.

Président de l'Association of Exotic Mammal Veterinarians

Membre du comité exécutif du Collège Européen de Médecine Zoologique

Membre de l'Association Yaboumba

Membre du comité d'Ethique du Muséum d'Histoire Naturelle



Thierry Poitte

DMV

DIU Douleur

CES Chirurgie Ostéo-Articulaire

Référent scientifique Santé Animale de l'Institut Analgesia

Resp. Commission Douleur animale SFETD

Membre du CAPEG : Companion Animal Pain Education

Membre du Zoetis Global Pain Advisory Board

Fondateur du Réseau CAPdouleur

Avec l'amicale participation de Fabrice Rosaci, journaliste passionné par la question du BEA, qui nous a accompagnés pour nos entretiens croisés.

Sommaire

Préface	12
Introduction : Le Bien-Être de l'Animal de Compagnie.....	17
Enquête CAPwelfare.....	19

Protection animale, Bien-être et Bien-Être Animal Concepts et indicateurs du Bien-Être Animal. Caroline Gilbert.....23

- **Aspects réglementaires : protection animale et bientraitance.....24**
- **Le bien-être Animal : définition27**
 - Les prémices d'une définition du Bien-Être Animal : les cinq principes ou libertés.....27
 - Différentes approches pour définir le bien-être : état, adaptation, perception.....30
 - Une définition consensuelle et actuelle.....32
- **Indicateurs du Bien-Être Animal.....35**
 - Evaluation du Bien-Être Animal par l'utilisation de « scores » de Bien-Être.....35
 - Quantification de comportements normaux et anormaux.....38
 - Comportements normaux : quantification de comportements révélant une adéquation entre les besoins et l'environnement.....38
 - Comportements anormaux : quantification de comportements anormaux, répétitifs, révélateurs d'une inadaptation de l'animal à son milieu.....40
 - Evaluation des émotions positives et négatives - Evaluation de l'état émotionnel...41
 - Émotions, grilles de douleur.....42
- **Conclusion.....47**
- **Références.....48**

Regards Croisés : Ghislaine Jançon Membre de l'Ordre National des vétérinaires.....52

Le Bien-Être des Animaux de Compagnie : la remise en question d'une évidence ? Jérôme Michalon.....58

- **Le « vivant matière » : industrialisation et objectification.....59**
- **Le « vivant personne » : singularité et bienveillance.....61**
- **Quand « vivant personne » et « vivant matière » font système.....62**
- **Une brève histoire du « Bien-Être Animal ».....64**
- **Le Bien-Être des Animaux de Compagnie : une tautologie ?.....67**
- **Définir par l'espèce.....67**
- **Définir par l'utilité sociale.....69**
- **Définir par l'affection.....71**
- **Définir par le soin.....73**
- **Définir par l'excès.....74**

- **Le « Bien-Être » des Animaux de Compagnie : une question radicalement contemporaine.....77**
- **Références.....80**

Regards Croisés : Yasmine Debarge Chargée de mission pour Canidea.....82

Douleur et Bien-Être de l'Animal de Compagnie. Thierry Poitte.....88

- **Historique et convergence des définitions.....90**
 - Modèles de Fraser, de Broom, de Duncan et définition du BEA par l'ANSES.....90
 - Théorie cartésienne de la douleur90
 - Théorie multidimensionnelle de la douleur.....91
 - La douleur est-elle un 6ème sens ?.....92
 - Théorie constructionniste de la douleur.....95
- **Le triptyque Douleur/Émotions/Cognition.....98**
 - Définitions des émotions.....101
 - Aspect physiologique des émotions en relation avec la douleur.....102
 - Aspect psychologique et cognitif des émotions en relation avec la douleur.....103
 - Aspect comportemental des émotions en relation avec la douleur.....108
- **Les émotions négatives majorent la sensation de douleur.....109**
 - Peur, phobie, stress et anxiété.....109
 - Colère et agression.....114
 - Dépression.....115
- **Les émotions positives minorent la sensation de douleur.....116**
- **Vieillesse, troubles cognitifs et douleurs.....116**
- **Conclusion.....119**
- **Références.....120**

Regards Croisés : Thierry Lamour Colonel, vétérinaire militaire. Spécialiste des chiens militaires.....122

Gonadectomies : conduisent-elles vraiment à un meilleur bien-être de l'animal ? Emmanuelle Titeux.....129

- **Définitions de la gonadectomie.....130**
- **Définition du Bien-Être Animal.....130**
- **Chez le chat.....133**
 - La gonadectomie pour une meilleure santé.....133
 - La gonadectomie pour modifier le comportement.....134
 - Pour lutter contre les abandons et euthanasies en refuge.....134
 - La gonadectomie pour lutter contre la prolifération des chats errants.....136



- **Chezechien.....141**
 Pour lutter contre les abandons et les euthanasies.....141
 Pour une meilleure santé.....141
 Pour améliorer le comportement ou traiter les problèmes de comportement.....144
 Pour le développement et le vieillissement cognitifs.....145
 Pour la variabilité génétique.....146
- **Conclusion.....147**
- **Références.....150**

Regards Croisés : Allain Bougrain-Dubourg :
Journaliste, président de la Ligue pour La Protection des Oiseaux.....154

Le lapin en hospitalisation : comment assurer son bien-être ?
Charly Pignon.....160

- **Caractéristiques éthologiques du lapin.....161**
- **La cage d'hospitalisation.....163**
- **Conserver les habitudes alimentaires.....165**
 Eau.....165
 Améliorer l'environnement du lapin.....166
 Repos.....166
 Manipulation.....167
- **Douleur.....167**
 Expression de la douleur.....167
 Traiter la douleur.....169
 Ne pas mettre de collerette.....169
- **Conclusion.....171**
- **Tableau Vocalisation du lapin.....172**
- **Tableau Postures du lapin.....173**
- **Références.....174**

Conclusion.....177
Remerciements.....177



Préface

Alain Boissy, Directeur de Recherche INRA,
Directeur du Centre National de Référence du Bien-Etre Animal

La sensibilité et le bien-être des animaux sont désormais une thématique à l'interface entre science et société. Avec cet ouvrage, les auteurs ont pour ambition de vulgariser l'approche scientifique des émotions chez les animaux de compagnie dans l'objectif de faciliter la prise en compte de la sensibilité et du bien-être des animaux, notamment par la profession vétérinaire.

Le bien-être des animaux de compagnie et plus largement des animaux qui vivent sous la dépendance des humains (animaux de compagnie, utilisés à des fins scientifiques, de zoo et d'élevage) a pris une place prépondérante dans nos sociétés occidentalisées. Ainsi, depuis la Convention européenne signée par les Etats membres du Conseil de l'Europe sur la protection des animaux dans les élevages, plusieurs directives européennes ont réglementé l'utilisation des animaux de ferme. En 2002, l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE) devient l'organisme international phare en matière de bien-être des animaux. Le cadre juridique de l'Union Européenne invoque en anglais le terme « sentience », traduit en français par « sensibilité », comme critère clé en matière de bien-être animal (UE, Traité de Lisbonne, 2007). La notion « d'être sensible » apparaît pour la première fois dans le rapport Brambell (1965) portant sur les animaux de ferme. Le terme de « sensibilité » a récemment été inscrit dans le Code civil français : « Les animaux sont des êtres vivants doués de sensibilité » (Loi du 16 février 2015, Article 515-14).

De manière paradoxale, alors que les animaux de compagnie nous sont très proches par définition, l'essentiel des recherches visant



à comprendre, évaluer et améliorer le bien-être animal, portent presque exclusivement sur les animaux de ferme et de laboratoire. Depuis une vingtaine d'années, de nombreux travaux novateurs ont été réalisés chez les animaux de ferme pour étudier les comportements émotionnels à l'aune des processus cognitifs que l'on sait être associés aux émotions chez l'Homme. Il a été montré par exemple que l'animal réagit plus ou moins fortement à un événement soudain selon qu'il a la possibilité ou non d'anticiper l'évènement. Les comportements émotionnels des animaux ne sont donc pas des processus réflexes, mais ils requièrent de la part de l'animal des traitements cognitifs semblables à ceux connus chez les humains. Les émotions et les processus cognitifs sont au cœur du concept de bien-être. S'assurer d'une bonne santé, d'un logement adéquat, d'une alimentation appropriée ou encore d'un niveau de production satisfaisant ne suffit pas pour garantir le bien-être des animaux ; il faut surtout prendre en compte ce qu'ils perçoivent et ressentent. Autrement dit, si les actions humaines positives envers l'animal (la bientraitance) sont un préalable indispensable au bien-être des animaux, il est indispensable de prendre en compte le point de vue de l'animal pour s'assurer de l'efficacité de nos actions en termes de bien-être.

Même si les travaux de recherche dédiés aux animaux de compagnie restent encore limités, cette distinction entre bien-être et bientraitance doit s'appliquer également à ces animaux qui nous sont proches, notamment dans le contexte des soins vétérinaires. Les auteurs nous offrent ici un éclairage scientifique sur le bien-être des animaux de compagnie permettant de pointer les relations intimes entre santé physique et bien-être mental. Il ne s'agit pas de prescrire une opinion sur la sensibilité des animaux de compagnie, mais plutôt de fournir des informations scientifiquement et cliniquement étayées pour que chaque praticien et plus largement chaque citoyen puisse élaborer sa propre opinion quant à l'intérêt de comprendre le monde sensoriel, les besoins et les attentes de ces animaux qui nous sont à la fois si proches et encore si éloignés. La lecture de ce petit ouvrage donne de précieuses informations conceptuelles et pratiques sur le bien-être des animaux de compagnie et les leviers pour améliorer leur qualité de vie. Elle devrait également aider le vétérinaire praticien à mieux prendre en compte la sensibilité et le point de vue des animaux dans la gestion intégrée de leur santé et l'amélioration de la qualité des soins vétérinaires.



Le Bien-Être de l'Animal de Compagnie

Introduction

L'absence de douleur est une condition nécessaire mais non suffisante à un état de Bien-Être Animal (BEA). Les 5 libertés physiologique (absence de faim et de soif), environnementale (absence d'inconfort), sanitaire (absence de douleurs, de blessures et de maladies), comportementale (possibilité pour l'animal d'exprimer les comportements normaux de son espèce) et psychologique (absence de peur et de détresse) ne définissent pas stricto sensu le BEA mais sont des conditions nécessaires à sa réalisation. **Ces 5 libertés sont imparfaitement transposables à nos animaux de compagnie.**

Le BEA est un sujet sociétal complexe sous de multiples influences éthiques et philosophiques, scientifiques et techniques, économiques et réglementaires. La place du vétérinaire est nécessaire : il est le garant du BEA (OIE 2012).

Le rôle du vétérinaire est insuffisamment reconnu : il manque de visibilité et son expertise ne va pas de soi. Nous pensons que la douleur animale constitue, à plusieurs titres, une porte d'entrée remarquable pour motiver les vétérinaires à s'approprier le sujet du BEA et à les inscrire durablement dans cet enjeu sociétal :

1. Les vétérinaires praticiens réalisent en France environ 120 000 consultations quotidiennes dont un des motifs principaux, comme en médecine humaine, est la douleur. Très régulièrement interrogés sur le BEA, ce sont les seuls professionnels capables de relier ces sujets au sein de leur pratique évaluative, diagnostique et de prise en charge thérapeutique.
2. Le vétérinaire est le professionnel de référence car fort de ses compétences multiples, il est le seul capable de poser un regard holistique interdisciplinaire sur la santé physique, comportementale et mentale, à marier des moyens pharmacologiques, des biothérapies et des méthodes non pharmacologiques, à conjuguer le cure et le care, à pratiquer une médecine préventive, prédictive, personnalisée et participative au sein du nouveau paradigme de l'alliance thérapeutique.
3. Douleur et BEA partagent l'obligation d'une approche multidimensionnelle.

Enquête CAPwelfare

L'enquête, composée de 5 questions, est menée auprès des vétérinaires. Son objectif est de cerner la place et les attentes des vétérinaires sur le sujet du Bien-Être de l'Animal de Compagnie.

Notre think tank CAPwelfare a diffusé, du 21 septembre au 21 octobre 2018, un questionnaire, composé de 5 questions, dont l'objectif était de cerner la place et les attentes des vétérinaires sur ce sujet.

322 vétérinaires praticiens, appartenant majoritairement au réseau CAPdouleur, y ont répondu.

Tous ont indiqué se sentir concernés par le BEA, avec 87,7 % d'entre eux à titre professionnel et personnel.

93 % sont d'ailleurs interrogés par leurs clients à ce sujet, "souvent" à "très souvent" pour 50% d'entre eux.

Néanmoins, seule la moitié des répondants estime que le vétérinaire peut être considéré comme un expert du BEA.

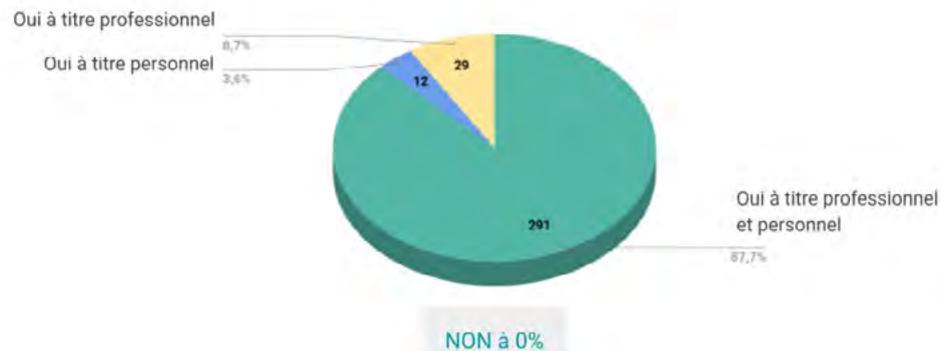
Au contraire, 36,6 % des répondants pensent que non.

Pourtant, les 3/4 des sondés se considèrent "assez compétents" sur la question.

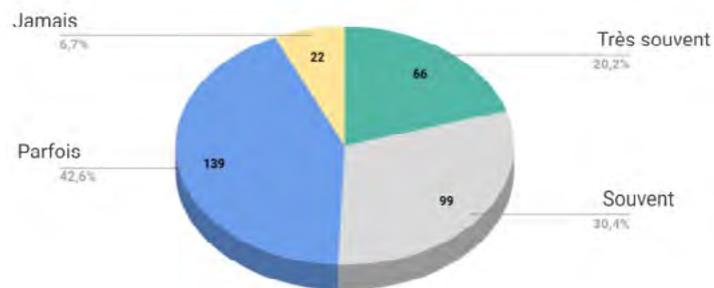
Enfin presque 90 % des praticiens seraient intéressés par des formations consacrées au Bien-Être de l'Animal de Compagnie.

Ces résultats quelque peu contradictoires traduisent un intérêt incontestable mais aussi ambigu par manque de temps et de clarté sur les objectifs définis.

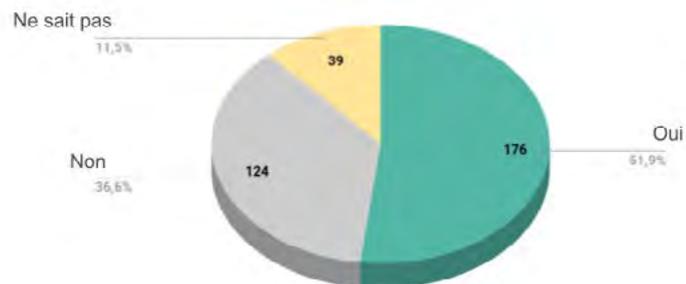
Vous sentez-vous concerné par le Bien-Être Animal ?



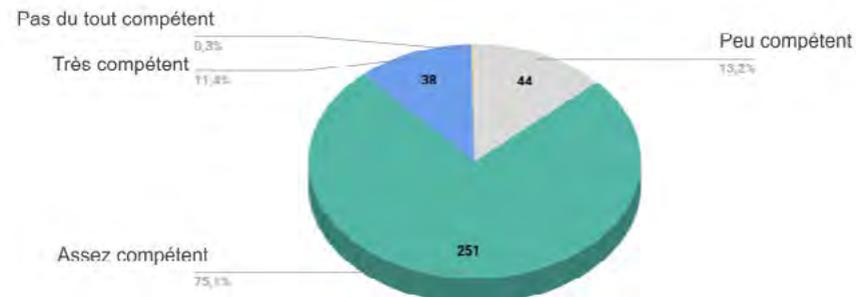
Êtes-vous interrogé par vos clients sur ce sujet du Bien-Être Animal ?



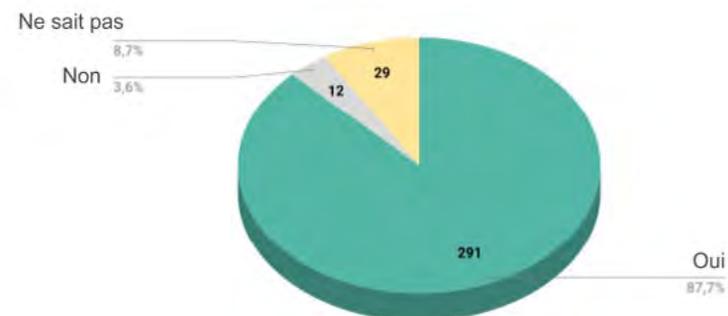
Pensez-vous que les vétérinaires soient à ce jour des experts du Bien-Être Animal ?



Comment évaluez-vous vos compétences en Bien-Être Animal ?



Seriez-vous intéressé par des formations dédiées au Bien-Être de l'Animal de Compagnie ?



Protection animale, Bientraitance et Bien-Être Animal

Concepts et indicateurs du Bien-Être Animal

Caroline Gilbert

La préoccupation du public à propos du bien-être des animaux a fortement augmenté depuis ces dernières années dans de nombreux pays européens. Les enquêtes réalisées dans l'Union Européenne (Eurobarometer 2016) montrent que les citoyens européens se sentent très concernés par le bien-être des animaux (94 % des citoyens européens accordent de l'importance au bien-être des animaux d'élevage). Par ailleurs, la santé des animaux est particulièrement importante car elle constitue un élément central du bien-être animal. En ce sens, le vétérinaire est particulièrement bien placé afin de l'évaluer et de l'améliorer. Les outils d'évaluation du bien-être animal sont multiples mais hétérogènes en fonction des espèces, et s'ils sont bien développés actuellement pour les animaux de rente, peu sont disponibles pour les animaux de compagnie.

Les concepts de protection animale, bientraitance et bien-être animal sont actuellement très employés, et souvent de façon interchangeable. Or ils représentent des notions très différentes. L'objectif de ce texte est ainsi de définir ces concepts, d'expliquer les notions liées au bien-être animal tel qu'il est défini actuellement, et de fournir des clés d'évaluation du bien-être. Le bien-être des animaux vivant sous la dépendance des humains, qu'ils soient animaux de compagnie, utilisés à des fins scientifiques, de zoo et d'élevage, prend une place de plus en plus importante dans nos sociétés, mais cette notion a étonnamment été moins abordée pour les animaux de compagnie.

Les disciplines liées au bien-être animal ont été et sont encore multiples : philosophique, sociologique, économique, réglementaire, et scientifique (Veissier & Miele 2015). C'est en particulier la discipline de l'éthologie (science biologique de l'étude du comportement, McFarland, 2009), qui est actuellement porteuse de l'avancée des connaissances fondamentales quant aux capacités cognitives des animaux, à leur sensibilité et leurs consciences, ainsi que de connaissances appliquées pour l'évaluation du bien-être animal. Au regard des nouvelles

connaissances en éthologie et de l'évolution de la réglementation, ce texte vise ainsi à définir les concepts de protection animale, bientraitance et bien-être animal, puis à fournir des éléments d'évaluation du bien-être des animaux de compagnie utilisables dans la pratique vétérinaire.

I. Aspects réglementaires : protection animale et bientraitance

La protection animale correspond à la **réglementation mise en place pour lutter contre la maltraitance** animale. Ainsi, dès que l'on évoque la « protection des animaux », on se réfère à la protection animale. C'est le Conseil de l'Europe, puis l'Union Européenne qui par la législation européenne (en particulier à partir de 1976) ont été moteurs en France pour développer la réglementation liée à la protection animale (Mormede et al., 2018).

En France, la première loi de protection animale fut la loi Grammont (02 juillet 1850), qui visait à sanctionner les mauvais traitements et la maltraitance exercés en public et abusivement. Les lois suivantes (par exemple loi du 19 novembre 1963) visaient à sanctionner l'acte de cruauté, considéré comme un délit. Par la suite, dès la fin des années 1960, de nouvelles normes de protection animale émergent. Ces normes s'inscrivent dans une démarche préventive, imposant des obligations au propriétaire concernant les traitements de ses animaux. La loi n°76-629 du 10 juillet 1976 relative à la « protection de la nature », vient constituer la base de la réglementation en faveur des animaux. Cette loi est codifiée dans le code rural et pose trois principes : l'animal est un être sensible qui doit être placé dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce, il est interdit d'exercer des mauvais traitements envers les animaux domestiques, apprivoisés ou tenus en captivité, il est interdit d'utiliser des animaux de façon abusive. L'article 9 de cette loi, toujours en vigueur, est codifié à l'article L214-1 du code rural. Le texte appliquant cette loi est le Décret du 1er octobre 1980 interdisant à toute personne « de priver ces animaux de la nourriture et, lorsqu'il y a lieu, de l'abreuvement nécessaire à la satisfaction des besoins physiologiques propres à leur espèce et à leur degré de développement, d'adaptation et de domestication », codifié à l'article R214-17 du Code rural. Ce Décret poursuit en prévoyant des dispositions relatives aux obligations de soins en cas de maladie ou de blessure, et à l'interdiction des conditions d'hébergement des animaux et autres modes de détention inadaptés (Fabre, 2018 ; Mormede et al., 2018). Le régime juridique de l'animal domestique est donc celui d'un être sensible dans le code rural : « Tout animal

étant un être sensible doit être placé par son propriétaire dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce. » (Loi 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature, Art L.214-1 du Code rural). Plus récemment, sous la pression des associations de protection animale et du grand public, le code civil a été modifié pour être harmonisé avec le code rural : « les animaux sont des êtres vivants doués de sensibilité. » (Loi 2015-177 du 16 février 2015, Article 515-14 du Code civil).

Parallèlement en Europe, le Conseil de l'Europe puis l'Union Européenne, par les Conventions Européennes (par exemple convention transport dès 1968) visent à proposer des normes minimales pour garantir le bien-être. Ainsi, la notion de bientraitance émerge : le respect de normes relatives au bien-être des animaux. L'OIE (Office International des Epizooties, actuellement Organisation Mondiale de la Santé Animale, 2019) définit en 2005 la bientraitance comme étant l'ensemble des mesures mises en œuvre par l'Homme pour assurer le bien-être animal (OIE, 2018a,b). Toutefois, avec les nouvelles avancées scientifiques, la notion de bien-être animal apparaît plus exigeante que la notion de bientraitance. En effet, le bien-être animal correspond à un « état de l'animal » : pour l'OIE, le bien-être animal désigne « la manière dont un animal évolue dans les conditions qui l'entourent » (OIE, 2018a,b). Un rapport de l'Académie Vétérinaire de France (Commission chargée de la réflexion sur les relations entre l'Homme et les Animaux) publié en 2007 et coordonné par Claude Milhaud, explique l'émergence récente (en 2002) du néologisme de « bientraitance », lorsqu'il est employé pour les animaux. Ce terme provient de la traduction de l'anglais « welfare », le terme de « well-being », employé par certains auteurs pouvant être traduit par « bien-être » (Milhaud, 2007). Ainsi, respecter les normes liées à la réglementation animale correspond au respect de la bientraitance, ce qui ne correspond pas forcément au respect du bien-être de l'animal. Bientraitance et bien-être sont ainsi deux notions fondamentalement différentes même si l'on peut supposer que le respect de normes de bientraitance pourrait garantir un niveau minimum de bien-être. Respecter la bientraitance pourrait ainsi être considéré comme une « obligation de moyens », respecter le bien-être comme une « obligation de résultats ».

Actuellement, grâce aux nouvelles données scientifiques, en particulier concernant la sensibilité, les consciences et les émotions des animaux, le respect du bien-être (et non de la bientraitance) doit être l'objectif à atteindre.

Le vétérinaire, garant du Bien-Être Animal, de la bientraitance, de la protection animale ?

En 2002, l'Office International des Epizooties (OIE), référence internationale pour la santé animale et les zoonoses (actuellement Organisation Mondiale de la Santé Animale, OIE), se positionne comme l'organisme international leader pour le bien-être animal. Cette organisation incorpore ainsi dans des Codes déjà existants des recommandations relatives au bien-être animal. Le vétérinaire est ainsi positionné comme garant du bien-être animal.

Depuis l'organisation de la quatrième conférence mondiale de l'OIE sur le bien-être animal (Mexique, 2016), a émergé le slogan « One welfare ». Il découle du concept « One Health » (santé globale ou santé intégrée) selon lequel la santé humaine, la santé animale et l'état de l'environnement écologique sont interdépendants. Ainsi, le concept de « One welfare » signifie que le bien-être animal et le bien-être de l'homme sont également interdépendants, tout en étant liés à un environnement écologique adapté (Fraser, 2016 ; OIE, 2018a,b). On comprend ainsi que le vétérinaire est positionné au cœur de ce concept.

En particulier, les agents des services vétérinaires du MAA (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation ; composés notamment d'inspecteurs de santé publique vétérinaire, d'ingénieurs ayant la qualité d'agent du MAA, de techniciens supérieurs, de vétérinaires et préposés sanitaires contractuels, d'agents compétents en matière sanitaire ou phytosanitaire) sont habilités à rechercher et à constater les infractions en matière de protection animale (article L205-1 et L214-23 du CRPM, Code rural et de la pêche maritime). Ils peuvent accéder aux locaux et aux installations où se trouvent les animaux, contrôler les véhicules de transport du bétail, inspecter les abattoirs etc... Ils effectuent les contrôles de terrain dans chaque département, sous la tutelle des préfets et de l'administration centrale du ministère (Fabre, 1999). **Pour un vétérinaire praticien, la DD(CS)PP (Direction Départementale (de la cohésion sociale et) de la Protection des Populations) peut ainsi être l'interlocuteur privilégié pour toute question relative à la protection animale.** L'ordonnance n°2011-862 du 22 juillet 2011 précise le rôle des différents acteurs impliqués dans les politiques sanitaires. Parmi les missions du vétérinaire sanitaire se trouvent des pratiques relatives à la protection ani-

male comme la surveillance des expositions de vente d'animaux ou la surveillance des postes de contrôle dans le cadre de la réglementation sur le transport. Concernant les vétérinaires mandatés, il est désormais possible pour l'autorité administrative de mandater un vétérinaire pour participer à des contrôles ou expertises en matière de protection animale, notamment face aux cas de maltraitance animale. Le vétérinaire est également chargé de l'inspection aux points de sortie du territoire (Languille et Fabre, 2014). **La protection des animaux et la préservation du bien-être animal font ainsi partie de la politique de Santé Publique Vétérinaire de l'État français** (Article 1, section 2 de l'ordonnance n°2011-863 du 22 juillet 2011 relative à la modernisation des missions des vétérinaires titulaires d'un mandat sanitaire). **Tout vétérinaire praticien, dans le cadre de son habilitation sanitaire, se doit ainsi de déclarer auprès de l'autorité administrative tout cas de maltraitance dont il aurait connaissance (Article L203-6 du CRPM).**

II. Le Bien-Être Animal : définitions

Les prémices d'une définition du Bien-Être Animal : les cinq principes ou libertés

En Grande-Bretagne, le rapport Brambell (1965) est publié et décrit les exigences censées assurer un minimum de bien-être animal en élevage. Par la suite est créé le Farm Animal Welfare Council (Conseil britannique pour le bien-être des animaux d'élevage) qui est à l'origine de la définition **des cinq libertés, ou cinq principes ou cinq piliers du bien-être animal** (les « *five freedoms* ») parue en 1979 et reconnue aujourd'hui sur le plan mondial (FAWC, 2009). Ces cinq principes sont :

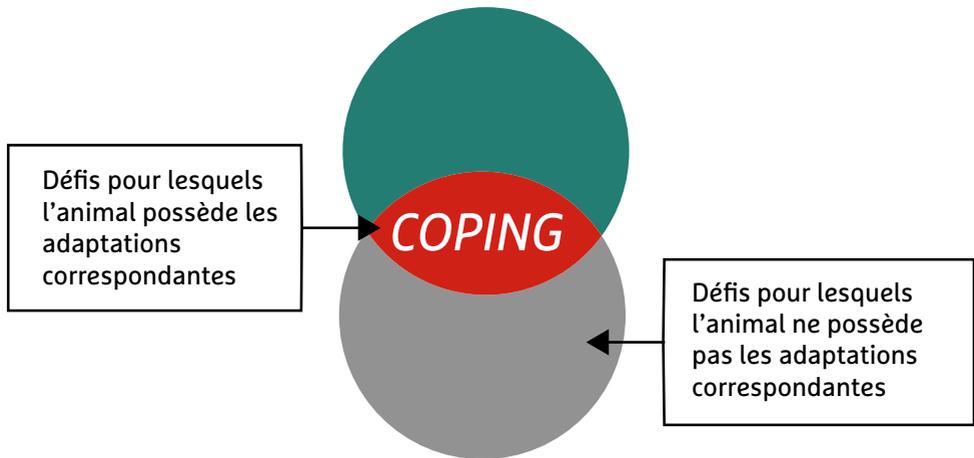
1. **absence de faim et de soif** par la possibilité d'accéder librement à de l'eau et de la nourriture saines pour le maintien d'un bon niveau de santé et de vigueur ;
2. **absence d'inconfort** grâce à un environnement approprié, incluant un abri et une aire de repos confortable ;
3. **absence de douleur, de blessures et de maladie** par des mesures de prévention ou un diagnostic rapide, suivi du traitement approprié ;
4. **liberté d'expression d'un comportement normal** grâce à un espace suffisant, des installations adaptées et la compagnie d'autres congénères ;
5. **absence de peur et de détresse** en veillant à garantir des conditions de vie et un traitement des animaux évitant toute souffrance mentale (Mormede et al., 2018).

BIEN-ÊTRE

Cercle A

Adaptations de l'animal acquises au cours de l'évolution + domestication

Espèce, race, lignée, individu



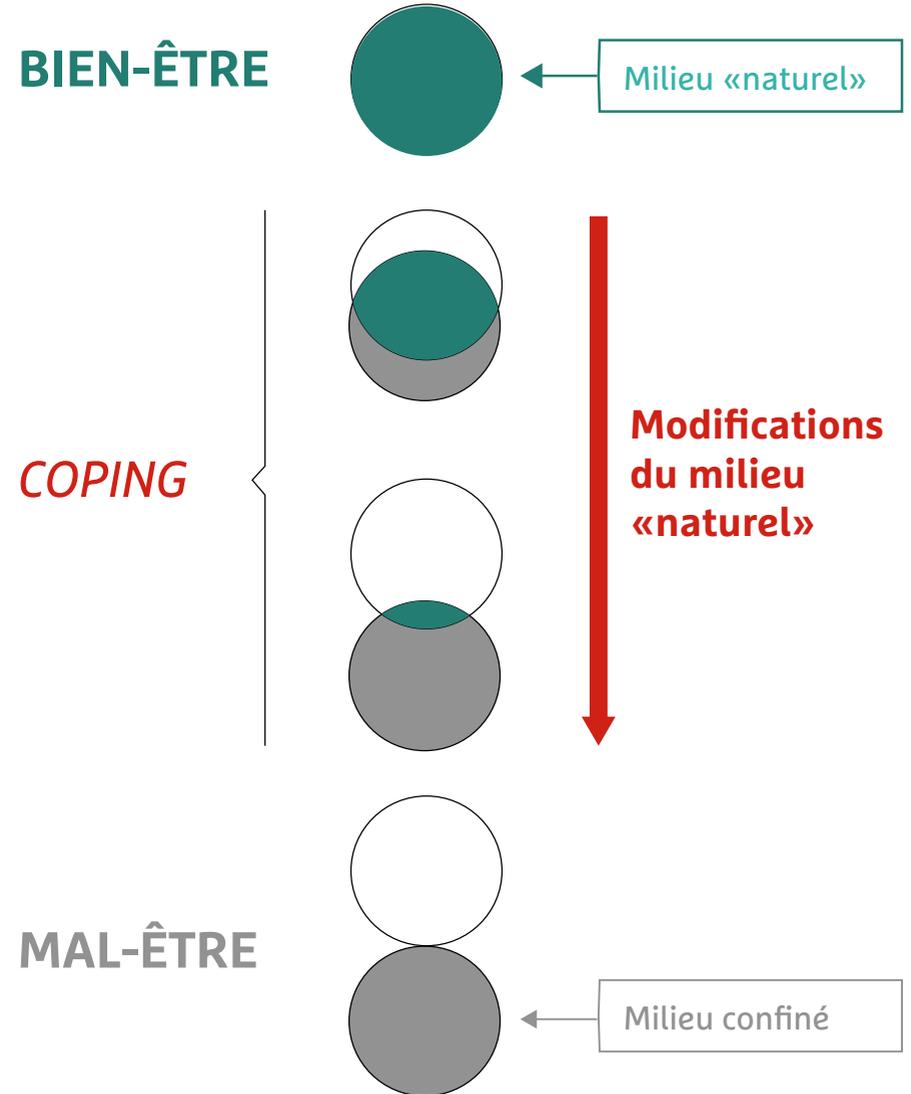
MAL-ÊTRE

Cercle B

Défis posés à l'animal dans son nouvel environnement (confinement)

modèle de Fraser et al.1997

Modèle de Fraser et al.1997



- Adaptations acquises au cours de la domestication
- Défis posés par le nouvel environnement

Ces cinq piliers énoncent ainsi des indications sur l'environnement que nous devons offrir aux animaux pour assurer leur bien-être. Les trois premières libertés font référence aux **besoins physiologiques**, les deux dernières libertés plus particulièrement aux **besoins comportementaux et à l'état mental** des animaux. En complément de ces cinq principes, une définition du bien-être animal a émergé au fil des années, prenant en compte les avancées et connaissances scientifiques en éthologie.

Différentes approches pour définir le bien-être : état, adaptation, perception

Le terme bien-être apparaît en France dans les années 1980, en référence à la traduction européenne de l'anglais « welfare » (Veissier et Boissy, 2009), le terme « welfare » pour certains auteurs recouvrant à la fois l'état de bien-être d'un individu et sa protection (la bientraitance). Il est admis par les différents experts que la **définition du bien-être animal s'applique aux animaux domestiques, de compagnie, de laboratoire ou aux animaux sauvages détenus en captivité**, et ne s'applique donc pas aux animaux sauvages en liberté, qui ne dépendent pas de l'homme.

Trois approches visant à définir le bien-être animal, complémentaires, ont émergé en fonction des années et des points de vue des différents scientifiques (Appleby, 1999) : les approches naturaliste, adaptative, et mentale (Veissier et Boissy, 2009). Une première approche, dite « **naturaliste** », insiste sur la définition du bien-être comme un état de l'animal à un moment donné, en considérant que le bien-être est respecté dans un milieu se rapprochant le plus du milieu naturel, dans lequel l'animal peut satisfaire ses besoins, montrer ses préférences, ses motivations. Hugues (1976) définit ainsi le bien-être comme « un état de complète santé mentale et physique, où l'individu est en harmonie avec son environnement ». Cette définition rejoint celle de l'OMS (1946) : « la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». Cette approche conduit ainsi à considérer que le bien-être sera respecté dans des milieux se rapprochant le plus de la niche écologique de l'espèce, dans laquelle les individus pourront exprimer leurs besoins. Cependant, certains comportements sont opportunistes et liés à l'environnement : un changement d'environnement n'entraînera ainsi pas forcément de frustration ou de mal-être. Une deuxième approche, l'approche « **adaptative** » repose sur les capacités de chaque

individu à s'adapter à son environnement, par des mécanismes physiologiques et comportementaux (Veissier et Boissy, 2009). Cette approche rejoint le concept de Broom et Johnson (1993), abordant la notion de bien-être à travers les ajustements entre un animal et son milieu : plus l'adaptation est aisée, plus le niveau de bien-être sera élevé. Inversement, plus les adaptations sont coûteuses pour l'animal, plus les systèmes biologiques de réponse au stress seront utilisés, risquant de saturer ces réponses. Le bien-être est ainsi considéré comme un continuum, d'un niveau très faible (capacités d'adaptation dépassées) à un niveau excellent (très bonnes capacités d'adaptation). Cette approche est également développée et schématisée par Fraser et al. 1997, qui représente l'adaptation de l'animal à son milieu à l'aide de deux cercles : l'un correspondant aux capacités d'adaptations physiologiques et comportementales de l'individu (dépendant de sa génétique, ses expériences) et l'autre représentant les caractéristiques du milieu de vie.

Ainsi, si les deux cercles se recoupent, le niveau de bien-être sera élevé, inversement si les deux cercles n'ont pas de point commun (le milieu ne pouvant plus permettre à l'animal de répondre à ses besoins et de s'adapter), l'animal sera en état de mal-être. On comprend que lorsque les deux cercles ne sont pas totalement confondus, mais possédant des points communs, l'adaptation sera possible, même si le milieu n'est pas un milieu de vie optimal pour l'animal. Cette approche permet ainsi, pour améliorer le bien-être, soit de modifier l'environnement, soit de sélectionner des animaux qui s'adapteront le mieux à leur milieu, plus ou moins contraignant. Cependant, cette approche néglige la perception qu'a l'animal de son milieu. Ainsi, l'approche **mentale** place les émotions et les états mentaux au cœur de la définition du bien-être. D'après Duncan (2002), « le bien-être animal fait référence aux ressentis des animaux et non aux besoins primaires ». Le bien-être peut alors être défini comme un état résultant de l'absence d'émotions négatives (peur, douleur, frustration), et de la présence d'émotions positives (joie, plaisir) (Fraser et Duncan, 1998 ; Boissy et al., 2007a). Selon cette approche, **le bien-être est un état subjectif de l'animal lié à la perception qu'il a de son milieu**. Les émotions sont placées au cœur de cette définition et de l'adaptation de l'animal à son milieu.

Une **émotion** peut être définie comme une réponse affective suite à l'évaluation qu'un individu, humain ou animal, fait de la situation dans laquelle il se trouve (nouveau, soudaineté, valence, correspondance aux attentes, contrôlabilité...)

(Boissy et al., 2007a,b). Outre la composante évaluative, trois composantes permettent de décrire les émotions : subjective (ce que l'individu ressent), motrice (ce que l'individu montre aux autres : mouvements, expression faciale...) et physiologique (par modification du fonctionnement de l'organisme : sécrétion de cortisol ou modification de la fréquence cardiaque par exemple) (Boissy et al., 2007a,b). D'après cette définition, **une émotion, même si elle est subjective, pourra ainsi être objectivée par des actions motrices (fuite, expression faciale) et par des réactions physiologiques** (augmentation de la fréquence cardiaque, de la fréquence respiratoire, de la température interne, des glucocorticoïdes). Ainsi, il est possible d'objectiver et de mesurer des réactions subjectives à chaque individu, variant en fonction de son état émotionnel.

Etat psychique, mental, émotionnel

(Mormede et al., 2018)

Les deux adjectifs « psychique » et « mental » ont des significations très proches. Ils ont la même étymologie, l'une grecque, l'autre latine. Ils font référence à l'esprit et à la pensée. Le terme « mental » insiste plus sur les capacités intellectuelles (Qui appartient au mécanisme de l'esprit ; qui fait appel aux facultés intellectuelles ; TLF), tandis que le terme « psychique » est plus global (Qui appartient au psychisme, qui concerne l'esprit, la pensée ; TLF) (Mormede et al., 2018). Ces deux termes peuvent être utilisés de façon équivalente, même si le terme d'état mental paraît plus adapté à la définition du bien-être animal. L'état émotionnel fait référence à l'état mental ou psychique, modulé en fonction des émotions de l'animal. Cet état représente ainsi plus spécifiquement un état à court terme, intégrant une succession d'émotions. Le terme d'« état mental » semble ainsi plus approprié pour la définition du bien-être intégrant une perception de l'animal de son milieu à plus long terme. Le terme d'état émotionnel pourra être employé pour intégrer à plus court terme les émotions successives d'un animal.

***Une définition consensuelle et actuelle
(Anses 2018, Mormede et al. 2018)***

Le groupe de travail « bien-être animal » de l'Anses propose une définition intégrant les différentes définitions et approches citées précédemment.

Définition du bien-être animal

« Le bien-être d'un animal est l'état mental et physique positif lié à la satisfaction de ses besoins physiologiques et comportementaux, ainsi que de ses attentes. Cet état varie en fonction de la perception de la situation par l'animal. »

Le concept de bien-être s'applique ainsi à la **dimension mentale de la perception de l'animal dans son environnement**. Cette dimension mentale porte l'attention sur le fait qu'une bonne santé, un niveau de production satisfaisant ou une absence de stress ne suffisent pas. Il faut aussi prendre en compte ce que l'animal ressent (Duncan, 1993), les perceptions subjectives déplaisantes, telles que la frustration, la douleur et la souffrance (Dawkins, 1988), mais aussi rechercher les signes d'expression d'émotions positives (Boissy, 2007b).

Evènement stressant, réponse au stress, émotion

Lorsqu'on parle de « stress », on confond souvent le stimulus (événement stressant), la réponse physiologique de stress associée à la perception de l'évènement stressant, et l'émotion associée (perception de l'animal et intégration de l'évènement stressant).

La réponse physiologique de stress correspond à l'activation des systèmes physiologiques en réponse à un stimulus de l'environnement. L'évènement « stressant » induit un mécanisme d'adaptation destiné à assurer la survie de l'individu (McEwen & Wingfield, 2003). Selye (1956) décrit la réponse au stress avec une phase d'activation, de résistance, et si les capacités de réponse pour maintenir l'homéostasie sont dépassées, une phase d'épuisement. Une activation du système nerveux sympathique (via les catécholamines : noradrénaline, adrénaline) puis une activation de l'axe corticotrope (glucocorticoïdes) assurent cette réponse physiologique. L'émotion est une réponse affective, subjective, qui correspond à un traitement cognitif d'un évènement de l'environnement par l'animal. Ainsi, une émotion négative (peur, surprise par exemple) peut entraîner une réponse de stress (augmentation de la fréquence cardiaque, respiratoire, de la température interne). Par ailleurs, une émotion positive (joie par exemple) peut elle aussi également entraîner une réponse de stress. Un chat en train de jouer par exemple peut présenter

une augmentation de sa fréquence cardiaque, respiratoire, une mydriase, révélatrices d'une réponse au stress. On pourrait citer également une miction émotionnelle chez un jeune chien en réaction de peur (bruit soudain, réprimande) ou de joie (retour de ses propriétaires à la maison le soir). Ainsi, des indicateurs physiologiques de la réponse de stress doivent être employés avec des indicateurs comportementaux, afin d'objectiver le traitement de l'information par l'animal. Par exemple, une réponse physiologique de stress pourra être similaire en cas de surprise (réaction comportementale de sursaut), de peur (réaction comportementale de fuite), de colère (réaction comportementale d'agression), de joie (réaction comportementale d'approche), ou de douleur (réaction comportementale de fuite, d'agression, d'immobilisation).

Un **besoin** est une exigence de survie et de qualité de vie liée au maintien de l'homéostasie et aux motivations comportementales. On peut citer par exemple la boisson, le couchage, l'exploration de l'environnement et les interactions avec les congénères. La non-satisfaction d'un besoin entraîne un état de mal-être et/ou de frustration pouvant induire des perturbations comportementales et/ou physiologiques (état de stress chronique par exemple) (Mormede et al., 2018).

Une **attente** est un processus mental généré par l'anticipation d'un événement, auquel l'animal va se référer pour évaluer la valence de cet événement, d'agréable à désagréable. Les attentes se traduisent par des réponses comportementales et physiologiques anticipatoires. Selon le niveau de satisfaction de ses attentes, l'individu ressent des émotions positives ou négatives (Greiveldinger et al., 2011). Les émotions négatives peuvent se traduire par des comportements de frustration ou de redirection comme des comportements agressifs. Cette notion d'attente chez l'animal, bien caractérisée en psychologie expérimentale, peut être encore difficile à cerner en pratique (Mormede et al., 2018).

En parallèle du concept de bien-être animal, le concept de **qualité de vie** est parfois utilisé. La qualité de vie se réfère à une **dimension temporelle et prend en considération la satisfaction de l'individu pendant toute sa vie** en intégrant son passé, son futur mais aussi les conditions de sa mort (Mormede et al., 2018 ; FAWC, 2009).

III. Indicateurs du Bien-Être Animal

L'étude des comportements, de l'état physiologique et sanitaire de l'animal donne une vision intégrée de son adaptation à l'environnement et de son bien-être. Plusieurs types d'indicateurs peuvent ainsi être utilisés, mais les indicateurs comportementaux sont généralement plus sensibles et plus précoces que les autres indicateurs (Veissier, 1996). Les indicateurs physiologiques, les critères de production et les critères sanitaires sont impactés ensuite en cas de mal-être.

La difficulté pour évaluer le bien-être animal est ainsi de **quantifier et mesurer objectivement un état subjectif de l'animal**, lié à sa perception du milieu. Plusieurs types d'indicateurs doivent ainsi être utilisés : 1) des indicateurs révélateurs de « l'état » de l'animal et de ses facultés d'adaptation au long cours : présence de comportements liés au bien-être ou absence de comportements liés au mal-être ; 2) des indicateurs révélateurs des émotions de l'animal, avec présence d'émotions positives (joie, plaisir) et absence d'émotions négatives (peur, frustration, douleur, colère). En parallèle, des indicateurs environnementaux, physiologiques, de production, et sanitaires peuvent être utilisés. L'éthologie, étude biologique du comportement, permet de décrire avec précision des « unités comportementales » (des comportements, actions motrices et réactions de l'animal dans son environnement) et de les quantifier (McFarland, 2009). L'avancée des connaissances scientifiques en éthologie, en particulier concernant les animaux domestiques, de ferme, de compagnie, ou de laboratoire, permet aux vétérinaires de pouvoir les utiliser dans leur pratique quotidienne.

Evaluation du bien-être animal par l'utilisation de « scores » de bien-être

L'évaluation du bien-être se base sur les évaluations de l'état physiologique et de l'état de santé de l'animal, de son comportement, de sa réactivité vis-à-vis de l'homme, et des caractéristiques de l'environnement (Mormede et al., 2018). Plusieurs systèmes d'évaluation ont été développés, en particulier pour les animaux de rente. A notre connaissance, un seul système de score de bien-être a été développé pour les animaux de compagnie, chez des chats atteints de prurit cervico-facial (Titeux et al., 2018).

Les premières démarches d'évaluation du bien-être à l'échelle européenne ont été développées pour différentes espèces de rente : projets Welfare Quality® (Blokhuis et al., 2013 : vaches laitières, bovins en engraissement, porcs en engraissement, poules pondeuses, poulets de chair) et AWIN (Animal Welfare Indicators project : cheval, âne, caprins, ovins, dinde). Cette évaluation regroupe 12 critères pour 4 grands principes, permettant d'évaluer le bien-être à travers plusieurs types d'indicateurs : physiologiques, sanitaires, environnementaux, comportementaux. Le projet Welfare Quality® a été développé et validé à l'échelle européenne. Les critères de bien-être ont été développés à partir des 5 libertés et incluent des mesures individuelles sur l'animal ainsi qu'une évaluation des ressources disponibles.

Le tableau ci-dessous représente les 4 principes et 12 critères pour évaluer le bien-être des vaches laitières (Veissier et al., 2010). Les mesures combinées fournissent un score de bien-être global. Cette grille est considérée comme un référentiel pour la mesure du bien-être des animaux d'élevage. Elle peut être simplifiée pour plus de praticité sur le terrain. La santé est évaluée par trois critères, quatre critères étant liés au comportement. Le critère 12 consiste en une évaluation de l'état émotionnel des animaux.

Tableau : Principes et critères validés par le Welfare Quality® (Veissier et al., 2010)

Principes	Indicateurs
Alimentations adaptées	1 Absence de faim prolongée
	2 Absence de soif prolongée
Logement correct	3 Confort autour du repos
	4 Confort thermique
	5 Facilité de déplacement
Bonne santé	6 Absence de blessures
	7 Absence de maladies
	8 Absence de douleurs causées par les pratiques d'élevage
Comportements appropriés	9 Expression des comportements sociaux
	10 Expressions des autres comportements
	11 Bonne relation Homme-Animal
	12 Etat émotionnel positif

Chez le cheval par exemple, les Animal Welfare Indicators (AWIN) proposent une évaluation du bien-être, toujours avec 4 principes et 12 critères. Cette grille de scores permet en particulier d'évaluer la douleur et le mal-être via la prise en compte des comportements répétitifs et anormaux (stéréotypiques).

Tableau : Principes, critères et indicateurs pour évaluer le bien-être du cheval en box individuel (AWIN protocols: <http://www.welfarequalitynetwork.net/en-us/reports/assessment-protocols/>)

Principes	Critères	Indicateurs
Alimentations adaptées	Nutrition appropriée	Score de conditions corporelle
	Absence de soif prolongée	Disponibilité en eau Test du baquet d'eau
Logement correct	Confort autour du repos	Qualité du couchage Dimensions du box
	Confort thermique	Non évalué
	Facilité de déplacement	Exercice, activité
Bonne santé	Absence de blessures	Altérations du tégument Gonflement des articulations Boiteries Prolapsus
	Absence de maladies	Qualité du pelage Ecoulements, jetage Consistance des selles Respiration anormale Toux
	Absence de douleur et de douleurs causées par les pratiques d'élevage	Echelle de douleur par expressions faciales Sabot mal entretenu Lésions au niveau des lèvres
Comportements appropriés	Expression des comportements sociaux	Interactions sociales
	Expression des autres comportements	Stéréotypies Test de peur
	Bonne relation homme animal	Tests de la relation homme animal
	Etat émotionnel positif	Evaluation qualitative du comportement

Il convient de noter que le principe « bonne santé » est particulièrement important dans l'évaluation du bien-être : il est représenté par trois critères et 12 indicateurs. Le rôle du vétérinaire est ainsi primordial pour d'une part évaluer le bien-être, mais aussi pour l'améliorer, à travers la prise en compte de la douleur, et son traitement.

A notre connaissance, une seule étude s'est attachée à évaluer le bien-être par un système de score pour les animaux de compagnie. Un système de score de mal-être a été développé chez des chats de compagnie atteints de prurit cervico-facial (Titeux et al., 2018). Un score maximum de 21 a été déterminé (conditions défavorables), le score minimum étant de 0 (conditions optimales pour le bien-être). Les chats atteints de prurit cervico-facial avaient un score supérieur aux chats témoins, révélateur de conditions environnementales défavorables et de perception de l'environnement non optimale. Après enrichissement et modification de l'environnement suite à une consultation en médecine du comportement, les chats ont pu guérir, leur score étant devenu équivalent à celui des chats témoins (Titeux et al., 2018).

Quantification de comportements normaux et anormaux

En parallèle de ces systèmes de scores, il est possible d'observer et de quantifier les comportements normaux (qui doivent être présents dans des proportions adaptées) et anormaux (qui doivent être absents). La démarche, dans l'évaluation du bien-être, de rechercher à la fois les indicateurs positifs et négatifs, est essentielle et adoptée par l'ensemble des acteurs.

Comportements normaux : quantification de comportements révélant une adéquation entre les besoins et l'environnement

Lorsque le milieu ne correspond pas aux besoins de l'animal, celui-ci ne peut pas réaliser les activités essentielles au cours de la journée dans des proportions adaptées. L'étude des pourcentages d'activités essentielles (alimentation, repos, déplacement, interactions sociales, exploration...) s'appelle l'étude du budget-temps, ou **budget d'activité** (McFarland, 2009). Chaque espèce possède un budget-temps « type », même si les individus, différant par leur **tempérament**, peuvent présenter des variations. Le tempérament correspond à des différences comportementales entre individus, les traits comportementaux caractéristiques de chaque individu étant constants, consistants dans le temps et les contextes et présents à un âge précoce (Diederich et Giffroy, 2006). Ainsi,

TABLE 1 | Welfare score used in the study.

Indicators	Scores	Measures; questions to owners	Signification
Medical exam: presence of wounds	No Yes	0 1	Clinical exam: presence or absence of wounds Presence or absence of pain
(I) Adequacy between the cat's genetic needs and its living conditions	No Yes	1 0	Does your cat come from the countryside? Did he/she show signs of fear or anxiety during the first months? Did your cat spend time hidden? Inadequacy between genetic and environmental conditions (24)
(II) Access to food and water resources			Investigate any frustration for the cat to access to food and water
(a) Food	Cat controlled Partly owner controlled Totally owner controlled	0 1 2	How much and how food is available? Does your cat meow to get food?
(b) Water	Cat controlled Totally owner controlled	0 1	Is clear water easy to find? Does your cat ask for running water from the tap?
(III) Access to space (hide and explore)			Investigate any frustration for the cat to access to hiding places, to rooms, to exploration sites (window, balcony, outside)
(a) Rooms and hiding places	Cat controlled Partly owner controlled Totally owner controlled	0 1 2	Does your cat have a free access to each part of the apartment/house? Has your cat hiding places? Is the cat allowed to sleep in closets?
(b) Windows	Cat controlled Partly owner controlled Totally owner controlled	0 1 2	Does your cat have a free access to windows? Do you accept if your cat asks to spend time on the edge of window? When the weather is mild, do you accept to let a window opened all day long?
(c) Balcony	Cat controlled Partly owner controlled Totally owner controlled or no balcony	0 1 2	Is your cat allowed to spend a day long on the balcony? Is the balcony opened as soon as your cat meows in front of the door?
(d) Outside	Cat controlled Partly owner controlled Totally owner controlled or no garden	0 1 2	If you have a garden, is your cat allowed to get out? Do you have a catdoor? If not, do you open the door as soon as your cat asks for the opening?
(IV) Relationship between cat and owners	Cat controlled Partly owner controlled Totally owner controlled	0 1 2	Do you carry and hold your cat in your arms? Do you stroke your cat when you want? How does your cat react when you pet him/her? How does your cat react if he/she sleeps on the sofa and you come just for seating? Investigate the quality of the relationship between the cat and owners
(V) Relationship between cat and other cats (in case of multiple cat household)	Affiliative tolerance or no cats Partly mixed of agonistic and affiliative Solely agonistic	0 1 2	Do you observe allogrooming, allorubbing between your cats? Do you observe your cats sleeping together? Does your cat sleep near to other cats? Do your cats fight? How does your cat react when he/she is sleeping and another cat enters the room or decides to take its place? Investigate the quality of the relationship between cats
(VI) Cat activity-budget/ enrichment / diversification of activities	Plays frequently (more than 1 h/day) Plays from time to time (less than 1 h/day) No toy, no play	0 1 2	Do you observe allogrooming, allorubbing between your cats? Do you observe your cats sleeping together? Does your cat sleep near to other cats? Do your cats fight? How does your cat react when he/she is sleeping and another cat enters the room or decides to take its place? Investigate the activity budget, the more diverse the activities are (and enrichment), the better
(VII) Adequacy between the cat's temperament and the environment	Full adequacy Mitigated No adequacy	0 1 2	Is your cat shy, bold, fearful, prone to attack, playful, familiar to humans? During the exam is the cat at ease, prone to play, prone to explore, prone to interact with us? Inadequacy between temperament and environmental conditions (24)

si le milieu correspond aux besoins de l'animal, des indicateurs comportementaux de bien-être pourront être liés à la présence de comportements spécifiques de chaque espèce (déplacements, comportements sociaux...), ainsi qu'à des pourcentages de temps dédiés à des activités essentielles compatibles avec les besoins physiologiques et comportementaux. Le fait que chaque individu soit unique, en particulier en lien avec sa génétique (son tempérament), ses expériences et apprentissages doit être pris en compte pour adapter l'environnement au mieux. Par exemple, certains chats de compagnie ont besoin de sortir (tempérament explorateur, téméraire, prédateur), alors que certains individus pourront tolérer de ne pas avoir accès à l'extérieur. Le modèle de Fraser (1997) peut permettre de visualiser les besoins de chaque animal afin d'adapter au mieux l'environnement.

Comportements anormaux : quantification de comportements anormaux, répétitifs, révélateurs d'une inadaptation de l'animal à son milieu

Lorsque l'animal ne dispose pas des substrats adaptés pour satisfaire ses besoins comportementaux, des anomalies peuvent apparaître : reports d'activités vers d'autres objets (**activités de substitution**), ou **activités à vide** en l'absence d'objet ou **activités répétitives, stéréotypées : stéréotypies** (Veissier et Boissy, 2009). Tout comportement répétitif, stéréotypé, signe ainsi un mal-être, une inadaptation de l'animal à son milieu. Les activités répétitives observées chez les animaux peuvent être : orales (mâchonnements à vide, succion, léchages de l'auge, des murs, des barres des stalles), locomotrices (déambulations, tournis, allers-retours) ou autres (léchages, hyper-toilettage...). **Une stéréotypie est définie comme un comportement répétitif, de séquence invariable, et sans fonction apparente** (le comportement est déconnecté de sa fonction biologique initiale) (Mason, 1991). Ainsi ces comportements répétitifs sont révélateurs d'un mal-être. Par exemple chez le chat, le prurit-cervico facial, ou le toilettage excessif (alopécie extensive féline), hors causes dermatologiques, sont apparentés à des comportement répétitifs, signes de mal-être (Titeux et al., 2018). Chez le chien, en particulier ceux étant hébergés en chenil, des comportements répétitifs type tournis, déambulations, léchage des pattes antérieures, aboiements excessifs peuvent être observés. **L'enrichissement** (ajout d'un ou plusieurs facteurs dans un milieu donné afin d'améliorer le bien-être physique et mental ; Ellis et al. 2009) fera rétrocéder ces comportements répétitifs.

Evaluation des émotions positives et négatives Evaluation de l'état émotionnel

Afin de pouvoir évaluer les réactions instantanées de l'animal en réponse à une situation donnée, il est possible d'observer les réponses émotionnelles des animaux.

Au long cours, la succession d'émotions pourra déterminer un « état » émotionnel puis mental. Un milieu trop contraignant pourra entraîner une diminution des réactions de l'animal, altérant la prise de décision de celui-ci. En particulier, il est possible d'évaluer la modification des processus cognitifs à travers l'étude de « biais cognitif » (Boissy et al., 2007a,b ; Mendl et al., 2009 ; Henry et al., 2017). Ces tests de **biais cognitif** consistent à apprendre à l'animal une situation favorable (par exemple un seau à gauche récompensé par de la nourriture si l'animal s'en approche) et une situation défavorable (par exemple un seau à droite avec comme conséquence si l'animal s'en approche un mouvement soudain ou un bruit, désagréables). Une situation ambiguë est ensuite présentée à l'animal (par exemple le seau est placé au milieu).

On peut ainsi observer si l'animal prend le risque de se déplacer vers le seau (si oui, il est « optimiste », si non il est « pessimiste »). Les recherches ont montré que des agneaux, confrontés à des stress mineurs répétés, ne se déplaçaient plus vers le seau : on parle de résignation acquise, ou de pessimisme (Boissy et al., 2007b). Ainsi il est possible d'objectiver l'état mental de l'animal à travers les tests de biais de jugement, ou biais cognitif. Même si ces tests ne sont pas réalisables en pratique faute de temps, il est intéressant pour un vétérinaire de pouvoir intégrer la modulation au long cours de l'état émotionnel chez les animaux de compagnie, de loisirs ou de ferme dont il prend soin, en regard des conditions auxquelles il est confronté.

Par exemple, avec la prescription d'une collerette rigide ou de pansements restreignant les mouvements chez les chiens et chats et le comportement de toilettage chez le chat, ou avec la présence de douleurs chroniques, sont des facteurs qui vont altérer l'état émotionnel des animaux et modifier la perception de leur milieu. Le respect au long des émotions des animaux de compagnie pourra permettre d'améliorer la prise en charge des soins et l'observance des traitements.

Au sein des scores AWIN et Welfare Quality © **l'état émotionnel est évalué par l'observation subjective des animaux** (critère 12).

Par exemple chez le cheval, le “Qualitative Behaviour Assessment” (QBA) réside en l’évaluation par un observateur de détails de comportements, de posture, révélateur d’un « langage corporel » de l’animal, associé à un état mental. L’observateur doit, sur une échelle comprenant plusieurs critères, estimer l’adéquation entre l’observation qu’il fait de l’animal et des adjectifs tels que « relaxé », « tendu », « frustré », « content »...

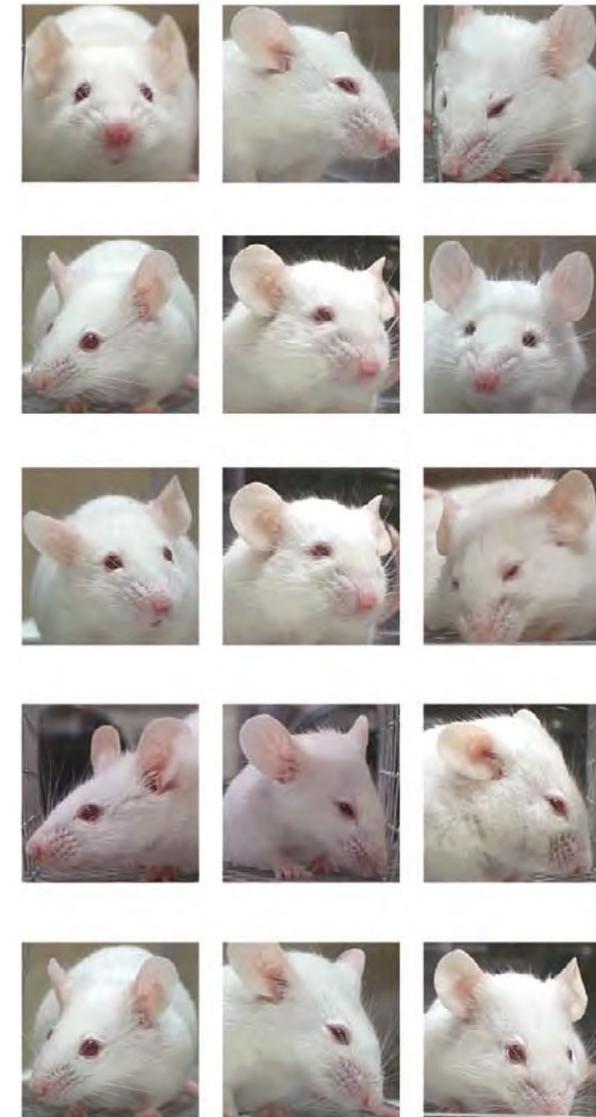
Ces termes ont tous une connotation émotionnelle, et même s’ils sont subjectifs, traduisent des comportements qui sont quantifiables et objectivables (par exemple : « tendu » : on notera la crispation des muscles faciaux, une posture corporelle contractée, des oreilles en arrière). Ces adjectifs subjectifs ont été validés par des critères objectifs (Wemelsfelder, 2007) et sont employés dans tous les systèmes de scores de bien-être.

Chez le cheval, on recommande d’observer le cheval 30 secondes hors de son box, puis d’entrer dans le box, de l’approcher lentement et de le caresser au niveau du garrot pendant 30 secondes. L’observateur note par la suite sur une échelle graduée si l’animal est : agressif, vigilant, irrité, apathique, à l’aise, curieux, amical, peureux, joyeux, en demande de contact, relaxé, assertif, inquiet. Cette évaluation permet ainsi de s’intéresser à l’état émotionnel de l’animal.

Emotions, grilles de douleur

Les émotions sont des réactions instantanées d’un individu, en réponse à un événement. Un indicateur des émotions réside en l’étude des expressions faciales. Chez l’homme, six émotions principales sont décrites, à l’origine des autres émotions : la joie, la colère, la tristesse, le dégoût, la peur, la surprise (Boissy et al., 2007a). Ces expressions faciales sont décrites grâce à la contraction des muscles faciaux, via le FACS (Facial Action Coding System). Chez les animaux de laboratoire et le cheval, la contraction des muscles faciaux permet d’évaluer la douleur par une grille de « grimace » faciale. Citons par exemple Langford et al. (2010) chez la souris : l’expression de la douleur est liée à la contraction des muscles faciaux, qui entraîne un plissement des yeux, un gonflement du museau, les oreilles étant placées en arrière.

Figure : Grille d’expression faciale de douleur chez la souris (d’après Langford et al., 2010)



Chez le cheval, Dalla Costa et al. (2014) proposent également une grille d’expression faciale. De même que chez la souris, la contraction des muscles faciaux entraîne : une position des oreilles en arrière, une fermeture de l’œil, une tension musculaire au-dessus de l’œil, des muscles de la mâchoire contractés, un menton plus prononcé, et des naseaux contractés.

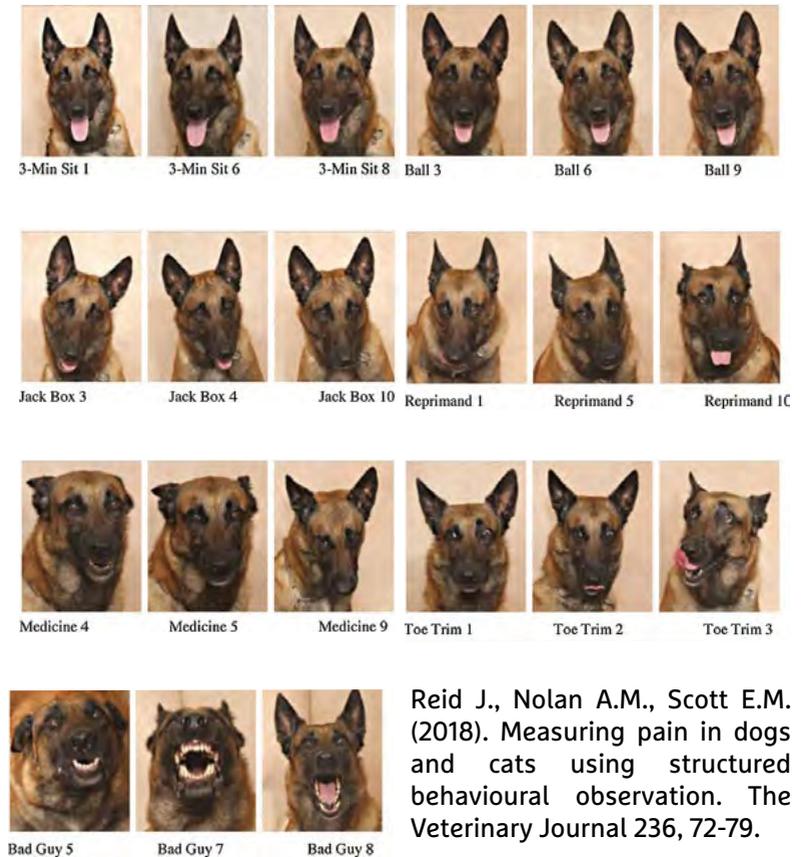
Figure : Grille d'expression faciale de douleur chez le cheval
(d'après Dalla Costa et al., 2014)



A notre connaissance, et ceci est surprenant étant donné le développement de la pratique vétérinaire canine et féline, aucune grille de douleur reposant sur les expressions faciales n'a été validée pour les animaux de compagnie chiens et chats (Reid et al., 2018).

Cependant chez le chien, certaines expressions faciales sont décrites, afin de pouvoir évaluer leurs réactions émotionnelles. Par exemple, Bloom et Friedman (2013) ont pu s'intéresser à sept expressions faciales dans sept contextes différents : une expression neutre (contexte neutre : posture assise), de joie (présentation d'une balle), de surprise (boîte qui s'ouvre), de tristesse (punition, réprimande), de dégoût (médicament avalé), de peur (coupe de griffes), et de colère (vocalisation d'un chien connu agressif).

Figure : expressions faciales liées aux émotions chez le chien
(d'après Bloom et Friedman, 2013)



Reid J., Nolan A.M., Scott E.M. (2018). Measuring pain in dogs and cats using structured behavioural observation. *The Veterinary Journal* 236, 72-79.

Cette étude note par ailleurs que les personnes confrontées aux photos avaient des difficultés à reconnaître les émotions négatives. Étant donné que plus de 75% des chiens sont stressés en contexte de consultation vétérinaire (Doring et al., 2009), il est important que les vétérinaires soient formés afin de reconnaître les signaux de stress des chiens et chats.

La détection des émotions positives et négatives par l'observation des expressions faciales permet ainsi de pouvoir évaluer le bien-être de l'animal à un moment donné, ceci étant important en pratique vétérinaire afin de favoriser une prise en charge intégrant le ressenti de l'animal au cours des soins.

Tableau : Signes de stress, de peur chez le chien et le chat
(d'après Herron et Schreyer, 2014)

Signes de stress chez le chien	Signes de stress chez le chat
Expressions d'une émotion négative (événement perçu comme désagréable, inconfortable)	Expressions d'une émotion négative (événement perçu comme désagréable, inconfortable)
regard fuyant yeux ouverts, blanc de l'œil visible face tendue, « air fatigué », lèvres pincées léchages de truffe déplacement lent lever de patte bâillement gémissement ébrouement refus de friandise	léchages de truffe yeux ouverts
Expression d'une émotion de peur	Expression d'une émotion de peur
oreilles en arrière posture basse, en arrière regard détourné cherche à fuir, éviter la menace	oreilles en arrière posture en arrière, ramassée cherche à fuir, éviter la menace feulement
Réaction physiologique de stress	Réaction physiologique de stress
halètements tremblements salivation ou bouche sèche transpiration miction, défécation (si stress très intense)	mydriase halètements immobilisation salivation ou bouche sèche transpiration miction, défécation (si stress très intense)

Conclusion

Le bien-être est une notion multi-dimensionnelle, faisant référence à la perception qu'a l'animal de son environnement. Même si le vétérinaire est en charge actuellement du respect de la bientraitance, voire même au respect de l'absence de maltraitance via la réglementation en matière de protection animale, il est important qu'il soit formé à l'évaluation du bien-être, via un système de score global, ou par l'analyse de l'état émotionnel ou des émotions de l'individu dont il a la charge en contexte de consultation.

EN QUELQUES MOTS

- Protection animale, bientraitance et bien-être sont trois notions extrêmement différentes et non interchangeables.
- Le bien-être correspond à un état de l'animal, c'est un concept multidimensionnel, correspondant à la perception positive qu'a l'animal de son milieu.
- Des indicateurs de bien-être existent, par système de score ou par l'évaluation des émotions positives (joie) ou négatives (peur, stress, agression) il est ainsi évaluable par tout vétérinaire praticien.

RÉFÉRENCES

Appleby M.C. (1999). Letter to the editors. *Appl. Anim. Behav. Sci.* 65, 159-162

Avis Anses. Bien-être animal : contexte, définition et évaluation. <https://www.anses.fr/fr/system/files/SABA2016SA0288.pdf>.

Awin protocols: <http://www.welfarequalitynetwork.net/en-us/reports/assessment-protocols/>.

Blokhuis H., Miele M., Veissier I., Jones B. (2013). Improving farm animal welfare. Science and society working together: the Welfare Quality approach. Wageningen Academic Publishers, Wageningen, Netherlands. 232p.

Bloom T., Friedman H. (2013). Classifying dogs' (*Canis familiaris*) facial expressions from photographs. *Behavioural Processes* 96, 1-10.

Boissy A., Arnould C., Chaillou E., Colson V., Désiré L., Duvaux-Ponter C., Grevel-dinger L., Leterrier C., Richard S., Roussel S., Saint-Dizier H., Meunier-Salaün MC., Valance D. (2007a). Émotions et cognition : stratégie pour répondre à la question de la sensibilité des animaux. In : Numéro spécial, Bien-être animal. INRA Prod. Anim. 20, 17-22.

Boissy A., Manteuffel G., Jensen M.B., Moe R.O., Spruijt B., Keeling L.J., Winckler C., Forkman B., Dimitrov I., Langbein J., Bakken M., Veissier I., Aubert A. (2007b). Assessment of positive emotions in animals to improve their welfare. *Physiol. Behav.* 92, 375-397.

Boissy, A, Pham-Delègue M-H, Baudouin C. Veissier I. (2009). Ethologie appliquée : comportements animaux et humains, questions de société. Editions Quae, Cirad, Ifremer, Inra, 254p.

Broom D.M. (1993). A usable definition of animal welfare. *J. Agric. Environ. Ethics* 6, 15-25.

Broom D.M., Johnson K.G. (1993). Stress and animal welfare. Chapman & Hall, London, England, 211p.

Dalla Costa E., Minero M., Lebelt D., Stucke D., Canali E., Leach M.C. (2014). Development of the Horse Grimace Scale (HGS) as a Pain Assessment Tool in Horses Undergoing Routine Castration. *Plos One* <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0092281>

Dawkins M. (1988). Behavioural Deprivation: A Central Problem in Animal Welfare. *Appl. Anim. Behav. Sci.* 20, 209-225.

Diederich C, Giffroy J-M. (2006) Behavioural testing in dogs: A review of methodology in search for standardisation. *Appl. Anim. Behav. Sci.* 97, 51-72.

Döring D., Roscher A., Scheipl F., Küchenhoff H., Erhard M.H. (2009). Fear-related behaviour of dogs in veterinary practice. *Vet. J.* 182, 38-43.

Duncan I.J.H. (2002). Poultry welfare: science or subjectivity? *Brit. Poultry Sci.* 43, 643-652.

Duncan I.J.H. (1993). Welfare is to do with what animals feel. *J. Agric. Environ. Ethics* 6, 8-14.

Ellis S. (2009). Environmental enrichment: practical strategies for improving animal welfare. *J Feline Med Surg.* 11, 901-912.

Fabre A. (1999). Bien-être des animaux d'élevage, prise en compte de la demande sociale par les pouvoirs publics. « L'homme et l'animal, un choix de société », éd. INRA.

Fabre A. (2018). « La chronique RHA : Comment s'y retrouver dans les nombreux comités administratifs relatifs au bien-être des animaux ». La lettre de l'Académie vétérinaire de France n°23, mai 2018.

FAWC (2009). FAWC Report on Farm Animal Welfare in Great Britain: Past, Present and Future. <https://www.gov.uk/government/publications/fawc-report-on-farm-animal-welfare-in-great-britain-past-present-and-future>.

Fraser D., Duncan I.J.H. (1998). Pleasure, pains and animal welfare: toward a natural history of affect. *Anim. Welfare* 7, 383-396.

Fraser D. (2016). What do we mean by "One Welfare?" In : 4ème conférence Mondiale de l'OIE sur le bien-être animal, 6-8 décembre, OIE, Guadalajara, Mexique.

Fraser D., Weary D-M., Pajor E-A., Milligan B-N. (1997). A Scientific Conception of Animal Welfare that Reflects Ethical Concerns. *Animal Welfare* 6, 187-205

Greiveldinger L., Veissier I., Boissy A. (2011). The ability of lambs to form expectations and the emotional consequences of a discrepancy from their expectations. *Psychoneuroendocrinology* 36, 806-815.

Henry S., Fureix C., Rowberry R., Bateson M., Hausberger M., (2017). Do horses with poor welfare show 'pessimistic' cognitive biases? *Science of Nature* 104, 8, 15p.

Herron M.E., Shreyer T. (2014). The pet-friendly veterinary practice: a guide for practitioners. *Vet Clin North Am Small Anim Pract.* 44, 451-481.

Hughes B.O. (1976). Behaviour as index of welfare. In: Proc 5th Europ. Poult. Conf., Malta p.1005-1018.

Langford D.J., Bailey A.L., Chanda M.L., Clarke S.E., Drummond T.E., Echols S., Glick S., Ingrao J., Klassen-Ross T., Lacroix-Fralish M.L., Matsumiya L., Sorge R.E., Sotocinal S.G., Tabaka J.M., Wong D., van den Maagdenberg A.M., Ferrari M.D., Craig K.D., Mogil J.S. (2010). Coding of facial expressions of pain in the laboratory mouse. *Nat Methods* 7, 447-449.

Languille J., Fabre A. (2014) Protection animale : Nouvelle Gouvernance et perspectives Européennes. *Bull. de l'Ac. Vét. de France* 167, 143-148.

Mason G.J. (1991). Stereotypies: a critical review. *Animal Behaviour* 41: 1015-1037

McEwen, B.S., Wingfield, J.C. (2003). The Concept of Allostasis in Biology and Biomedicine. *Hormones and Behavior* 43, 2-15.

McFarland D. (2009). Le comportement animal; Psychobiologie, éthologie et évolution. 616pp, Collection : Ouvertures psychologiques.

Mendl M., Burman O.H.P., Parker R.M.A., Paul E.S. (2009). Cognitive bias as an indicator of animal emotion and welfare: Emerging evidence and underlying mechanisms. *Appl. Anim. Behav. Sci.* 118, 161-181.

Milhaud C. (2007). Rapport sur l'utilisation du néologisme « bienveillance » à propos de la protection des animaux. Académie vétérinaire de France. http://www.academie-veterinaire-defrance.org/fileadmin/user_upload/pdf/avis/bienveillance.pdf.

Mormede P., Boisseau-Sowinski L., Chiron J., Diederich C., Eddison J., Guichet J-L., Le Neindre P., Meunier-Salaun M-C. (2018). Bien-être animal : contexte, définition, évaluation. *INRA Prod. Anim.* 31, 145-162.

OIE (2018a). <http://www.oie.int/fr/bien-etre-animal/la-sante-animale-dun-coup-doeil/>.

OIE (2018b). Code sanitaire pour les animaux terrestres, titre 7 Bien-être animal, chapitre 7.1 Introduction sur les recommandations relatives au bien-être animal, article 7.1.1 Définition ; http://www.oie.int/index.php?id=169&L=1&htmfile=titre_1.7.htm.

Selye, H. (1956). *The Stress of Life*. McGraw Hill, New York.

Special Eurobarometer 442 - Wave EB84.4. - TNS opinion & social; https://data.europa.eu/euodp/data/dataset/S2096_84_4_442_ENG.

Titeux E., Gilbert C., Briand A., Cochet-Faivre N. (2018). From Feline Idiopathic Ulcerative Dermatitis to Feline Behavioral Ulcerative Dermatitis: Grooming Repetitive Behaviors Indicators of Poor Welfare in Cats. *Frontiers in Veterinary Science* 5: 81.

Veissier I., Boissy A. (2009). Evaluation du bien-être des animaux en captivité ou en élevage. In: Alain Boissy (Coordinateur), M.H. Pham-Delègue (Coordinateur), C. Baudoin (Coordinateur), *Ethologie appliquée. Comportements animaux et humains, questions de société* (p. 169-185). Versailles, FRA : Editions Quae. <https://prodinra.inra.fr/record/29318>

Veissier I., Botreau R., Perny P. (2010). Évaluation multicritère appliquée au bien-être des animaux en ferme ou à l'abattoir : difficultés et solutions du projet Welfare Quality®. *INRA Prod. Anim.* 23, 269-284.

Veissier I., Miele M. (2015). Petite histoire de l'étude du bien-être animal : comment cet objet sociétal est devenu un objet scientifique transdisciplinaire. *INRA Prod. Anim.*, 28, 399-410.

Veissier, I. (1996). Utilisation du comportement pour évaluer les relations de l'animal avec son environnement. In. Colloque « Le bien-être des animaux d'élevage : enjeux, approches, perspectives ». Bordeaux, 2-3 mai.

Wemelsfelder F. (2007). How animals communicate quality of life: the qualitative assessment of behaviour. *Anim.Welfare* 16, 25-31.



Regards croisés



Ghislaine Jançon

Membre de l'Ordre National des vétérinaires.

CAPwelfare :

Comment l'ordre perçoit la thématique du Bien-Être des Animaux de Compagnie ?

Ghislaine Jançon :

Tout d'abord je voudrais préciser que la mission de l'Ordre est avant tout éthique et déontologique, et non technique ou scientifique...

De manière générale nous sommes intéressés à la question du bien-Etre animal depuis novembre 2015, A cette époque nous avons émis un avis contre l'abattage rituel. Nous sentions bien à ce moment-là qu'une demande sociétale émergeait sur cette question alors même que la parole du vétérinaire n'était pas très audible.

Il nous est apparu alors très important de prendre la parole et de positionner le vétérinaire comme expert garant du Bien-Etre animal...Pourquoi ?

Parce qu'il a trois composantes essentielles qui le différencient des autres professions liées aux animaux (notamment ses éducateurs canins):

Il est tout d'abord une sentinelle du BEA. Il est là où est l'animal et est désormais en capacité de veiller à ce Bien-Etre, et ce du fait de la réforme et de la modification de la définition de la santé publique vétérinaire qui inclut la protection et le bien-être animal. Il est en capacité de veiller à ce bien-être et de conseiller au quotidien. Il a non seulement des outils pour le faire mais il a également la capacité d'être sentinelle lanceur d'alerte. Du fait de l'article L 203-6 du code rural et de la pêche maritime qui prévoit que dans des cas graves il est délié de son secret professionnel vis à vis de son administration.

Le vétérinaire est également un expert : certes le BEA est un bien commun, car toute personne qui détient un animal a le de-

voir de veiller à son bien-être, c'est d'ailleurs écrit dans le Code Rural. Mais, de par sa formation définie par des directives européennes, le vétérinaire est en capacité de reconnaître tout ce qui touche à la physiologie de l'animal, à son état pathologique. Il a de surcroît une formation en éthologie... Autant d'éléments qui lui permettent, et c'est ce qui fait sa différence, de diagnostiquer le normal et l'anormal.

Cette expertise au sens réglementaire en fait l'expert judiciaire qu'il faut contacter.

Enfin ce qui distingue le vétérinaire c'est sa déontologie, car cette profession est réglementée par un code de déontologie. Ce cadre est là pour limiter des excès éventuels et permettre justement de garantir le BEA.

Depuis 2015 donc, tous les organismes vétérinaires se sont emparés de ces questions, même s'il reste du travail à faire sur le terrain.

CAPwelfare :

Qu'en est-il sur la question des animaux de compagnie ?

Même si l'Europe s'est emparée de nombreux sujets dans le cadre du BEA notamment pour les animaux d'élevage, et bien qu'il existe une convention européenne de l'animal de compagnie, force est de constater qu'elle a pour l'instant quelque peu laissé de côté la question du BEA pour les animaux de compagnie. Or ce domaine regroupe énormément de vétérinaires. Ils doivent par conséquent s'emparer de ce sujet.

CAPwelfare :

En Europe, certains ordres se sont positionnés dans le domaine du Bien-être des animaux de compagnie, rien de tel pour l'instant avec l'Ordre des vétérinaires français. Pourquoi ?

Ghislaine Jançon :

Nous n'avons pas pris énormément d'avis jusqu'à présent, mais ils sont importants : le premier sur l'abattage, le deuxième sur la corrida et enfin sur la production de l'hormone gonadotrophine chorionique équine (eCG, autrefois dénommée PMSG) (à quoi il convient d'en ajouter un quatrième concernant l'utilisation des mammifères sauvages dans les cirques itinérants NDLR).

Concernant les animaux de compagnie, nous sommes en train

d'y travailler, notamment sur la question des hypertypes... Toutefois nous ne voulons pas marcher sur les brisées des organismes scientifiques et techniques. Nous attendons la publication des données avant de nous prononcer.

De surcroît lorsque l'Ordre a pris des positions, c'est parce qu'il avait été officiellement interrogé (et missionné par l'ensemble des élus de l'ordre), or sur la question de l'animal de compagnie il n'a encore jamais été interrogé.

CAPwelfare :

De quelle façon l'Ordre procède –t-il pour rendre un avis ?

Ghislaine Jançon :

L'Ordre va chercher les données auprès des organismes scientifiques. Egalement, nous réalisons une recherche sur tout ce qui a été produit sur la question.

Il faut savoir que l'Ordre est en train de mettre en place un comité d'éthique qui sera composé de sociologues, philosophes, décideurs politiques, d'organismes, de personnes physiques et morales reconnues. Cette vision extérieure nous permettra d'avoir un avis plus universel qui ne pourra pas être taxé de corporatiste. Ce comité pourra être saisi par l'Ordre ou par d'autres organismes. Les modalités de saisine ne sont pas encore définies mais l'Ordre veut donner à ce comité d'éthique une certaine ampleur.

CAPwelfare :

Prenons un exemple simple. Lorsque par exemple des animaux sont condamnés et dans une souffrance extrême mais que les propriétaires demandent néanmoins à "récupérer" l'animal. Aujourd'hui le vétérinaire français est obligé de le leur rendre alors qu'on sait que l'animal va continuer à souffrir. Qu'en pensez-vous ? Pourrait-il y avoir des recours dans ce genre de situation ?

Ghislaine Jançon :

Ce sera la question qui sera posée au comité d'éthique justement. Quelles sont les circonstances et les causes acceptables d'une euthanasie qui n'est pas justifiée médicalement mais à l'inverse dans quelles situations il serait mal éthiquement de ne pas la proposer ? L'acharnement thérapeutique est aussi une atteinte à la bientraitance.

Dans le code de déontologie on a déjà des choses, l'article L 242-48 qui dit que l'on doit prendre en compte la souffrance de l'animal.



Le vétérinaire doit faire en sorte de minimiser cette souffrance ; s'il n'arrive pas à avoir un consentement éclairé pour amener au traitement qu'il considère le plus adapté il faut pour le moins qu'il donne une alternative et il peut refuser de soigner l'animal à ce moment-là.

CAPwelfare :

vous avez parlé de bientraitance ?

Ghislaine Jançon :

Nous avons fait apparaître dans notre sémantique la notion de bientraitance, terme qui, si on le prend au pied de la lettre, est très restrictif sauf si cette bientraitance est assise sur une bienveillance, c'est-à-dire un comportement du vétérinaire.

CAPwelfare :

Le vétérinaire est comme vous l'avez expliqué tout à l'heure, tout à la fois sentinelle, expert et il exerce au sein d'une profession réglementée. Or si le vétérinaire est bien le garant de la protection animale, notamment aux yeux du législateur, a-t-il forcément les compétences pour être le garant du bien-être animal ? Au cours de leur formation les vétérinaires, n'ont que très peu de temps consacré au Bien-être animal à proprement parler...

Est-ce que la profession vétérinaire doit avancer sur cette question ?

Ghislaine Jançon :

Je suis d'accord pour reconnaître les carences au niveau de la formation initiale dans ce domaine. Mais les choses avancent. Par exemple au niveau de la directive de qualification, dans les référentiels, le vétérinaire doit savoir si le comportement de l'animal est normal ou non en milieu contraint...

En tout cas je pense que chaque vétérinaire doit pouvoir se situer clairement sur cette question du Bien-Etre animal.

L'Ordre pense que la profession doit avancer. L'Ordre joue un rôle de starter, de soutien, mais c'est toute la profession qui doit avancer.

Le Bien-Être des Animaux de Compagnie : la remise en question d'une évidence ?

Jérôme Michalon

Pour comprendre l'originalité de la question posée aujourd'hui par CAPWelfare, il faut retracer dans les grandes lignes les évolutions récentes de nos rapports aux animaux. Quand on dit « récentes », c'est bien entendu à l'échelle historique qu'il faut raisonner : les changements qui vont être évoqués ont lieu depuis la fin du XVIIIème siècle. Quand on dit « nos rapports aux animaux », c'est à l'échelle des sociétés occidentales (Europe de l'Ouest et monde anglo-saxon) que se situe la réflexion (Baratay, 2003, 2008). L'histoire des sociétés industrielles et post-industrielles est donc celle qui nous intéresse ici. Si les mutations qui y ont pris place ont été conséquentes pour les populations humaines, elles ne l'ont pas été moins pour les animaux.

Le « vivant matière » : industrialisation et objectification

Mentionnons tout d'abord l'urbanisation. L'augmentation de la population urbaine, sans commune mesure jusqu'alors, a profondément reconfiguré les rapports aux animaux domestiques (Baldin, 2014a). D'une part, l'urbanisation a généré une augmentation généralisée de la population animale. Pour nourrir les citadins, de plus en plus nombreux, l'élevage a connu en effet un développement sans précédent. Et ce, autant dans le monde rural qu'à l'intérieur des villes, où des petits élevages existaient. Ainsi, et contrairement à une idée répandue, les villes industrielles regorgeaient d'animaux. Et l'extrême promiscuité avec ceux-ci faisait partie de l'expérience ordinaire du citadin, qui pouvait d'ailleurs s'en plaindre. Avant l'invention et la généralisation des abattoirs, les animaux étaient transportés au cœur des villes, entreposés et tués dans les rues. On imagine sans mal les nuisances olfactives et sonores que devait subir la population. Tout au long du XIXème siècle, avec l'avènement de l'hygiénisme et de la protection animale, le bétail sera peu à peu soustrait à la vue et à la connaissance des citadins (Baldin, 2014b). Des lieux excentrés, interdits au public, que la rationalité technique et sanitaire sont

censés gouverner : les abattoirs sont exemplaires d'une forme de modernisation des rapports aux animaux (Vialles, 1987 ; Rémy, 2009). En effet, la pensée moderne, en insistant sur la coupure entre nature et culture, sur la dimension instrumentale du vivant, a amené à ne voir certains animaux qu'à travers la matière que l'on pouvait extraire d'eux ; et donc justifiait de gérer ces animaux essentiellement comme de la matière. Le modèle de l'abattage industriel est la première incarnation de cette pensée moderne, appliquée aux animaux. L'élevage industriel, appuyé par le développement de la zootechnie, viendra ensuite parachever cette entreprise de modernisation des rapports au bétail. De la naissance, voire même avant, jusqu'à la mort, l'animal d'élevage ne sera vu qu'au prisme de la matière qu'il pourra fournir. L'augmentation de la consommation de viande tout au long du XXème siècle va donner à ce mode de relation à l'animal son caractère « massif » ; au sens figuré comme au sens propre, puisqu'aujourd'hui les animaux d'élevage représentent près de 80% de la biomasse terrestre. Ainsi donc, le premier changement considérable qui s'est opéré dans nos rapports aux animaux tient bien à cette accélération dans la production et la consommation de chair animale. Pour reprendre les termes d'André Micoud (2010), c'est un pôle « vivant-matière » qui a émergé dans nos façons de voir et de traiter certains animaux.

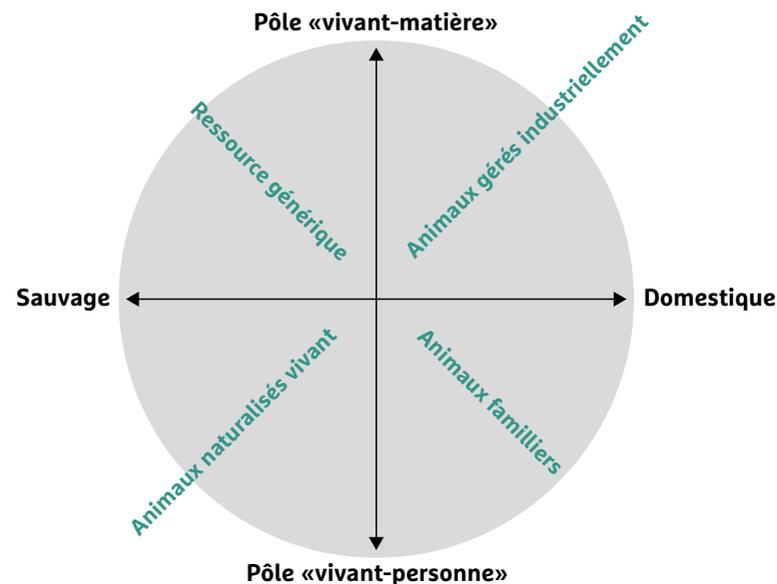


Figure 1: Nouvel espace de qualification des relations humains-animaux d'après Micoud, 2010.

Le « vivant personne » : singularité et bienveillance

Pour autant, un autre pôle a fait son apparition sur la même période, le « vivant personne ». En effet, durant les XVII et XVIIIème siècles en Europe, l'aristocratie avait pris pour habitude de posséder certains animaux, des petits chiens en l'occurrence, pour tenir compagnie aux dames. La bourgeoisie du XIXème siècle, en pleine ascension sociale et soucieuse d'imiter les manières de l'aristocratie, s'est appropriée la pratique. Cet animal « favori » et « gâté », va donc devenir le « pet », l'animal familier ou l'« animal de compagnie. » : un animal individualisé, singularisé, irremplaçable, entouré de soins et d'affection. Une personne ou presque.

Ce modèle de relation aux animaux, néanmoins, ne se serait pas développé sans l'émergence de la protection animale. Au milieu du XIXème siècle, les premières associations font leur apparition, cherchant tout d'abord à criminaliser les mauvais traitements exercés en public sur des animaux de travail, notamment les chevaux de trait. Car il faut évoquer la présence animale dans les villes, une fois que les abattoirs et l'hygiénisme en eussent fait disparaître le bétail. Pour tirer des calèches, des charrettes puis des tramways, des wagons de mine : les chevaux sont partout dans les villes industrielles, et de plus en plus nombreux. Les chiens sont également très présents, errants, familiers ou encore travailleurs, tirant de petites charrettes. La crainte des morsures, de la rage, les nuisances diverses, amènent les pouvoirs publics à s'inquiéter de cette population canine qui ne cesse d'augmenter. L'interdiction de l'errance canine, la création des fourrières, l'obligation pour un chien d'avoir un propriétaire, la mise en place de taxes sur la possession de chiens, les laisses, les muselières... autant de mesures destinées à réguler et à contrôler les chiens, et qui ont eu pour effet d'en condamner un nombre conséquent à ne pouvoir être, en quelque sorte, que des animaux de compagnie.

On retrouve alors les associations de protection animale, qui, à la fin du XIXème siècle, développent un intérêt tout particulier pour les chiens errants, et constituent les refuges comme les lieux où ceux-ci peuvent tout à la fois échapper aux mauvais traitements et à la mise à mort de la fourrière, et espérer trouver un maître bien traitant. Les refuges vont ainsi participer à la large diffusion du chien de compagnie, en interaction avec le développement des clubs canins, des concours de dressage, de conformation et d'obéissance.

Au XXème siècle, la société de consommation, l'augmentation du niveau de vie, le gain de temps libre vont profiter à l'augmentation de la population des animaux de compagnie en général, et donner lieu à un marché important ; et à une industrie dédiée à leur alimentation, à leur santé, à leur bien-être (sans que le mot ne soit employé). Le pôle « vivant-personne » a ainsi pris une ampleur considérable.

Quand « vivant personne » et « vivant matière » font système

L'histoire retracée ici serait donc celle d'une polarisation progressive de nos représentations et de nos pratiques envers les animaux. D'un côté, le « vivant-matière » émerge et crée toute une population d'animaux « objectifiés », réifiés, gérés de manière industrielle, soustraits aux regards, et dont l'existence ne se manifeste que lors de crises sanitaires. De l'autre, avec le « vivant-personne », les animaux sont considérés positivement comme des individus dotés d'une identité sociale et inscrits dans une biographie singulière, qui les rend non substituables. Ils sont objets d'attachement et de soins, et d'une grande visibilité publique. La distance entre ces deux pôles, bien entendu, s'est largement accrue durant ces deux derniers siècles, mais on ne peut pas dire qu'ils soient autonomes.

Au contraire, selon certains auteurs, ils interagissent au point de former un système culturel à part entière. Certains historiens spéculent sur la dimension potentiellement expiatoire du « vivant-personne » : ce souci des animaux, incarné par la protection animale et les animaux de compagnie, serait une manière de compenser – ou de racheter-la faute morale que représenterait l'hypertrophie du « vivant-matière ». Dit simplement : les caresses adressées aux chiens permettraient d'oublier les conditions problématiques dans lesquelles sont élevés et abattus les animaux de consommation.

Ces interprétations des motifs de l'inconscient collectif sont difficilement vérifiables. Ce qui est néanmoins plus saillant, plus palpable, c'est sont les interactions entre ces deux façons de concevoir nos rapports aux animaux. Pour l'anthropologue Jean-Pierre Digard (2009), il est clair que le « vivant-personne » est un régime hégémonique, qui tend progressivement à accaparer

toute l'attention publique, à imposer sa propre grille de lecture des rapports aux animaux. L'animal anthropomorphisé, digne de respect et d'attentions, pour qui il faut se mobiliser : telle serait la seule et unique vision de l'animal ayant droit de cité de nos jours. Cette bienveillance (cf Glossaire) à l'égard des animaux aurait en quelque sorte pris toute la place dans notre façon d'appréhender la condition animale.

Pour Digard (2009), les récentes mobilisations pro-animaux ont donné à voir la manière dont les relations aux animaux dans leur ensemble étaient évaluées à l'aune d'une perspective issue du pôle « vivant-personne ». Les critiques de l'élevage qui émergent aujourd'hui proviennent en effet de groupes d'acteurs héritiers du pôle « vivant-personne », qui jugent le pôle « vivant-matière » avec sévérité.

En réalité, il ne s'agit que de la continuité de l'histoire décrite plus haut : le pôle « vivant-personne » est celui dans lequel la notion de protection animale, et l'idée même d'une nécessaire bienveillance à l'égard des animaux, a pris corps. C'est donc à lui que l'on doit l'émergence de la notion de « bien-être animal » dans le domaine de l'élevage.

Bien-être / Bientraitance / Bienveillance : quelles différences ?

1. **Bien-être Animal** : état mental et physique positif lié à la satisfaction des besoins physiologiques et comportementaux de l'animal, ainsi que de ses attentes.
2. **Bientraitance** : Ensemble des mesures mises en œuvre par les humains pour assurer le bien-être animal.
3. **Bienveillance** : discours ou ensemble de discours humains indiquant la volonté d'œuvrer pour le bien de l'animal.

Bien-être	Bientraitance	Bienveillance
Etat (de l'animal)	Actions (des humains)	Discours (des humains)
Résultats	Moyens	Intentions

Une brève histoire du « bien-être animal »

Si les conditions d'élevage et d'abattage des animaux de rente ont fait assez tôt l'objet d'une attention particulière de la part des associations de protection animale et des pouvoirs publics, la notion de « bien-être animal », apparaît relativement récemment, à partir de la seconde moitié du XX^{ème} siècle. C'est d'abord dans les années 1960, au Royaume-Uni que l'on voit se formuler une critique de l'élevage intensif, à travers la publication de « Animal Machines » de Ruth Harrison, lanceuse d'alerte, qui pointe le caractère « pathogène » (au sens premier de « générateur de souffrances ») des « fermes usines » qui se multiplient à l'époque (Woods, 2011). Suite au succès de l'ouvrage, le Ministère de l'Agriculture britannique mandata une commission d'experts, chargés de faire un état des lieux de la question et formuler des propositions. Cette commission, dirigée par le professeur de zoologie Roger Brambell, produira un rapport reconnaissant la légitimité de l'inquiétude liée aux conditions d'élevage et soulignant la nécessité de prendre en compte le « Animal Welfare ». Le rapport marque un triple tournant sémantique, politique et scientifique.

Le tournant sémantique tient au fait que jusqu'alors le terme « Welfare » associé aux animaux n'était utilisé que dans le monde de la protection animale, et n'avait pas de signification particulière. Il était généralement associé, sémantiquement, à la dénonciation par les associations, de la « souffrance des animaux » et de la « cruauté » des humains à leur égard (Woods, 2011). Le rapport Brambell signe l'arrivée du terme « Animal Welfare » dans la sphère politique, dont il était absent. Et ce, aux dépens des termes de « souffrance » et « cruauté », évacués du vocabulaire. Le passage de relais entre les associations de protection animale et le gouvernement, dont le rapport est l'incarnation, se traduit par une volonté de « scientifier » la question. En effet, la définition d'« Animal Welfare » utilisé dans le rapport est très large (« le bien-être physique et mental des animaux ») et appelle à des recherches plus poussées pour établir de véritables standards du « welfare ». Dans le sillage du rapport Brambell, une communauté scientifique émergente, au croisement de l'éthologie appliquée, de la psychologie comportementaliste et de la zoologie, se structurera autour de la « animal welfare science » ; un domaine de recherche à part entière, qui se développera fortement à partir des années 1970 (Broom, 2011).

Les résultats de ses travaux serviront de base à l'élaboration du concept des « 5 libertés », affirmés en 1979 par le Farm Animal

Welfare Council. Ce concept sert à désigner les conditions à remplir pour que l'on puisse considérer que l'animal est en situation de bien-être : l'absence de faim et de soif, l'absence d'inconfort, l'absence de douleur, l'absence de peur, et la possibilité d'exprimer son comportement normal.

Pendant les années 1980, en Europe, les principes édictés suite au rapport Brambell et à l'énoncé des 5 libertés, ont alimenté en grande partie l'évolution des réglementations nationales et communautaires. La protection des animaux d'élevage et l'encadrement de leurs conditions d'hébergement, de transport et d'abattage, ont fait l'objet d'un travail normatif conséquent, s'appuyant sur les analyses issues de l'animal welfare science. Mais sans jamais que le « bien-être animal » ne soit jamais réellement défini avec précision dans les textes. La France n'a pas fait exception. Malgré l'adoption de la loi 1976, inscrivant dans le Code rural la qualification de l'animal comme être sensible, la création en 1973 du Bureau de la Protection Animale au sein du Ministère de l'Agriculture, la politique mise en place relève du domaine de la protection animale et n'en réfère pas au « bien-être ». Au milieu des années 1990, l'INRA lance toute une réflexion autour du « bien-être animal », en tentant de conjuguer une approche scientifique et une réflexion éthique et morale (Dantzer & Burgat (dir.), 2001). La notion commence alors à être diffusée dans le grand public. Parallèlement, au niveau européen, l'Eurogroup for Animals fait pression pour que le « bien-être animal » fasse partie des prérogatives de l'Union. En 1998, le Traité d'Amsterdam est adopté et engage les Etats membres à tenir compte des exigences de « bien-être animal » dans l'application de leur politique. En 2005, l'OIE adopte une définition du « bien-être animal » et recommande à ses Etats membres de suivre un ensemble de normes permettant de l'améliorer.

En 2009, le Traité de Lisbonne reconnaît le statut d'être sensible des animaux et l'associe à la notion de « bien-être ». La décennie 2010 sera celle où le « bien-être animal » va commencer à être adopté en tant que tel dans les politiques publiques. En France, en 2015, l'alignement du code civil sur le code rural concernant, à nouveau, le statut d'être sensible sera une étape marquante. Mais l'année suivante, c'est surtout l'élaboration d'une stratégie nationale pour « le bien-être des animaux », l'adoption du plan d'actions prioritaires « en faveur du bien-être animal » et la création d'un Centre National de Référence sur le BEA par le Ministère de l'Agriculture qui témoigneront de l'engagement de l'Etat français en la matière et de l'ancrage politique de la notion. En 2018,

un groupe de travail de l'ANSES propose une définition du BEA, s'appuyant sur les connaissances scientifiques les plus récentes.

Il est intéressant de s'arrêter sur les résultats de ce groupe de travail. Retraçant les approches scientifiques et techniques antérieures du bien-être animal, le rapport de l'ANSES souligne notamment deux écueils. D'une part, jusqu'ici la compréhension et l'évaluation du bien-être animal s'étaient focalisées sur les conditions dans lesquelles évoluait l'animal. Les réflexions portaient sur la manière d'améliorer ces conditions pour atteindre un état de bien-être. Il s'agissait donc moins de penser le bien-être que la bienveillance (cf Glossaire). Dans ce sens, le principe des 5 Libertés est avant tout un principe de bienveillance plus qu'une définition du bien-être.

D'autre part, si les recherches se sont, elles, bien attachées à analyser l'état de bien-être d'un animal, elles l'ont fait essentiellement en privilégiant des indicateurs physiologiques et sur des données comportementales. Or, des recherches plus récentes ont démontré l'existence d'états mentaux chez les animaux, ainsi que leur impact sur le niveau de bien-être. La définition proposée par l'ANSES est par conséquent la suivante : « Le bien-être d'un animal est l'état mental et physique positif lié à la satisfaction de ses besoins physiologiques et comportementaux, ainsi que de ses attentes. Cet état varie en fonction de la perception de la situation par l'animal. » Elle introduit les notions de « perception », d'« attentes », tout en les rattachant aux idées de « conscience animale » et d'« émotions. » C'est donc une définition subjectiviste, qui insiste sur la nécessité d'évaluer le bien-être à l'échelle de l'individu animal.

Dans le sillage des récentes déclarations scientifiques sur l'existence d'une conscience animale, en plus d'une sensibilité depuis longtemps reconnue, on peut penser que la définition de l'ANSES participe d'une forme de critique à l'égard de la réduction de l'animal à sa corporalité et à son statut de « fournisseur de chair ». Critique du « vivant-matière », et valorisation du « vivant-personne » en quelque sorte. Notons enfin que dans cette courte histoire du bien-être animal, la thématique des animaux de compagnie n'apparaît que très récemment et de manière très timide. En France, c'est à partir des Rencontres Animal & Sociétés de 2008 que quelques réflexions sur la question apparaissent, mais de façon très sporadique, et encore aujourd'hui, la stratégie nationale BEA ne lui consacre qu'un seul item, très généraliste. Comment expliquer les raisons de cet intérêt tardif ?

Le bien-être des animaux de compagnie : une tautologie ?

Si l'histoire du bien-être des animaux d'élevage est celle d'une progressive prise en considération de leur sensibilité, de leur psychologie et de leur individualité, qu'en est-il lorsque cette notion émerge dans un univers social où cette considération est censée déjà être acquise ? Comment se fait-il en effet que la question du bien-être puisse venir à se poser à propos des animaux de compagnie, objets – par définition – de tant de respect, d'attention et de soins ?

Pour tenter de comprendre ce qui peut apparaître comme un paradoxe – ou bien comme une tautologie – il faut justement s'arrêter sur la question de la définition de l'animal de compagnie. Croyez-le ou non, il n'est pas aisé de définir ce qu'est un « animal de compagnie ». La notion, largement utilisée par tout un chacun, charrie tout un ensemble d'implicites quant aux espèces animales qu'elle recouvre et aux formes de relations qu'elle désigne. C'est une forme d'évidence, opérante socialement (dans le sens où la notion agrège autour d'elle une grande quantité d'acteurs, d'horizons variés, qu'elle met au travail collectivement) mais relativement peu questionnée.

Définir par l'espèce

Une définition juridique existe pourtant bel et bien : « tout animal détenu ou destiné à être détenu par l'homme pour son agrément¹ » nous dit le Code rural. Notons d'abord que cette définition ne fait pas mention d'espèces animales particulières qui seraient « de compagnie. » Plus loin dans le texte de loi, les chiens et les chats sont évoqués, faisant écho aux définitions « spontanées » de l'animal de compagnie. L'association entre « chien » et « animal de compagnie » est en effet intuitive, mais elle doit être nuancée. D'une part, elle s'est construite historiquement : bien entendu, les chiens n'ont pas été de tout temps « de compagnie ». De nombreux usages (chasses, garde de troupeaux, pistage, combat, trait, consommation) sont bien documentés par les historiens. Et d'autre part, ces usages perdurent aujourd'hui, même en Occident. Ce qui amène à poser la question de la quantification des animaux de compagnie. La population mondiale de chiens représente aujourd'hui 900 millions d'individus, quelques 82 millions pour l'Europe, 70 millions pour les Etats-Unis, et 7,5



millions pour la France : ces chiffres nous disent-ils quelque chose sur l'importance des animaux de compagnie ? Pas réellement, car ils agrègent sans distinction des chiens aux statuts et aux destins bien différents : chiens errants, de chasse, de garde, de sécurité, de concours etc. Si l'association entre chiens et animaux de compagnie semble à ce point évidente, c'est que les chiffres les concernant ont beaucoup été diffusés (et produits parfois) par des acteurs puissants du marché des animaux de compagnie (alimentation et santé animale). Par ailleurs, depuis quelques décennies, les chats sont considérés également comme des animaux de compagnie, alors qu'ils ont longtemps été vus comme des animaux « libres » ou « liminaux » comme les rats ou les pigeons, situés quelque part entre la domesticité et la vie « sauvage ». Leur histoire évolutive, très différente de celle des chiens, ne les destinait pas être intégrés de manière si forte dans la vie des humains, au point de concurrencer aujourd'hui les chiens en termes démographiques. Mais là encore, rien ne nous dit si tous ces chats sont « de compagnie. » Sans parler du fait que certains individus d'espèces habituellement considérées comme « sauvages » sont désignés sous le vocable « nouveaux animaux de compagnie » ; ou des débats récents sur le statut du cheval, que l'on souhaitait assimiler dans le Droit à un animal de compagnie.

La définition de l'animal de compagnie par l'espèce n'est donc pas la plus pertinente tant elle semble sans cesse débordée par des nouveaux individus « candidats » à ce statut (enviable ?).

Définir par l'utilité sociale

Revenons alors à la définition juridique évoquée plus haut. Si elle reste généraliste concernant l'espèce, elle caractérise l'animal de compagnie à travers le type de lien qui l'unit à l'humain : un lien de propriété, potentiel ou effectif. Outre le fait que la dimension « affective » n'est pas du tout mentionnée, ce n'est néanmoins pas l'élément qui distingue l'animal de compagnie : tout animal domestique peut être soumis à ce lien de propriété. C'est le fait d'associer ce lien à une dimension d'« agrément » qui fait ici la spécificité de l'animal de compagnie. Faut-il entendre « agrément » comme « ce qui procure du plaisir » ? Dans ce sens, on pourrait considérer qu'un animal de rente procure également une forme d'agrément à son propriétaire, par les bénéfices qu'il retire du commerce de sa chair ou de son travail. On reconnaît le caractère « partagé » des bénéfices que l'humain tire de l'animal de rente : parce qu'il est objet de consommation, l'agrément dont il

est question ne concerne pas que le propriétaire de l'animal. On considère ainsi l' « utilité sociale » de l'animal de rente. Est-ce à dire que l'animal de compagnie serait, par contraste, « inutile » ? C'est l'élément de définition que retient justement l'anthropologue Jean-Pierre Digard (1999). Selon lui, c'est une étape inédite dans l'histoire de la domestication : qu'on ne demande pas à un animal domestique de servir à quelque chose n'aurait jamais été constaté jusqu'ici. Outre que la théorie « fonctionnaliste » de la domestication est remise en cause aujourd'hui (il n'est pas certain que l'on ait domestiqué des animaux dans un but précis), l'exclusion de l'animal de compagnie du domaine de l'utilité sociale pose question dans certains cas : les chiens d'assistance pour personnes handicapées, s'ils apportent un soutien technique à leurs maîtres, ont également une fonction de support affectif, et redeviennent « chiens de compagnie » lorsqu'ils ne travaillent plus. Leur utilité sociale est précisément indexée à la relation dite de compagnie qu'ils entretiennent avec leurs maîtres. S'il est vrai que le terme « compagnie » renvoie historiquement à l'aristocratie, et aux « dames de compagnie » qui partageaient l'oisiveté et le désœuvrement des femmes de la noblesse (l'absence de travail en somme), associer « animal de compagnie » et « inactivité/inutilité » n'est pas satisfaisant. Outre que « tenir compagnie » était tout à la fois une fonction et un travail pour qui l'accomplissait, on peut considérer que l'expression ne rend compte que partiellement des aspirations actuelles des propriétaires d'animaux. Le développement des sports canins, comme l'agility ou le cani-cross, témoigne de cette envie des humains de « faire quelque chose » avec leur animal, de partager une activité de loisir ensemble, de créer des liens en dehors de la domesticité, et de cultiver ainsi leur complicité. La philosophe américaine Donna Haraway (2008) a analysé ces pratiques comme des occasions de questionner et de reconfigurer la notion de « compagnie ». Haraway nous rappelle en effet que « compagnie » renvoie à « compagnon » dont l'étymologie désigne une activité : le partage du pain, cum panis. Un compagnon est celui avec qui on partage le pain, ce qui diffère de l'idée de « tenir compagnie », renvoyant à l'inactivité et à l'oisiveté. Être compagnon c'est, pour l'humain comme pour l'animal, être engagé dans une activité conjointe. Haraway va même plus loin en disant que c'est par l'activité partagée que l'on devient compagnons. La relation de compagnonnage nous transformerait donc, humains et animaux. L'expression « companion animals », largement utilisée dans le monde anglophone, se rapproche ainsi de l'acception de Haraway, en ce qu'elle insiste sur la dimension quasi familiale de la relation (puisque que le terme « compagnon » est également utilisé pour des couples humains)².

Définir par l'affection

Puisqu'il est question de « famille », attardons nous sur l'expression « animaux familiers » qui est parfois utilisée comme synonyme d'animaux de compagnie. Que certains animaux fassent partie intégrante des familles humaines, est devenue en quelques décennies une forme de « lieu commun », aussi bien médiatique qu'intellectuel. Dans les années 1980, le philosophe et sociologue Paul Yonnet analysait l'augmentation du nombre de chiens et de chats dans les ménages français comme un signe d'une crise de l'éducation familiale. Selon lui, les possesseurs d'animaux de compagnie voyaient en ces derniers des « enfants idéaux », puisque nettement plus dociles que les petits humains, et surtout condamnés à ne jamais quitter le foyer familial, à rester des enfants jusqu'à leur mort en somme. Cette analyse ouvrait la voie à la théorie de « l'animal de substitution », très répandue dans les milieux académiques, sans qu'elle n'ait fait au préalable l'objet d'un réel travail conceptuel ou d'une mise à l'épreuve empirique. Précisément, cette théorie postulant que les animaux de compagnie viendraient suppléer à la présence humaine (ici, celle des enfants) est contrariée par certaines statistiques, qui tendent à montrer que la présence animale est forte dans les familles nombreuses, bien plus que dans les ménages composés de personnes seules. Les chiffres viennent donc relativiser cette idée d'un animal comme substitut à la présence humaine, remède à la solitude ; phénomène qui a une existence mais qui ne résume ni l'expérience ni les motivations de la possession d'animaux de compagnie. Voilà pour la mise à l'épreuve empirique. Quid du travail conceptuel ? C'est sur le terme « famille » qu'il serait bon de l'amorcer. Que signifie pour un animal faire partie de la famille ? Est-il l'enfant ? Le parent ? Le frère, la sœur ? Tout cela à la fois ? Là encore, les données manquent, sans doute parce que le raisonnement par analogie laisse peu de possibilité à l'animal de trouver une place qui lui serait propre, une place qui serait sienne. En fait, il n'est pas impossible que l'on ait affaire à un malentendu : et si « animal familier » n'était pas synonyme d'inclusion familiale ? Le terme « familier » est employé pour désigner une forme de relation à des choses ou à autrui. On dit de quelque chose qu'il est « familier » quand on le connaît bien, et que l'on peut se comporter à son égard d'une manière particulière, singulière ; qui diffère des relations que l'on entretient avec des choses ou des êtres « anonymes », que l'on ne connaît pas. « Familier » renvoie ici au proche, à l'interconnaissance, et aussi à une forme de relation dans laquelle les exigences sociales sont « relâchées ».



Le langage est familier lorsqu'on ne cherche pas à maintenir une forme de politesse, une étiquette. Cette idée de relâchement des codes sociaux est au cœur de la définition de la familiarité. Il est fort possible que la famille ait pu historiquement se constituer comme le lieu où la familiarité est permise, voire encouragée. Il est même fort possible que la familiarité constitue la base d'une définition moderne de la famille (au sens où c'est parce que l'on est engagé dans un régime de familiarité que l'on est considéré comme un membre de la famille). Et il est fort possible que le type de relations qu'entretiennent les humains avec les animaux de compagnie relève de la familiarité. Là encore, c'est un lieu commun parmi les propriétaires que d'évoquer les rapports intimes qui les unissent à leurs animaux ; et plus encore : le fait que leurs animaux « les aiment comme ils sont », sans les juger, de manière inconditionnelle. Ce discours de l'inconditionnalité de l'amour des bêtes, de leur absence de jugement, renvoie précisément à cette idée de familiarité : ce que procurent les rapports aux animaux de compagnie, c'est précisément une forme de relation « a sociale », ou « infra-sociale », où les exigences de la sociabilité entre humains sont moins pesantes. On peut être « réellement soi-même » avec son chien, en somme. La familiarité est donc –peut être– ce que recherchent les propriétaires d'animaux de compagnie. Et par conséquent, l'expression « animaux familiaux » prend un tout autre sens : il n'est plus question d'inclusion dans la sphère familiale ici, mais de type de relation. D'ailleurs, si c'était l'acceptation « animaux comme membres de la famille » que l'expression cherchait à recouvrir, on parlerait plus volontiers d'« animaux familiaux. »

Définir par le soin

Pour autant, c'est bien l'assimilation de l'animal de compagnie à un membre de la famille qui retient l'attention des médias. A leur décharge, il faut rappeler que le terme anglais « pets » a d'abord été utilisé pour désigner les enfants ; plus particulièrement les enfants « gâtés », « mal éduqués », trop choyés et traités avec un excès de soin. Avant de prendre le sens d'animaux de compagnie, le mot « pets » est donc initialement lesté d'une forme de critique relative à la relation de compagnie. Mieux : le terme est en lui-même une forme de critique. Et il est notable que cette critique, qui remonte donc au moins au XVI^{ème} siècle, se retrouve encore aujourd'hui. Critique de la « mauvaise éducation » comme on l'a vu, mais aussi critique de l'irrationalité supposée des propriétaires d'animaux de compagnie. Régulièrement, ces derniers attirent

l'attention des médias, qui commentent l'augmentation exponentielle des dépenses relatives aux soins des animaux de compagnie. Il est vrai que ce marché est énorme : rien qu'aux États-Unis, entre 1994 et 2018, ces dépenses ont augmenté de 323%. L'industrie de l'alimentation pour animaux de compagnie connaît en effet une croissance continue depuis son émergence dans les années 1960. Mais l'alimentation n'est plus le seul segment du marché : la santé animale, ainsi que toute une nouvelle gamme de services pour animaux de compagnie, tirent profit du souci et du soin apportés aux animaux de compagnie. Cette augmentation des dépenses et cette diversification de l'offre est régulièrement pointée dans les médias comme le signe d'une forme de « décadence », voire de pathologie sociale. En des temps de crise, voir un marché ne pas la connaître (la crise) semble déjà un étrangeté, mais quand le marché en question capitalise sur les rapports aux animaux, certains commentateurs ne cachent pas leur inquiétude, ou leur panique morale : « Sont-ils devenus fous ? » titrait un hebdomadaire français à ce sujet (Herpin & Verger, 1992). La dénonciation de l'irrationalité des propriétaires d'animaux de compagnie, dont attesteraient ces dépenses indues, vient s'ajouter à la longue liste de stigmates dont souffre la relation de compagnie : narcissisme, repli sur soi, misanthropie etc. Cette constellation de critiques se trouve condensée dans un ouvrage nord-américain paru en 1968, intitulé « Petishism », et qui dénonce le surinvestissement des populations occidentales vis-à-vis des animaux de compagnie.

Définir par l'excès

Ainsi, ce qui caractérise l'animal de compagnie, au travers les différentes terminologies utilisées, c'est bien le soin et l'attention que les humains lui procurent ; parfois à l'excès si l'on reprend précisément les critiques adressées aux propriétaires. Une partie de ces critiques vise la posture morale adoptée par les propriétaires que l'on accuse d'un anthropomorphisme tout à la fois irrationnel et dangereux pour la pensée humaniste qui est censée structurer les sociétés occidentales ; c'est donc bien l'intention des propriétaires qui est au centre des débats. « La bienveillance envers les animaux n'autorise pas tout » semblent dire les critiques. De la même façon, en désignant la possession d'animaux de compagnie comme alimentant une forme de misanthropie, ces critiques sont en quelque sorte anthropocentrées : c'est bien le danger que feraient peser les propriétaires d'animaux sur le « vivre ensemble », sur la sociabilité minimale entre humains, reposant donc sur des postulats humanistes, qui est pointé ici. Les conséquences négatives

sur les humains et sur la définition même d'humanité structurent cette partie des critiques adressées au phénomène « animal de compagnie » ; et par delà, à la bienveillance vis-à-vis des animaux. Pour autant, un autre pan de critiques tend à dénoncer les conséquences néfastes pour les animaux eux-mêmes. Le cloisonnement des animaux de compagnie dans des appartements ou des maisons, peu de contact avec des humains, une inactivité qui peut générer de l'obésité par exemple : à partir des années 2000, tout cela commence à être pointé comme autant d'arguments, étayés scientifiquement par ailleurs, qui viennent contredire cette forme d'évidence qui consiste à associer la condition d'animal de compagnie, à une condition forcément enviable. Des réflexions en éthique animale viennent appuyer cette critique et lui donner un tour plus « fondamental » : le principe même de détenir un animal pour son propre agrément serait moralement condamnable. Enfin, des critiques de la « commodification » ou la « production » des animaux de compagnie émergent, portées tout autant par des associations « animalistes » que par des pouvoirs publics de certains pays. Au Québec, en 2009, un groupe de travail interministériel a remis un rapport sur le bien-être des animaux de compagnie, faisant suite à la dénonciation publique de plusieurs élevages de chiens, produisant des « chiots de compagnie » à un rythme industriel, mais également à la problématique de la surpopulation chronique dans les refuges de protection animale, régulée en partie par le recours à l'euthanasie (Groupe de travail sur le bien-être des animaux de compagnie, 2009 ; Michalon, 2014a). Il est donc intéressant de constater que c'est la dénonciation d'une gestion industrielle des animaux de compagnie, de leur production à leur élimination, qui fait émerger la thématique de leur bien-être. De la même manière que la question du BEA a émergé en réaction à l'industrialisation de l'élevage des animaux de consommation, le BEA appliqué aux animaux de compagnie naît d'une critique des conditions industrielles de leur existence.

Ces nouvelles formes de critiques de la possession d'animaux de compagnie, que l'on dira « zoocentrées », émanent de personnes qui déclarent aimer les animaux en général, et confessent, par ailleurs, être elles-mêmes entourées de chiens, de chats ou autres lapins (voir Irvine, 2004, ou Danten, 1999). A l'image de la bioéthicienne Jessica Pierce, qui a signé récemment un article dans le New York Times sur le sujet³, ces personnes admettent sans mal être au cœur d'un paradoxe : à trop aimer les animaux, on en vient à les maltraiter, disent-elles. On peut traduire ce paradoxe en d'autres termes : il dénote de la prise de conscience du décrochage possible entre bienveillance à l'égard des animaux et la bienveillance effective ; et a fortiori leur bien-être.



Le « bien-être » des animaux de compagnie : une question radicalement contemporaine

Nous avons introduit ce texte en insistant sur l'originalité de la question posée par notre think tank. Originale, cette question l'est dans la mesure où elle n'avait été que très peu formulée jusqu'ici. Au regard de l'histoire que nous venons de retracer cela peut à la fois surprendre, et s'expliquer. « Surprendre » puisque du point de vue de notre définition intuitive de la relation de compagnie, c'est bien dans la communauté de « amoureux » des animaux que la question de leur bien être aurait dû apparaître en premier lieu. Mais précisément, c'est bien parce que la condition d'animal de compagnie semblait largement plus enviable que celle des animaux de rente, que la conceptualisation du bien-être animal s'est d'abord accomplie à propos de ces derniers. A ce titre, on peut donner raison à Jean-Pierre Digard (2009) lorsqu'il explique que la grille de lecture provenant du monde social du « vivant personne » tend à s'appliquer petit à petit à toute forme de relation aux animaux.

L'histoire du bien-être animal semble en effet être celle d'une réponse scientifique et politique aux critiques adressées par les tenants d'un animal vu comme « vivant personne ». Répondant à cette critique, toute une communauté scientifique s'est constituée et a produit des travaux qui ont mis en lumière la nécessité de prendre en compte le bien-être animal à l'échelle de l'individu, dans sa sensibilité, dans la conscience qu'il a de lui-même, et dans sa singularité. Ces conclusions élaborées à partir des animaux de rente vont dans le sens d'une prise en compte de la subjectivité des animaux, ne pourront que renforcer la grille de lecture prônée par les tenants du « vivant personne ». Il ne reste plus qu'un dernier espace où cette grille de lecture doit commencer à s'imposer : le monde social où elle-même a émergé. C'est pour cette raison, notamment, que les critiques adressées à la possession d'animaux de compagnie ont changé de forme récemment : historiquement, la relation de compagnie a toujours été soumise à des critiques « externes », provenant de personnes qui n'étaient pas engagées dans le type de rapport aux animaux qu'elles dénonçaient comme problématique. Depuis quelques décennies, ces critiques sont formulées par des personnes directement concernées et impliquées dans la relation de compagnie. L'émergence de ces critiques « internes » peut être lue comme le signe d'un moment de bascule important, en ce qu'il témoignerait de la mainmise

presque totale du « vivant personne » comme prisme de représentation de nos rapports aux animaux. En ce sens, le bien être des animaux de compagnie est une question qui arrive à point nommé, puisqu'elle va permettre de nommer ce qui ne l'était point (l'association implicite entre « animal de compagnie » et « bien être ») et de pointer de nouvelles manières de nommer, utiles pour notre compréhension de la situation actuelle. La différence entre « bien être » et « bientraitance », que l'on doit aux travaux des chercheurs s'étant questionnés sur le bien-être animal, représente à ce titre une avancée très importante puisqu'elle permet de distinguer ce qui relève des pratiques humaines (et donc de la responsabilité humaine) engageant des animaux et ce qui relève de l'effet qu'ont (ou pas) ces pratiques sur les animaux. Sans cette première distinction, la question du bien-être des animaux de compagnie n'aurait pas de sens, puisqu'elle repose sur la mise en rapport d'une condition objective (dépendant des pratiques humaines) et d'un état subjectif (ce que ressentent les animaux).

Mais à cette distinction entre « pratiques » (bientraitance) et « état » (bien-être), il faut rajouter la question de l'« intention » (bienveillance). D'un point de vue stratégique, s'interroger sur l'intention bienveillante des propriétaires d'animaux de compagnie, est en effet indispensable pour comprendre la forme de paradoxe dans lequel ces derniers peuvent se trouver, pensant faire le meilleur pour leur animal et à qui l'on va pourtant dire que leur animal souffre. Pour qui veut promouvoir le bien-être des animaux de compagnie, il est important en effet d'avoir conscience de ce décrochage potentiel entre des intentions bienveillantes et des pratiques bientraitantes. Mais il serait dommage de ne considérer cette bienveillance que sous l'angle d'un biais problématique à éliminer, relevant de l'histoire individuelle du propriétaire, et faisant nécessairement obstacle à l'accomplissement d'objectifs en termes de bien-être. Il est important d'aborder la bienveillance à l'égard des animaux comme un phénomène collectif, qui s'est construit lentement, et qui impacte durablement nos rapports aux animaux.

D'un point de vue sociohistorique, s'interroger sur la bienveillance vis-à-vis des animaux c'est s'autoriser à comprendre les mécanismes socio-culturels qui ont permis tout à la fois le développement du phénomène « animal de compagnie » et l'émergence des notions de « bien-être » et de « bientraitance ».

La question du bien-être des animaux de compagnie est ainsi originale, dans le double sens du terme : représentant l'aboutissement de l'histoire récente de nos rapports aux animaux, elle n'aurait sans doute pas pu être posée plus tôt. En cela, elle est inédite. Et parce qu'elle inaugure et initie tout un champ de réflexions nouvelles, on peut présager qu'elle sera à l'origine de changements conséquents.

EN QUELQUES MOTS

- Les relations aux animaux domestiques dans le monde occidental ont fortement évolué depuis le XIX^{ème} siècle
- Deux façons de voir et d'agir avec les animaux se sont développées de manière conséquente : le vivant personne et le vivant-matière
- Le vivant-personne recouvre des phénomènes sociaux comme la protection animale et à la possession d'animaux de compagnie
- Le vivant-matière recouvre l'industrialisation des conditions de vie et de mort des animaux domestiques
- La notion de « bien-être animal » fait son apparition suite à une critique de l'industrialisation (vivant matière), au nom du respect des animaux (vivant personne)
- Le « bien-être animal » n'a pendant longtemps concerné que les animaux de rente
- La thématique du bien-être des animaux de compagnie apparaît plus récemment
- Comme pour les animaux de rente, c'est la gestion industrielle des animaux de compagnie qui fait émerger la question de leur bien-être

Références

Académie Vétérinaire de France (2007). Rapport sur l'utilisation du néologisme « bien-être » à propos de la protection des animaux. Paris.

ANSES (2018). Bien-être animal : contexte, définition et évaluation. Paris.

Agulhon, M. (1981). «Le sang des bêtes. Le problème de la protection des animaux en France au XIX^e siècle.» *Romantisme*(31): 81-109.

Baldin, D. (2014a). Histoire des animaux domestiques (XIX^e-XX^e siècle). Paris, Le Seuil.

Baldin, D. (2014b). «De l'horreur du sang à l'insoutenable souffrance animale. Élaboration sociale des régimes de sensibilité à la mise à mort des animaux (19^e-20^e siècles).» *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 2014/3(123): 52-68.

Baratay, E. (2003). *Et l'homme créa l'animal*, Odile Jacob.

Baratay, E. (2008). *La Société des animaux. De la Révolution à la Libération*. Lyon, La Martinière.

Broom, D. M. (2011). «A History of Animal Welfare Science.» *Acta Biotheoretica*(59): 121-137.

Dalla-Bernardina, S. (1991). «Une Personne pas tout à fait comme les autres. L'animal et son statut.» *L'Homme* 31(120): 33 - 50.

Danten, C. (1999). *Un vétérinaire en colère. Essai sur la condition animale*. Montreal, VLB Editeurs.

Dantzer, R. and F. Burgat, Eds. (2001). *Les animaux d'élevage ont-ils droit au bien-être ?*, INRA Editions.

Digard, J.-P. (1990). *L'homme et les animaux domestiques. Anthropologie d'une passion*. Paris, Fayard.

Digard, J.-P. (1999). *Les français et leurs animaux. Ethnologie d'un phénomène de société*. Paris, Hachette Littératures.

Digard, J.-P. (2009). «Raisons et déraison des revendications animalitaires. Essai de lecture anthropologique et politique.» *Pouvoirs*(131): 97-111.

Franklin, A. (1999). *Animals and Modern Cultures: A Sociology of Human-Animal Relations in Modernity*, Sage Publications.

Franklin, A. and R. White (2001). «Animals and modernity: changing human-animal relations, 1949-98.» *Journal of Sociology* 37(3): 219-238.

Groupe de travail sur le bien-être des animaux de compagnie (2009). *Vers un véritable réseau pour le bien-être des animaux de compagnie*. Québec.

Haraway, D. (2008). *When species meet*. Minneapolis, University of Minnesota Press.

Herpin, N. and D. Verger (1992). «Sont-ils devenus fous? La passion des Français pour les animaux familiers.» *Revue Française de Sociologie* 33(2): 265-286.

Irvine, L. (2004). «Pampered or Enslaved? The Moral Dilemmas of Pets.» *International Journal of Sociology and Social Policy* 24(9): 5-17.

Lestel, D. (2004). *L'animal singulier*. Paris, Seuil.

Michalon, J. (2014a). «Pourquoi faut-il parler de la mort des animaux de refuge ?» *Thanatologie – Etudes sur la mort*(145): 73-82.

Michalon, J. (2014b). *Panser avec les animaux. Sociologie du soin par le contact animalier*. Paris, Presses des Mines ParisTech.

Micoud, A. (2010). «Sauvage ou domestique, des catégories obsolètes ?» *Sociétés* 2(108): 99-107.

Pelosse, V. (2002). «Entre recherche agronomique et questionnement éthique, l'animal de rente.» *L'Homme* (163): 217-228.

Porcher, J. (2005). «Le «bien-être animal» existe-t-il?» *Economie rurale* (285): 87-93.

Porcher, J. (2004). *Bien-être animal et travail en élevage.*, INRA Editions/Educagri Editions.

Rémy, C. (2009). *La fin des bêtes. Une ethnographie de la mise à mort des animaux*. Paris, Economica.

Serpell, J. A. (1996). *In the Company of Animals*. Cambridge, Cambridge University Press.

Spaak, M. (2014). *Mobilisations associatives et « bien-être animal »*. L'arbre qui cache la forêt de la cause animale. Paris, ANSES.

Spencer, S., E. Decuyper, et al. (2006). «History and ethics of keeping pets: Comparison with farm animals.» *Journal of Agricultural and Environmental Ethics*(19): 17-25.

Szasz, K. (1968). *Petishism: pet cults of the Western world*, Hutchinson.

Traini, C. (2011). *La cause animale (1820-1980). Essai de sociologie historique*. Paris, Presses Universitaires de France.

Vialles, N. (1987). *Le sang et la chair. Les abattoirs des pays de l'Adour*, Maison des Sciences de l'Homme.

Woods, A. (2011). «From cruelty to welfare: the emergence of farm animal welfare in Britain, 1964-71.» *Endeavour* 36(1): 14-22.

Yonnet, P. (1983). «L'homme aux chats. Zoophilie et déshumanisation.» *Le Débat*(27): 111-126.

Regards croisés

Yasmine Debarge

Yasmine Debarge, est chargée de mission pour Canidea, organisation qui réunit l'ensemble des associations qui éduquent et remettent des chiens d'aide à la personne : Chiens-guides, chiens d'assistance et chiens de médiation...

CAPwelfare :

Pour quelle raison et depuis quand vous êtes-vous emparée de la question du bien-être des chiens ? Dans quel contexte cette question a-t-elle émergé ? Il y avait une demande ?

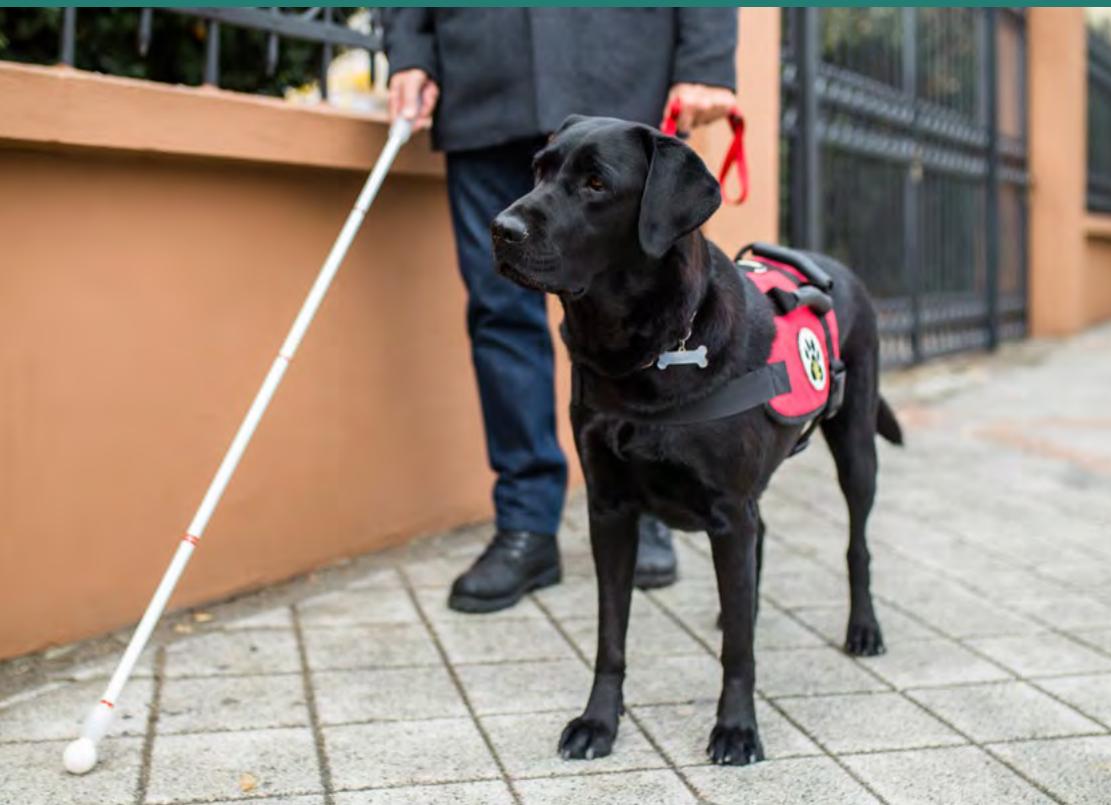
Yasmine Debarge:

A titre personnel c'est une problématique qui me tient à cœur, mais ce n'est pas suffisant. C'est une des problématiques communes à l'ensemble de nos associations, qui, même si elles ont des vocations propres et des pratiques liées à des problématiques de handicap et de maladies différentes ont toutes un point en commun : l'utilisation de chiens qu'il faut éduquer. Alors avoir comme dénominateur commun la prise en compte du Bien-être du chien nous rappelle aussi que nous avons des valeurs communes.

Au-delà du bénéfice pour les animaux et pour les bénéficiaires, ce qui est par ailleurs le point le plus important, cela aura également un impact en termes de visibilité par rapport au secteur et aux messages que nous envoyons aux pouvoirs publics, aux donateurs, aux mécènes, à la société...

CAPwelfare :

La première finalité de la prise en compte du Bien-Etre de ces chiens n'est -elle pas finalement qu'ils travaillent mieux, qu'ils soient plus "performants" ?



Yasmine Debarge :

Il faut plutôt se dire que le Bien-Etre de l'animal dans ce domaine est un principe de base. Ensuite, il me paraît évident qu'un chien qui se sent bien aura une meilleure relation avec son maître, et oui, cette équipe fonctionnera mieux.

CAPwelfare :

Quelles relations entretenez-vous avec le monde vétérinaire ?

Yasmine Debarge :

Deux vétérinaires siègent dans notre conseil scientifique ; ils sont notamment présents au sein d'une commission "certification et procédures " qui traite plus particulièrement de questions liées au Bien être des chiens.

Et dans nos écoles, d'autres vétérinaires sont présents soit en tant qu'administrateurs, soit parce qu'ils sont les professionnels consultés lors du parcours d'éducation des chiens. Bien évidemment, nos centres d'élevage ont aussi leurs vétérinaires attirés.

CAPwelfare :

Les vétérinaires évaluent donc le bien-être physique des différents chiens utilisés dans les associations réunies au sein de Canidea, mais quels sont les outils, s'ils existent, que vous utilisez pour évaluer leur Bien-être mental?

Yasmine Debarge :

Aujourd'hui dans ce domaine, rien n'est encore formalisé, chez Canidea en tout cas.

Evaluer la bonne santé, l'aspect physique c'est assez simple, évaluer la santé mentale c'est autrement plus compliqué...

Dans la réalité aujourd'hui, ce sont les éducateurs canins qui estiment si les chiens vont bien ou pas, et je voudrais préciser que ce sont des personnels très compétents et expérimentés, notamment pour déceler des comportements anormaux. Mais il est vrai que les pratiques sont variables et qu'il y a nécessité d'un formalisme à ce niveau.

CAPwelfare :

Justement, concernant la question du Bien-être animal, êtes-vous en attente d'une expertise particulière de la profession vétérinaire ?

Yasmine Debarge:

Lorsque nous avons lancé la réflexion sur cette question du bien-Etre animal, on s'est aperçu qu'il y avait des définitions extrêmement variables et qu'aujourd'hui on est plutôt sur une définition en négatif définissant le Bien-Etre comme une absence de mal-être. Or il nous semble que les choses ne sont pas si simples... Par ailleurs nous constatons qu'au niveau de l'expertise vétérinaire les choses sont également variables, et que les diagnostics sur le Bien-être peuvent être différents d'un vétérinaire à l'autre (en gros elles vont de l'absence simple de Mal-être à des analyses beaucoup plus fines). Autrement dit, dans les faits, la profession vétérinaire en tant que telle ne fait pas forcément office de référence absolue. Dans la réalité l'expertise développée par des individus investis, et pas seulement les vétérinaires, est plus importante pour nous.

Nous sommes convaincus en tout cas qu'il y a complémentarité des métiers...Et puis il faut prendre en compte les fonctions supports, qui ont aussi leur importance en ce sens qu'elles ont leur mot à dire sur les moyens alloués et aux structures pour aller vers le Bien-être animal.

En résumé, il n'y a pas que le vétérinaire, même si son expertise est primordiale. La complémentarité entre les différents métiers est nécessaire si on veut avoir un regard lucide sur ce qu'on peut apporter au chien en terme de Bien-être.

CAPwelfare :

On connaît les chiens d'assistance, les chiens de médiation, les chiens guide, ceux qui contrôlent le diabète ou les crises d'épilepsie, mais avez-vous identifié des domaines de travail ou d'utilisation des chiens qui sont plus problématiques si on veut tenir compte de son Bien-être ? Y-a-t-il des domaines plus ...flous ? On sait par exemple qu'aux USA des chiens ont été remis à des vétérans en syndrome de stress post-traumatique.

Yasmine Debarge :

Un peu partout dans le monde il y a des expérimentations qui sont lancées sur tout un panel de pathologies psychiques qui peuvent recourir à l'utilisation de chiens d'assistance...

On souhaiterait développer ça en France mais nous attendons clairement un cadre réglementaire précis pour savoir comment protéger les chiens également, notamment concernant les risques de passage à l'acte sur l'animal.



Un cadre réglementaire nécessaire également pour régler les nombreuses interrogations que ça soulève : la sélection des bénéficiaires par exemple, avec ou sans carte d'invalidité. Or dans le cadre de pathologies psychiques, toutes ne donnent pas droit à une carte d'invalidité et d'un point de vue réglementaire en France sans carte d'invalidité il n'y a pas possibilité d'avoir un chien d'assistance ...

Nous y allons donc prudemment car les risques de dérives sont réels : il n'y a qu'à songer au chien de soutien émotionnel aux Etats-Unis, pratique contre laquelle nous allons prendre une position officielle en France car ces chiens, dont les maîtres veulent prétendre à l'accessibilité, n'ont pas reçu ni formation, ni éducation spécifique.

Pour notre part nous ne souhaitons pas le développement de ce type de chien d'assistance car justement on ne sait pas ce qu'il en est en termes de bien-être animal. Et au-delà je ne suis pas persuadée que remettre un chien d'assistance à une personne dépressive va sortir la personne de la dépression.

Douleur et Bien-Être de l'Animal de Compagnie

Thierry Poitte

Nous souhaitons démontrer les nombreux parallèles et les points de convergence qui unissent BEA et douleur.

L'environnement, les états psychologiques et mentaux de l'individu jouent des rôles essentiels dans le BEA mais aussi dans la douleur puisque ces facteurs modulent la perception de la sensation nociceptive.

La compréhension du modèle constructionniste de la douleur (qui rejoint la définition du BEA par l'ANSES) est un prérequis judicieux pour intéresser les praticiens à la thématique du BEA:

Les progrès des neurosciences et de l'éthologie nous renseignent sur l'historique et la convergence des définitions de la douleur et du BEA, leur complexité multidimensionnelle et la nécessité de mieux comprendre les interactions avec la cognition et les émotions.

Nous proposons d'établir les liens indéfectibles entre douleur, émotions et cognition.

Ainsi les triptyques Douleur / Emotions / Cognition et BEA / Emotions / Mental constituent des avancées majeures pour appréhender les interactions complexes de ces domaines dans lesquels un dynamisme plastique structurel et fonctionnel construit peu à peu un individu douloureux ou non, en état de bien-être ou de mal-être.

Historique et convergence des définitions

Différentes approches se sont succédées pour définir le BEA et la douleur :

- **Modèles de Hugues, de Fraser, de Broom, de Duncan et définition du BEA par l'ANSES**

Le modèle naturaliste de Hugues définit une harmonie et une santé physique et mentale entre un animal et son environnement, à un moment donné. Mais il s'agit d'un état statique.

Les modèles adaptatifs de Fraser et Broom s'intéressent davantage à une vision dynamique interactive entre l'animal et son environnement en prenant compte des moyens déployés pour s'adapter aux contraintes du milieu: des stratégies de coping (c'est à dire littéralement faire face ou par interprétation faire avec) se développent ou non pour faciliter l'adaptation.

Le modèle de Duncan investit la relation dynamique entre l'animal et son milieu en s'interrogeant sur la perception de l'environnement propre à chaque espèce (Von Uexküll) et sur les capacités d'adaptation via les émotions.

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) propose en 2018 :

Le bien-être d'un animal est l'état mental et physique positif lié à la satisfaction de ses besoins physiologiques et comportementaux, ainsi que de ses attentes. Cet état varie en fonction de la perception de la situation par l'animal.

- **Théorie cartésienne de la douleur**

La théorie « spécifique » de la douleur a été initialement proposée par Descartes en 1664 : un système nerveux de communication convoie un message directement d'un récepteur cutané jusqu'au centre de la douleur dans le cerveau.



La figure ci-dessus montre que la chaleur d'une flamme agresse la main, provoque la mise en tension d'un filament qui ouvre un pore au niveau du cerveau.

Il s'agit d'un système d'alarme cablé, inerte, de type réflexe, dans lequel le cerveau ne joue qu'un rôle passif et caractérisé par un gradient de linéarité : plus le dommage est fort, plus la douleur est forte, à l'image de la corde en bas du clocher qui agit sur la cloche au sommet : Plus on tire fort, plus la cloche sonne fort.

Cette représentation de la douleur persiste encore aujourd'hui auprès du grand public et de certains acteurs du monde médical venant attribuer d'abusives vertus diagnostiques voire thérapeutiques à la douleur (dolorisme médical).

Chez l'humain, le corps est séparé de l'esprit et des émotions. L'Animal, privé d'âme, est une pure machine, insensible et inconsciente.

Le modèle de Hugues, bien éloigné de la vision cartésienne, fait toutefois le constat d'une relation d'harmonie figée avec son milieu et dans la gestion d'une situation à risque (la douleur) où tout ne serait qu'une histoire de réflexe gradué.

- **Théorie multidimensionnelle de la douleur**

Le modèle multidimensionnel de la douleur confère un rôle dyna-

mique à une matrice cérébrale qui se substitue à un centre de la douleur et qui module la perception de la douleur via les émotions et la cognition.

La douleur devient totale : physique, psychologique, spirituelle, sociale et familiale (Total pain de Cicely Saunders).

Le comité de taxonomie de l'Association Internationale d'Etude de la Douleur (International Association for the Study of Pain – IASP) a adopté en 1979 la définition de la douleur proposée par Merskey :

La douleur est une sensation et une expérience émotionnelle désagréable en réponse à une atteinte tissulaire réelle ou potentielle ou décrite en ces termes.

Cette définition associe les dimensions sensorielles, affectives et émotionnelles et rend compte des mécanismes générateurs physiques et/ou psychologiques.

La qualification sensorielle interpelle sur le fait que la douleur pourrait être un 6ème sens (cf encadré 1).

Encadré 1 : La douleur est-elle un 6ème sens ?

La douleur est une perception complexe et pluridimensionnelle exprimée par des composantes sensori-discriminative, émotionnelle, cognitive et comportementale qui dépassent la simple grandeur sensorielle.

Cependant la nociception (1ère étape du processus douloureux) ne doit pas être considérée comme un 6ème sens en raison de différences physiopathologiques:

1° Les 5 systèmes sensoriels sont caractérisés par des récepteurs hautement spécifiques de la vision (cônes et bâtonnets de la rétine), du toucher (corpuscules de Pacini, Meissner, Ruffini), de l'ouïe (organe de Corti), du goût (chémo-récepteurs des papilles gustatives), de l'odorat (chémo-récepteurs de la muqueuse nasale).

La douleur relève de systèmes sensoriels, mais se distingue par l'absence de structures spécialisées et histologiquement définies : les nocicepteurs sont des terminaisons libres (extrémités distales d'axones) tapissées par des canaux transducteurs qui transforment les stimuli thermiques, mécaniques ou chimiques en signal électrique (dépolarisation).

2° A contrario des récepteurs sensoriels, les nocicepteurs sont qualifiés de polymodaux, réagissant à des stimuli variés, thermiques, mécaniques ou chimiques. Leur structure est universelle, répandue dans la quasi-totalité des espèces animales (vertébrés et invertébrés).

3° A contrario des récepteurs sensoriels qui encodent rapidement aussi bien les stimuli aversifs que appétitifs, les nocicepteurs ne répondent qu'à des agressions dommageables avec un seuil d'activation élevé.

4° Dépourvus de myéline, les nocicepteurs sont particulièrement vulnérables à certains agents chimiques inflammatoires qui participent aux mécanismes d'hypersensibilisation.

Ce gain d'activité en intensité et en extension spatiale ne se trouve évidemment pas chez les organes sensoriels. Il peut être délétère (auto-entretien de la douleur) mais aussi servir de système d'alarme en « sur-informant » l'organisme d'agressions nociceptives et en permettant des comportements stratégiques de sur-protection.

5° A contrario des récepteurs sensoriels il existe des nocicepteurs de réserve, dits silencieux, ne s'activant que dans des conditions pathologiques et apportant une « auscultation » supplémentaire de ces agressions nociceptives.

6° La stratégie thérapeutique des altérations de nos cinq systèmes sensoriels vise à corriger un déficit par exemple visuel ou auditif par l'amélioration de l'information nerveuse ou la prescription de lunettes ou de prothèses.

La stratégie thérapeutique des altérations du système nociceptif vise à corriger ce surplus d'informations douloureuses en réduisant la transduction et la transmission du message nerveux.

La qualification *émotionnelle* souligne le rôle de l'affect. La qualification *potentielle* évoque les douleurs sans lésions (*sine materia*) des souffrances fonctionnelles (colon irritable, fibromyalgie ...) et les douleurs construites :

Deux stimulations non nociceptives, par exemple thermiques (tiédeur à 40° et fraîcheur à 20°) peuvent créer une illusion de douleur lorsqu'elles sont appliquées simultanément (grille thermique de Thunberg).

La qualification *décrite en ces termes* interroge sur l'incapacité à communiquer oralement et impose le recours à l'hétéro-évaluation que pratiquent systématiquement les vétérinaires et parfois les médecins chez l'enfant de moins de 4 ans, le patient non communiquant handicapé mental ou atteint de dysfonctionnement cognitif.

En 1994, Merskey et Bogduk complètent la définition de l'IASP : « *L'incapacité de communiquer oralement ne signifie pas qu'un individu ne ressent pas de douleur et ne nécessite pas de traitement de soulagement de la douleur.* »

Aujourd'hui nous devons nous questionner sur notre capacité à écouter et à comprendre la communication animale autrement que par la pauvreté de nos 5 sens par rapport à l'extraordinaire variété et spécificité des perceptions sensorielles du monde vivant :

Audition des infrasons par les baleines, des ultrasons par les chauves souris ; vision périphérique étendue des chats et des chiens (200 à 270°) nocturne mais perception faible des couleurs ; odorat très performant chez le chien (perception des odeurs jusqu'à 1 million de fois plus diluées que celles détectables par l'être humain), toucher et proprioception remarquablement développés chez le chat sensible à de très faibles écarts de température et de pression, doué d'un équilibre hors du commun.

Ainsi chaque animal perçoit sa douleur avec ses facultés sensorielles spécifiques dans son monde qui lui est propre (Von Uexküll).

Zimmerman formule en 1986 que *la douleur est une expérience sensorielle aversive déclenchée par une atteinte réelle ou potentielle qui provoque des réactions motrices ou végétatives protectrices, conduit à l'apprentissage d'un comportement d'évitement, et peut modifier le comportement spécifique de l'espèce, y compris le comportement social.*

Axer de cette manière la douleur animale sur les effets de la nociception (c'est-à-dire le système sensoriel primaire mis en jeu par tout stimulus capable de nuire à l'intégrité des tissus) montre la réticence scientifique à accorder aux animaux des expériences émotionnelles conscientes. Paul Flecknell l'attribue à l'erreur d'avoir longtemps assimilé la conscience à la conscience réflexive. Il est désormais reconnu que la conscience s'est développée progressivement au cours de l'évolution et que les états émotionnels

dépendent d'une forme plus élémentaire – et plus partagée – appelée conscience primaire (cf infra).

Le modèle multidimensionnel distingue 4 composantes fondamentales et hiérarchisées de l'expérience de la douleur :

1. La composante sensori-discriminative qui renseigne sur le lieu, la durée, la qualité et l'intensité de la douleur.
2. La composante affective et émotionnelle qui confère à la douleur le caractère plus ou moins désagréable, plus ou moins pénible et plus ou moins supportable.
3. La composante cognitive qui chez l'Homme participe à la construction de l'image de la douleur et à son devenir
4. La composante comportementale représentée par l'expression verbale (vocalises, plaintes), non verbale (mimiques, postures), motrice (jeux, sauts, dynamisme), relationnelle (agressivité).

Le modèle multidimensionnel introduit enfin la notion de temporalité et d'inscription de la douleur dans la durée.

Des frontières artificielles ont pu être tracées entre douleurs aiguës et chroniques avec des limites de 3 à 6 mois selon les auteurs pour cataloguer ces douleurs chroniques. Cependant ces dernières sont beaucoup plus que cela : ce sont des douleurs qui s'amplifient, qui s'exacerbent, qui laissent des traces mnésiques, qui entraînent des détériorations fonctionnelles et des perturbations émotionnelles, altérant significativement et progressivement le comportement et la qualité de vie.

La théorie multidimensionnelle de la douleur et les modèles de Broom et Duncan tendent à se rejoindre en insistant sur les liens et les interactions unissant les composantes sensori-discriminatives, affectivo-émotionnelles, cognitives et comportementales.

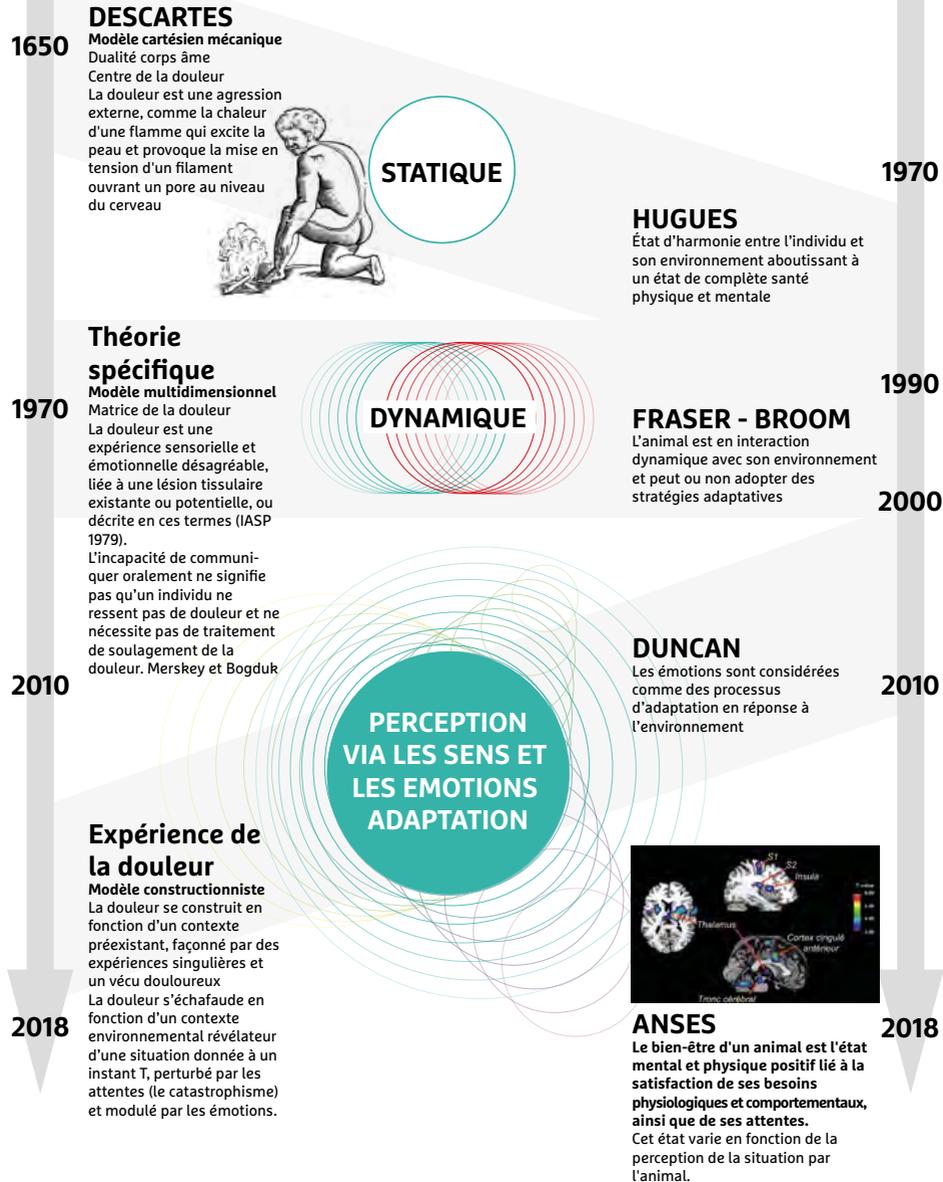
• **Théorie constructionniste de la douleur**

Le modèle multidimensionnel de la douleur confère un rôle dynamique à une matrice cérébrale qui se substitue à un centre de la douleur et qui module la perception de la douleur via les émotions et la cognition.

DEFINITIONS :

DOULEUR

BIEN-ÊTRE ANIMAL



Le modèle constructionniste a été théorisé récemment :

La douleur se construit en fonction d'un contexte préexistant, façonné par des expériences singulières et un vécu douloureux (les traces mnésiques).

La douleur s'échafaude en fonction d'un contexte environnemental révélateur d'une situation donnée à un instant t, modulé par les émotions et que les attentes perturbent (le catastrophisme chez l'humain, le pessimisme ou la résignation chez l'animal) ou minorent (l'optimisme).

La matrice douloureuse se superpose aux matrices émotionnelles et cognitives, interconnectées entre elles pour constituer un tout, une mosaïque qui n'exclut pas pour autant les propriétés et une certaine autonomie anatomique des parties qui la constituent : la réponse nociceptive primaire du tronc cérébral, le vécu douloureux du système limbique et l'interprétation cognitive du néocortex.

La plasticité neuronale s'exprime remarquablement dans cette mosaïque:

La morphologie et l'activité synaptique des neurones sont remodelées sous l'influence de facteurs environnementaux, génétiques ou épigénétiques pour s'adapter à un environnement moléculaire, cellulaire et fonctionnel extrêmement changeant (physiologique ou pathologique),

Dans ce modèle constructionniste, la douleur devient maladie avec des répercussions fonctionnelles, émotionnelles et comportementales, dégradant la qualité de vie et conduisant à un mal être animal.

La théorie constructionniste de la douleur et la récente définition de l'ANSES tendent à se rejoindre car les progrès des neurosciences et de l'éthologie bouleversent une approche moralisante condamnant les aspects négatifs (le mal-être) régis par des manques de libertés pour une vision éthique positive recherchant le bien être sensoriel, émotionnel et mental des animaux.

Ces définitions évolutives ont le grand intérêt d'élargir les champs thérapeutiques et de dépasser les strictes recommandations uniformes pour s'intéresser à l'histoire de l'être vivant douloureux et de sa vulnérabilité particulière.

La prise en charge optimale de la douleur doit dorénavant faire la synthèse entre les progrès considérables des neurosciences, des découvertes pharmacologiques et l'adaptation thérapeutique personnalisée en replaçant le patient au cœur des mécanismes intimes de la construction de sa douleur. Le vétérinaire pourrait ainsi prendre en charge non pas la douleur de l'animal selon des protocoles formalisés établis avec rigidité mais plutôt soigner l'animal douloureux avec son identité replacée dans son environnement (milieu et relation propriétaire).

Le triptyque Douleur/Emotions/Cognition

Encadré 2 : Les voies de la douleur

Les animaux sont des êtres sensibles : ils ont assurément les supports neuronaux pour sentir des agressions thermiques, mécaniques ou chimiques, pour capter ce qui nuit, la nociception (*capere nocere*).

A l'origine de la douleur est le message nociceptif, relatant une agression tissulaire et véhiculé depuis la périphérie jusqu'aux centres supérieurs.

La principale voie de conduction de la nociception est composée de 3 neurones : un neurone de 1er ordre (corps cellulaire intraganglionnaire rachidien) s'articule avec un neurone de 2ème ordre (corps cellulaire intramédullaire) qui fait synapse avec un neurone de 3ème ordre thalamique (étage supraspinal).

Le nocicepteur désigne la terminaison nerveuse libre du neurone sensitif périphérique qui permet la transduction des stimulations nocives.

La transduction est le mécanisme par lequel le stimulus nociceptif thermique, mécanique ou chimique) est transformé en un message nerveux électrique (potentiel d'action) par l'intermédiaire de récepteurs (transducteurs) situés au niveau de la membrane cellulaire des fibres nerveuses sensitives.

Les neurones afférents primaires Adelta et C répondent à des stimulations nociceptives intenses susceptibles de remettre en cause l'intégrité physique de l'organisme.

La transmission est le passage de l'information nerveuse d'une synapse à une autre grâce à des neurotransmetteurs: Au moins 2 contacts synaptiques permettent la conduction qui achemine le

message nerveux des fibres périphériques vers les voies centrales jusqu'au diencéphale.

Les neurones afférents primaires Adelta et C rejoignent la corne dorsale de la moelle épinière par l'intermédiaire des racines postérieures des nerfs rachidiens.

Ils établissent des synapses avec les neurones de 2ème ordre, nociceptifs spécifiques ou non.

Les axones des neurones de 2ème ordre constituent les faisceaux médullaires ascendants qui remontent vers les noyaux de projection de l'encéphale par l'intermédiaire des faisceaux spino-mésencéphaliques (VSM) et spinoréticulés (VSR) : noyau thalamique latéral (composante sensori-discriminative), substance grise périaqueducule (PGA), hypothalamus (réactions végétatives, contrôle hormonal du stress, complexe amygdalien du système limbique (composante affective et émotionnelle).

Les neurones du thalamus latéral projettent leurs axones vers les aires somesthésiques S1 et S2 du cortex pariétal (qualité, localisation, intensité et durée de la sensation douloureuse).

Les neurones du thalamus médian projettent leurs axones vers les aires corticales frontales, l'insula et le cortex cingulé antérieur (réactions émotionnelles plus élaborées).

La modulation est effectuée par des réseaux d'interneurones qui inhibent ou facilitent l'information nociceptive.

La corne dorsale de la moelle épinière est non seulement le lieu du 1er contact synaptique mais aussi le siège des contrôles segmentaires, modélisés par Melzack et Wall dans la théorie du Gate control :

Des interneurones inhibiteurs ou excitateurs ouvrent ou ferment le portillon selon un équilibre, reflet de leurs influences respectives. L'analgésie produite par les fibres tactiles est localisée et de courte durée.

Contrairement aux contrôles segmentaires d'origine périphérique non douloureuse, les contrôles inhibiteurs diffus nociceptifs (CIDN) issus du tronc cérébral sont induits par des stimulations nociceptives.

Le tronc cérébral exerce des contrôles inhibiteurs descendants endorphiniques à partir de la substance grise périaqueducule (PAG), sérotoninergiques à partir du noyau du raphé magnus (NRM) et noradrenergiques à partir du locus coeruleus (LC).

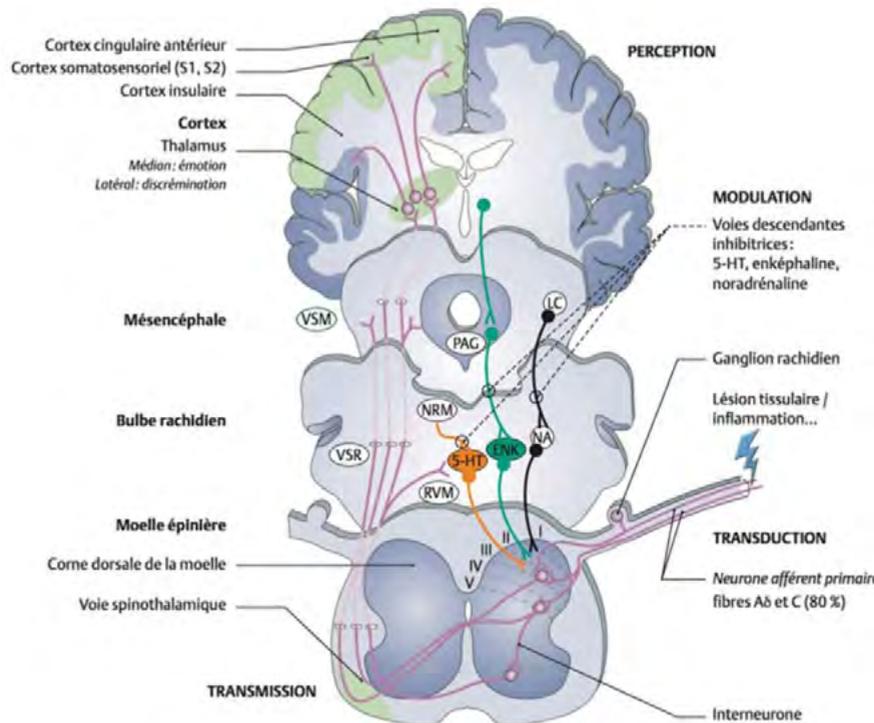
L'analgésie produite par les CIDN est généralisée et durable.

Les centres supérieurs modulent la douleur via les cortex sensoriels S1 et S2, le cortex cingulé antérieur (CCA) et l'insula, en fonction des conditions de survenue et donc du contexte émotionnel.

La perception est un phénomène cérébral complexe et multifactoriel dont le paradigme actuel repose sur des interactions entre différentes neuromatrices douloureuses, émotionnelles et cognitives. Les multiples voies ascendantes se projettent dans un ensemble de neurones étendus dénommé neuromatrice de la douleur et regroupant les zones S1 et S2 du cortex somatosensoriel, le cortex cingulé antérieur et l'insula.

La perception de la douleur ne se limite pas à l'activité spécifique de ces zones : elle se construit par l'action conjointe et croisée avec d'autres matrices (émotionnelles et cognitives), sous l'influence de l'histoire douloureuse de l'individu dans un contexte environnemental influent.

D'après Beaulieu Pierre modifié Fields :
La douleur Guide pharmacologique et thérapeutique.
Les presses de l'université de Montréal 2013



Douleurs, Emotions et Cognition

La sensibilité sensorielle évolue vers une sensibilité émotionnelle chez les animaux au système limbique développé et reprise par les anglo-saxons sous le terme d'animaux sensibles, capables de ressentir.

• Définitions des émotions

Les émotions (du latin "ex-movere" qui signifie mouvement vers l'extérieur) sont des états affectifs intenses et fugaces, en réponse à la perception par les 5 sens d'un événement déclencheur appétitif ou aversif.

- > Un événement appétitif procure de la **joie** ou parfois de la **surprise**.
- > La suppression de cet événement appétitif entraîne de la **colère** ou de la **tristesse**.
- > Un événement aversif procure de la **peur** ou du **dégoût**.

Les **6 émotions primaires** et universelles de Darwin sont instinctives et innées:

Elles apportent une réponse adaptative favorisant la survie de l'individu et de l'espèce.

Elles décernent une qualité hédonique à valeur positive (agréable, non menaçante) ou négative (désagréable, menaçante), à l'origine de changements physiologiques (système nerveux autonome), de comportements impulsifs (*fight or flight*) ou d'immobilité (*freeze*) et d'un état mental particulier (activation cérébrale spécifique du circuit dévolu à l'émotion).

Toutefois, lorsque les émotions primaires sont ignorées ou supprimées, elles se transforment en émotions secondaires (comme la culpabilité, la haine, la honte, l'embarras, la jalousie ...), fonction des niveaux de conscience et autorisant une flexibilité adaptative.

Pour Damasio, les émotions sont des modifications transitoires de l'état de l'organisme dont les causes sont spécifiques et dont les manifestations sont observables aisément.

Les sentiments sont la perception de ces changements, c'est à dire une expérience mentale et privée des émotions moins accessible à l'observateur.

Encadré 3 : La douleur est-elle une émotion ?

La douleur n'est pas qu'une émotion: La composante émotionnelle fait partie intégrante de la douleur au même titre que les composantes sensori-discriminatives, cognitives et comportementales sans qu'il soit possible de les séparer en raison de modulations complexes interactives.

Alors que la composante sensorielle-discriminative de la douleur est traitée au niveau des noyaux latéraux du thalamus en association avec le domaine somato-sensoriel cortical SI et SII, la composante émotionnelle de la douleur est plutôt traitée au niveau du thalamus médian et des noyaux réticulaires associés aux structures limbiques. L'association des composantes sensorielle-discriminative, cognitive et comportementale de la douleur se réalise au niveau de ces structures du système nerveux central qui traitent l'information en série ou en parallèle.

La douleur est donc une perception fluctuante émotionnelle et cognitive d'une sensation nociceptive.

Elle est bien fluctuante car les états émotionnels et cognitifs modifient en permanence la sensibilité à la douleur. Les émotions s'accompagnent d'un cortège de manifestations physiologiques, psychologiques et comportementales.

- **Aspect physiologique des émotions en relation avec la douleur :**

Le stimulus nociceptif engendre des réflexes moteurs (de retrait) et autonomes (impliquant le système sympathique). La mise en jeu du système sympathique provoque une excitation émotionnelle traduite par une dilatation des pupilles, de la sudation, une tachycardie, une tachypnée, une vasoconstriction et une contraction des sphincters vésicaux.

L'expression motrice est faciale, vocale, posturale et gestuelle.

Des contractures musculaires, peu ou pas contrôlées volontairement, affichent ces expressions faciales et ces postures reconnaissables par les autres individus, participant à une communication non verbale.

Duchenne et Boulogne (Le mécanisme de l'expression faciale humaine 1862), Darwin (L'expression des émotions chez l'homme

et les animaux 1872), et plus récemment Ekman (Emotion in the human face: Guidelines for research and an integration of findings 1972) ont décrits la correspondance étroite et universelle entre émotions et expressions faciales.

- **Aspect psychologique et cognitif des émotions en relation avec la douleur:**

La cognition regroupe les différents processus mentaux de perception, de mémorisation et de raisonnement qui s'intercalent entre le stimulus et la réponse, qui traduisent l'apport sensoriel en représentation et qui le mémorisent pour le restituer plus tard.

Les états mentaux et les capacités intellectuelles des animaux sont factuels et révélateurs de la proximité des capacités psychiques de l'homme et de certaines espèces animales.

Les états mentaux sont associés à des niveaux de conscience étagés, de la conscience primaire phénoménale perceptive (par rapport à ce qui apparaît), à la conscience primaire d'accès (opératoire), à la conscience réflexive (du corps) et à la conscience de soi (de sa propre individualité).

Chaque émotion relève d'une unité cérébrale fonctionnelle distincte, empruntant un circuit cheminant dans le système limbique, régulé par le cortex préfrontal et en connexion avec les régions de projection des afférences sensorielles.

Des processus cognitifs participent non seulement au déclenchement des émotions, mais ils les accompagnent dans le temps en les modulant et en les différenciant.

La qualification de l'animal comme un être sensible est certainement insuffisante :

Il n'y a pas de consensus sur des définitions élargies car les sens attribués aux mots diffèrent selon les approches philosophiques ou scientifiques et selon les ... sensibilités de chacun.

Nous proposons de décrire l'animal comme un être sensible doué d'émotions et doté de formes de conscience.

Peut-on parler pour autant de souffrance ?

La souffrance (du latin *subferre*, supporter) est censée donner un sens et une fin au fardeau de la douleur :

Impliquant le néocortex (dont le cortex préfrontal) apparu chez les primates pour culminer chez l'homme, la souffrance fait appel à

la conscience réflexive, à l'imagination, à l'abstraction et à la projection dans le temps.

Cette conceptualisation semble faire défaut aux autres animaux, même s'il existe chez tous les mammifères, ainsi que chez les oiseaux et les céphalopodes des substrats neurologiques sièges d'une conscience primitive et parfois réflexive.

La souffrance fait appel à un double vécu cognitif de la nociception et de la partie émotionnelle de la douleur.

Ainsi selon G Chapoutier, se constitue en parallèle une mosaïque faite de trois parties autonomes mécaniquement et anatomiquement (réponse nociceptive primaire et tronc cérébral, vécu douloureux et système limbique, interprétation cognitive et néocortex), l'ensemble définissant la souffrance (la mosaïque se comprend comme un tout qui n'exclut pas pour autant les propriétés et l'autonomie des parties qui le constituent). Défendre l'idée de souffrance animale, c'est leur reconnaître des formes de conscience.

Le modèle doublement dual de Ned Block distingue les consciences primaires (phénoménale et opératoire) et les auto-consciences (réflexive et « de soi »).

La complexité évolutive du système nerveux explique l'apparition de ces formes de conscience par paliers :

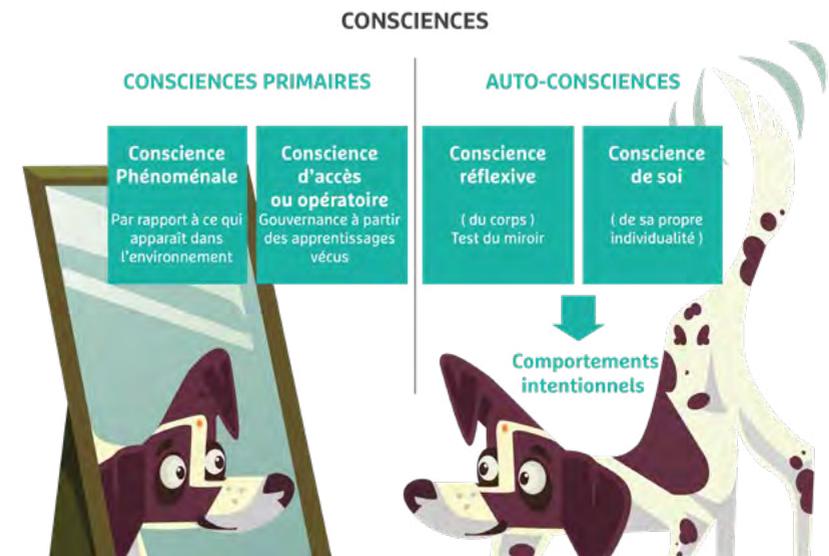
Les Vertébrés et les Céphalopodes ont sans doute une conscience primaire phénoménale perceptive par rapport à ce qui apparaît dans leur environnement ; fruit d'une expérience sensible et donc hautement subjective, qualifiée de conscience noyau (Damasio), **la conscience phénoménale** est liée à l'instant ; elle s'intercale entre les flux sensoriels et moteurs, ajoutant aux simples réflexes des réponses flexibles et graduées qualifiées de comportements.

Le support neuro-anatomique est constitué de la formation réticulée, l'hypothalamus et les aires somato-sensorielles. L'activité persiste pendant le sommeil paradoxal.

La conscience d'accès (ou opératoire) gouverne la pensée rationnelle qui fait adopter des comportements en fonction des apprentissages vécus : dépassant le cadre de l'immédiateté, la conscience opératoire qualifiée de conscience étendue (Damasio) place l'individu dans le temps et lui crée un futur fondé sur la mémoire des expériences passées.

La conscience réflexive (du corps) a été démontrée chez de nom-

breuses espèces animales (Primates, Dauphins...) par le test du miroir qui consiste à explorer la reconnaissance sur lui d'une tâche marquée à l'insu de l'animal et de façon indolore. Ce test peut être contesté lorsque la vision n'est pas la faculté sensorielle prépondérante (cas de l'audition et de l'olfaction des chiens).



La conscience de soi (de sa propre individualité) a été supposée chez les bonobos, capables à priori de deviner ce qui se passe dans l'esprit d'un collègue bonobo ou d'un opérateur humain.

Les autoconsciences sont à l'origine de comportements beaucoup plus élaborés, qualifiés d'intentionnels comme par exemple ceux visant à débarrasser l'individu de sa ... souffrance.

Ce sont les progrès des neurosciences (dont l'imagerie cérébrale) et de l'éthologie animale qui permettront de repousser les frontières entre les êtres vivants, barrières issues des anciennes théories cartésiennes, des croyances religieuses et des plus récentes positions créationnistes ou spécistes.

Au risque d'une simplification excessive, on peut affirmer que la nociception existe dans la quasi totalité du monde animal, que la douleur existe sans aucun doute chez les Vertébrés dits supérieurs (Mammifères Oiseaux) et les Céphalopodes, probablement à des degrés divers chez les Vertébrés dits inférieurs (Poissons Amphibiens et Reptiles), que la souffrance doit être suspectée dès que les autoconsciences émergent dans une perspective phylogénétique (Primates, certains Mammifères marins).

Cette évaluation cognitive confère à la situation une pertinence affective tenant compte de l'environnement et traduite par la verbalisation ou l'expression faciale.

Cette évaluation cognitive façonne les émotions dites secondaires :

Les émotions secondaires sont construites par le cortex après analyse à des degrés divers de conscience :

Elles apportent de la flexibilité aux comportements qui s'adaptent avec intelligence aux situations changeantes.

Les émotions secondaires ne sont pas universelles et ne sont pas liées à un événement unique et imprévu :

Durables, elles relèvent de combinaisons sociales et culturelles des émotions de base.

Le traitement cognitif grade l'émotion primaire selon l'intensité : appréhension, peur, terreur.

Le traitement cognitif mélange les émotions primaires :

colère + dégoût = hostilité
surprise + tristesse = déception ...

L'amusement, le mépris, la satisfaction, la gêne, l'excitation, la culpabilité, la fierté, le soulagement, la honte, l'envie, la jalousie, le regret et l'empathie sont des émotions secondaires venant régir les rapports sociaux.

La faculté de comprendre, d'évaluer ses propres émotions et celle des autres, de les maîtriser constitue l'intelligence émotionnelle.

Ces émotions secondaires participent donc non seulement à l'adaptation élaborée à l'environnement mais aussi à la rationalité des décisions (Damasio), remarquablement démontrée dans l'exemple fameux de Phinéas Gage :

Ouvrier américain et chef d'équipe engagé pour des travaux de construction de lignes de chemin de fer dans le Vermont au milieu du 19^{ème} siècle, Phineas Gage est particulièrement apprécié pour ses compétences. Il est victime d'un accident d'explosif ; une barre à mine lui traverse la boîte crânienne, lui endommage la région ventro-médiane frontale, perturbe significativement l'émotivité, le prive de capacités à anticiper l'avenir, à prendre de bonnes décisions et à respecter les conventions sociales.

Contre toute attente, il survit mais sa personnalité et son compor-

tement social changent au point de ne plus pouvoir exercer son métier et de terminer dramatiquement sa vie comme attraction dans un cirque de New York.

Le cas Phineas Gage démontre que des lésions du cortex préfrontal n'induisent pas obligatoirement des déficits intellectuels ou du langage mais plutôt des troubles du comportement émotionnel et social.

Enfin chez l'humain, la signification d'une douleur intervient pour beaucoup dans les différences interindividuelles de sensibilité à la douleur. Un coup de marteau sur un doigt, par exemple, peut provoquer une vive douleur. Mais, comparativement, une douleur, sans cause apparente, survenant dans la poitrine entraîne une douleur et une réaction émotionnelle plus importantes, car l'absence d'explication logique fait craindre une cause grave.

La compréhension de la nature d'une souffrance conditionne donc sa gravité :

L'idée de la douleur est parfois pire que la douleur.

Les mécanismes neurophysiologiques des effets placebo et nocebo sont bien connus, et font appel au système opioïde endogène et à la cholécystokinine. Reposant dans les 2 cas sur des effets nuls mais suggérés, ils soulignent toute l'importance de l'étage cortical. D'autres études sur l'effet placebo ont montré l'impact de l'attente ou de l'espoir de soulagement, très variable d'un individu à l'autre. Une envie de guérison renforce l'effet placebo, soulignant encore une fois la portée des actions cognitives.

Ces actions cognitives d'attente s'accompagnent d'une activation de la SGPA, suggérant le contrôle de la libération d'opioïdes endogènes par l'aire préfrontale. Les expériences anciennes et souvent malheureuses des lobotomies préfrontales ont confirmé la contribution des centres supérieurs et la possibilité de dissocier les activités rationnelles du ressenti émotionnel.

Plus récemment, les techniques de distraction et d'hypnose ont démontré (d'une manière moins invasive) que l'homme pouvait exercer une modulation de sa douleur par des activités cognitives et que cela se traduisait par des modifications d'activité cérébrale (CCA et insula).

Les émotions primaires et secondaires entretiennent des interactions étroites avec la douleur

Elles précèdent l'attitude comportementale.

- **Aspect comportemental des émotions en relation avec la douleur:**

Le stimulus nociceptif engendre un affect immédiat colorant négativement la situation (désagréable, menaçante).

La coloration émotionnelle des situations nociceptives rencontrées est mémorisée dans le proche hippocampe et conduit à des motivations comportementales d'immobilité, de fuite et d'évitement fondées sur l'apprentissage.

En captant l'attention, la mémorisation émotionnelle est particulièrement performante et rationalise la prise de décision.

Emotions positives :

La joie favorise le comportement de rencontres et a pour fonction par exemple la socialisation, la reproduction.

La surprise entraîne un arrêt du comportement et a pour fonction par exemple une nouvelle orientation.

Emotions négatives :

La peur provoque la fuite (parfois l'immobilité) et a pour fonction la protection.

La colère peut déclencher une attaque et a pour fonction l'élimination du stimulus.

Le dégoût peut être à l'origine de vomissements et a pour fonction le rejet.

La tristesse déclenche des gémissements ou des plaintes et a pour fonction la réintégration sociale.

Les contrôles émotionnels et cognitifs sont capables de moduler la perception douloureuse en l'augmentant ou en la diminuant :

Les techniques d'imagerie cérébrale fonctionnelle ont confirmé les modifications significatives de l'activité des cortex sensoriels SI et SII, du cortex cingulé antérieur (CCA) et de l'insula, en fonction de conditions de survenue, donc du contexte émotionnel.

Les observations du chirurgien américain Henri Beecher ont

précédé de plusieurs dizaines d'années ces avancées :

En comparant les données de 150 soldats américains blessés sur la plage d'Anzio au cours de la Seconde Guerre mondiale avec celle de 150 civils accidentés du même âge ayant été soumis à une intervention chirurgicale, Beecher a montré que seuls 32 % des soldats exprimaient un besoin d'analgésique pour combattre la douleur, alors qu'ils étaient 83 % chez les civils. La signification des blessures était glorieuse et salvatrice pour les premiers, menaçante et injuste pour les seconds.

La complexité du ressenti de la douleur est liée à la multitude de projections descendantes corticofuges venant interpréter sans fidélité des projections ascendantes peu nombreuses et porteuses de fonctions physiologiques subalternes et anciennes sur le plan phylogénétique.

Les progrès des neurosciences et de la neuro-imagerie ont conforté l'évidence clinique du lien entre douleurs et émotions, qui partagent les mêmes neurotransmetteurs, et des voies de communication et des structures cérébrales communes.

Les émotions négatives majoritent la sensation de douleur.

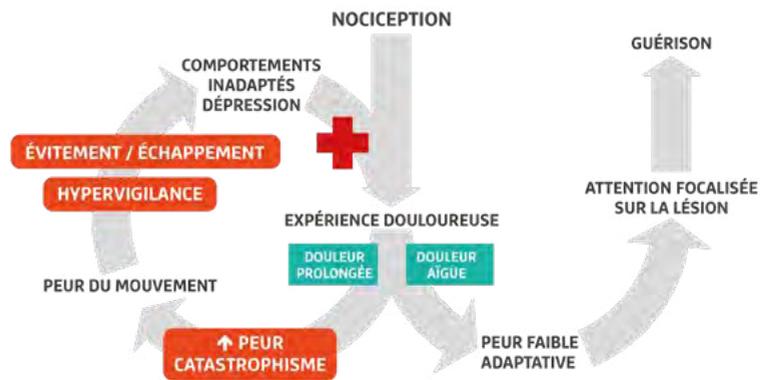
- **Peur, phobie, stress et anxiété**

La peur est un état émotionnel fugace d'alarme et d'agitation déclenché par un danger spécifique et identifié, présent ou menaçant et dont le substrat anatomique est le complexe amygdalien.

La peur liée à la douleur aiguë est adaptative puisqu'elle focalise l'attention sur la lésion et suspend les activités habituelles afin de faciliter le processus de guérison.

Chez l'humain, au cours d'une douleur prolongée, la peur se manifeste par de l'hypervigilance et des attitudes d'évitement exagérées, à l'origine de comportements inadaptés teintés de pessimisme ou de catastrophisme.

Le terme « peur-évitement » désigne les conséquences délétères des conduites d'évitement classiquement associées à la peur.



Modèle cognitivo-comportemental de la peur liée à la douleur :

Si la douleur, causée par une lésion ou un effort, est interprétée comme menaçante, la peur liée à la douleur progresse :

Cela conduit à un évitement/échappement, suivi d'une incapacité, d'un abandon et d'une dépression, responsables d'une persistance des expériences douloureuses et donc d'un cercle vicieux de peur et d'évitement croissants.

En l'absence de catastrophisme, il n'existe pas de peur liée à la douleur et les patients affrontent rapidement les activités quotidiennes, ce qui les mène à une guérison rapide.

Ainsi des jugements négatifs vis-à-vis de la douleur et de ses conséquences, comme la pensée catastrophique, initient la peur liée à la douleur et amplifient l'expérience douloureuse.

Le catastrophisme est donc :

- ◇ Une attitude mentale exagérément négative qui se construit durant une expérience en cours ou future de la douleur.
- ◇ Une réponse cognitive et affective qui se focalise sur les aspects aversifs de l'expérience douleur
- ◇ Une détresse émotionnelle qui amplifie un vécu obsessionnel

Le modèle cognitivo-comportemental de la peur liée à la douleur et ce catastrophisme sont probablement transposables aux animaux.

Alain Boissy s'est inspiré des travaux de psychologie cognitive

pour démontrer que les animaux d'élevage pouvaient entretenir avec leur environnement des relations possiblement biaisées par leur propre expérience émotionnelle :

Les émotions positives sont capables d'induire des jugements optimistes à court terme, les émotions négatives, des visions pessimistes potentiellement sources de mal-être si l'expérience négative se prolonge.

Chez le chien et le chat, la peur se manifeste par un arrêt immédiat du comportement en cours, une posture figée, en retrait ou d'attaque, une tension musculaire, une érection des poils, des feulements, des tremblements, de la salivation, une mydriase, parfois la vidange des glandes anales, une miction ou défécation. La tête et la queue sont en position basse, les oreilles dirigées vers l'arrière.

Il est certain qu'une douleur prolongée entraîne chez les animaux de compagnie différents degrés de vulnérabilité.

Il est certain que la peur majore aussi l'expérience douloureuse par les réactions neurovégétatives et neuroendocriniennes et probable que les attentes du chien comme du chat, perturbées par cet état douloureux, participent elles aussi à son aggravation.

La **phobie** est une peur disproportionnée, extrême et dont l'effet déclenchant ne s'affaiblit pas.

Chez l'humain, la kinésiophobie est une peur excessive, irrationnelle et débilitante du mouvement et de l'activité physique résultant d'un sentiment de vulnérabilité à une blessure douloureuse ou à une nouvelle lésion. L'algophobie est une crainte pathologique et persistante de la douleur, auto-agravante puisqu'à l'origine de cercles vicieux neurovégétatifs et neuro-endocriniens.

Le **stress** est une réaction normale d'alerte émotionnelle et d'adaptation (fight attaque or flight fuite or freeze immobilité).

Le stress chronique pathologique (non productif) survient après des stimulations excessives en nombre ou en intensité, à l'origine de l'épuisement des capacités de régulation neuro-endocriniennes.

Le stress chronique augmente la perception de la douleur.

Chez le chien et le chat, le stress se manifeste par le léchage de



la truffe, un regard fuyant, les yeux en demi-lune, le baillement, une position basse, un comportement excessif de toilettage, des vocalises, des battements de queue ou du tournis, la coprophagie ; un stress prolongé conduit à des stéréotypies.

Peur et stress se rejoignent pour tendre à soustraire un être vivant à des contraintes environnementales perturbant son état d'adaptation (agressions par exemple). Peur et stress se distinguent par leurs vertus opérantes (peur) ou non opérantes, injustifiées et surchargeant les systèmes de régulation (stress).

Peur, stress et douleur sont intimement liés puisqu'ils partagent la même activation des systèmes neurovégétatifs et neuro-endocriniens.

Le confinement en cage et l'isolement (hospitalisation) sont des sources de stress modifiables par des mesures simples :

Séparation des chiens et des chats dans des chenils aérés et chauffés, prise en charge ambulatoire si possible, phéromones, alphacasozone, cataire chez le chat, manipulation et traitement en dehors des cages, medical training, sortie régulière des chiens, satisfaction des besoins fondamentaux, cages en hauteur pour les chats et non exigües permettant de respecter leur organisation territoriale, éclairage doux, limitation des bruits et des odeurs (produits désinfectants), alèses propres renouvelées régulièrement, objets familiers, visite des propriétaires...

Le personnel soignant développera des techniques de nursing et de massages doux afin d'éviter l'assimilation systématique aux gestes aversifs . Des espaces plus larges peuvent être aménagés (chenils d'extérieur) et la compagnie d'autres animaux de la même espèce, autorisée en l'absence de contagiosité possible ou de conflits latents.

L'anxiété est un état émotionnel généralisé, déclenchée par une menace non spécifique, non identifiée, souvent imaginaire et attendue : l'anticipation appréhensive d'un danger ou d'un malheur futur s'accompagne de sentiments d'inquiétude, de détresse et de symptômes somatiques de tension.

L'anxiété abaisse les seuils de la douleur et participe ainsi à sa chronicisation.

- Des niveaux modérés de peur et d'anxiété augmentent l'attention et la perception de la douleur.

- Des niveaux sévères de peur et d'anxiété augmentent la distraction et diminuent la perception douloureuse.

Associée à la peur de la survenue de crises paroxystiques, l'anxiété altère la qualité de vie et obère parfois les résultats thérapeutiques espérés (anxiété d'anticipation) :

Avoir peur d'avoir mal, c'est déjà avoir mal...

Chez l'humain, la prévalence de l'anxiété est deux à trois fois plus élevée chez les lombalgiques.

- **Colère et agression**

La colère est une émotion aversive graduelle, entre irritation et fureur ; le besoin d'agresser altère la qualité des relations sociales. Les aires cérébrales et les circuits neuronaux impliqués sont sous la dépendance de l'amygdale et de l'hypothalamus médian (système limbique).

Chez l'humain, la colère, la frustration, l'irritabilité voire l'agression accompagnent les états douloureux chroniques, orientées contre la douleur elle-même mais aussi contre la médecine (diagnostics incertains ou contradictoires, échecs des traitements ou de la relation patient) et la société (isolement, injustice, perte d'identité, non-reconnaissance ...)

Chez l'humain et les animaux, la douleur diminue le seuil de déclenchement des comportements d'agression et peut donc conduire à de l'agressivité (seuil bas).

Chez le chien et le chat, les comportements d'agression sont relationnels et fondamentalement réactionnels en réponse à des situations aversives provoquées par les accès paroxystiques des douleurs neuropathiques ou inflammatoires ou par le bruit de fond constant des douleurs chroniques.

Chez le chien et le chat, colère, menace et agression se traduisent par des signaux avec séquence graduée : fixation du regard, yeux ouverts, posture debout et raidie, projection du corps vers l'avant, oreilles vers l'avant ou vers l'arrière, aboiements, retroussement de la lèvre supérieure et bouche ouverte, grognements ...

Dans le cadre de la douleur, la gradation des manifestations agressives cesse en général avec les signaux d'interruption émis par le propriétaire, l'entourage familial, les visiteurs (regard, visage et posture détournés de leur direction vers l'animal, arrêt

des contacts, caresses ou manipulations, prise de distance, fuite) ou les autres animaux (postures de soumission, regard et posture détournés, fuite)

Bien qu'elle soit considérée comme une émotion négative, la colère diminue les réponses corticales à la stimulation douloureuse.

- **Dépression**

Les états dépressifs sont des troubles émotionnels durables en relation avec un dérèglement de l'humeur et sources de conséquences sur les activités quotidiennes.

Douleurs chroniques et états dépressifs partagent les mêmes neurotransmetteurs, des voies de communications et des structures cérébrales communes : les unes entraînant les autres dans un cercle vicieux auto-aggravant.

Colère et dépression ont des effets inverses sur la douleur :

Chez l'humain, une corrélation significative a été démontrée entre l'intensité subjective de la dépression et l'augmentation des potentiels évoqués nociceptifs (activité électrique des nocicepteurs).

La comorbidité dépressive est 3 à 5 fois plus importante chez les hommes douloureux chroniques, déformant parfois l'intensité nociceptive (catastrophisme) : 20% des douloureux chroniques présentent une dépression majeure.

L'expression est d'abord frustrée (asthénie, troubles du sommeil) puis gagne en intensité en fonction de la personnalité du patient et de son environnement (tendances suicidaires).

Chez les animaux de compagnie, les états dépressifs se traduisent par une asthénie, de la tristesse, la recherche d'isolement, la perte d'interactions avec le propriétaire, des refus de jeu ou de promenades...

Les états dépressifs sont souvent accompagnés par des activités substitutives puis des comportements stéréotypés : Hallucinations, polydyspsie, machonnements, ingestion de denrées non alimentaires, mordillements, succion des flancs, tournis, aboiements compulsifs ...

Les émotions positives minorent la sensation de douleur.

Chez le chien et le chat, les émotions positives se traduisent par la queue levée, l'exploration de l'environnement et la recherche d'interactions avec les humains

Ainsi, les émotions positives (joie, plaisir, euphorie) diminuent la douleur en dissociant les composantes sensorielles et émotionnelles:

Avoir envie de ne plus avoir mal ou s'imaginer avoir moins mal, c'est déjà avoir moins mal...

Ces actions cognitives sont plus modestes chez les animaux de compagnie, ce qui les prive partiellement d'un étage supplémentaire dans la modulation de la douleur.

Même si des facteurs positifs liés aux interactions avec les propriétaires (sollicitude, empathie, importance accordée aux soins) ne peuvent être niés, les contrôles inhibiteurs sont moins efficaces à ce niveau et il convient, à ce titre, d'être particulièrement vigilants dans la prise en charge des douleurs chroniques (nursing, confort de l'animal hospitalisé...)

Vieillesse, troubles cognitifs et douleurs.

Le vieillissement correspond au déclin et à la détérioration des propriétés fonctionnelles de la cellule, du tissu ou encore de l'organe qui mène à une perte d'homéostasie et une diminution de l'adaptabilité à des événements stressants.

Le déclin cognitif est similaire chez l'humain et le chien :

Il porte sur l'apprentissage, la mémoire, l'attention et les fonctions exécutives.

Il est révélateur de maladies neurodégénératives altérant les structures du cortex cérébral et de l'hippocampe.

Ces troubles cognitifs sont sous-estimés chez le chien malgré une forte prévalence (prévalence de 14% à 22% selon les études et jusqu'à 41% chez des chiens de plus de 14 ans).

Ces troubles cognitifs altèrent la qualité de vie de l'animal :

Désorientation, diminution des interactions sociales, modification des cycles du sommeil, perte des apprentissages de base, anxiété augmentée, changement du niveau d'activité.

Chez l'animal de laboratoire des déficits cognitifs apparaissent en cas de douleur expérimentale chronique :

L'activation amygdalienne de la douleur expérimentale avec ses conditionnements négatifs, entraîne une inhibition du cortex préfrontal : on peut par des agonistes glutamatergiques restaurer un fonctionnement normal du cortex préfrontal médian et corriger simultanément douleur et déficit cognitif.

La douleur entraîne donc des conséquences cognitives et inversement, les modifications de la cognition peuvent moduler la douleur :

- troubles de la mémoire,
- problèmes d'anticipation,
- difficultés de concentration qui se traduit par des difficultés à terminer une tâche, des troubles attentionnels

L'hypothèse endocrinienne-biochimique place le stress engendré par la douleur au centre du processus d'altération cognitive. En effet, tout stress chronique peut entraîner un dysfonctionnement de l'axe hypothalamohypophysaire, avec une augmentation d'acides aminés excitateurs, de glucocorticoïdes et de neurotransmetteurs comme la sérotonine, qui entraînent des remaniements dans la région de l'hippocampe.

La diminution des performances physiques et intellectuelles, l'altération du sommeil et la perte de la mémoire conduisent à un état de mal-être.

Inversement, la cognition peut affecter la douleur :

Chez l'humain, l'attention dirigée vers la douleur augmente la douleur post-opératoire alors que la distraction augmente les seuils de douleur et de tolérance et diminue les réactions comportementales.

Les déficits cognitifs diminuent l'anticipation (processus de représentation mentale d'un événement avant sa réalisation) et peuvent augmenter les seuils de tolérance à la douleur.



EN QUELQUES MOTS

- La douleur est une perception fluctuante émotionnelle et cognitive d'une sensation nociceptive.
- Les interactions entre douleurs, émotions et cognition sont complexes, interactives et très souvent auto-agravantes.
- La douleur est construite par rapport à un contexte préexistant d'un vécu douloureux et en fonction d'une situation environnementale : la situation, les émotions, les attentes de l'animal, le lien avec le propriétaire, ont une influence, positive comme négative.
- La prise en charge raisonnée et protectrice des douleurs chroniques doit dorénavant s'intéresser à ce triptyque en explorant davantage l'expérience construite de la douleur.

Conclusion

Pour être acteur du bien-être animal, ne soignons pas la douleur comme un symptôme mais plutôt comme un état, comme une maladie à part entière.

Soignons l'animal douloureux avec ses particularités anatomiques, émotionnelles, cognitives et motivationnelles, vivant dans un environnement spécifique.

Soignons l'animal douloureux par une approche individualisée et attentive, au sein du nouveau paradigme de l'Alliance thérapeutique.

Cultivons l'empathie (ressenti de l'intérieur) qui désigne le mécanisme par lequel un individu peut comprendre les sentiments et les émotions d'un autre être vivant (empathie émotionnelle) et ses états mentaux comme ses croyances ou ses perspectives (empathie cognitive). L'empathie se crée par la résonance émotionnelle qui est un début de partage de l'expérience douloureuse entre ceux qui la subissent et ceux qui y assistent. L'empathie est un puissant moyen de communication interindividuelle et d'intelligence émotionnelle car son objet est la compréhension : à ce titre, elle est l'un des éléments clés dans la relation thérapeutique qui devient collaborative.

Dans la prise en charge de la douleur et du bien-être animal, forgeons l'alliance thérapeutique (du latin *ad ligare*, lier ou unir avec) qui désigne le processus interactionnel et empathique reliant le propriétaire et le vétérinaire autour de l'évaluation de la douleur animale, du déroulement de la thérapie antalgique et de la finalité de l'amélioration de la qualité de vie.

Références

ANSES. Saisine n° 2016-SA-0288 : <https://www.anses.fr/fr/system/files/SABA-2016SA0288.pdf>

Beaulieu Pierre. La douleur Guide pharmacologique et thérapeutique. Les Presses de l'Université de Montréal 2013

Beauroy Eustache ML, Baudic S. La régulation émotionnelle chez le patient douloureux chronique. *Douleur analg.* (2017) 30:223-229

Berna C, Desmeules J. Modulation cognitive et émotionnelle de la douleur: Mécanismes de certaines approches cliniques révélés par les neurosciences. *Rev Med Suisse* 2009 ; 5 : 1352-5

Block, N. Two neural correlates of consciousness. *Trends in Cognitive Sciences*, 2005. 9(2), 46-52.

Burgat F. La construction des mondes animaux et du monde humain selon Jacob Von Uexküll. In *Homme et animal, la question des frontières*. Editions Quae 2009.

Calvino B, Grilo RM. Le contrôle central de la douleur. *Revue du Rhumatisme* 73 (2006) 10-18

Chapoutier G. La douleur sous l'angle de l'évolution des espèces. *Douleur animale, douleur humaine. Données scientifiques, perspectives anthropologiques, questions éthiques*. Editions Quae. 2010. 43- 50

Craig AD, Bushnell MC. The thermal grill illusion : unmasking the burn of cold pain. *Science* 1994 ; 264 : 252-5.

Damasio A. *L'ordre étrange des choses*. Odile Jacob. 2017

Flecknell P. (2002). Replacement, reduction and refinement. *ALTEX* 19(2): 73-78.

Garcia-Larrea L. Imagerie cérébrale et douleur : perception unique, réseaux multiples. *Douleur analg.* (2014) 27:46-53

Laurent B. Douleur chronique : son retentissement émotionnel et cognitif. *Bull. Acad. Natle Méd.*, 2015, 199, n° 4-5, 543-554

Le Bars D, Villanueva L, Chitour D. Les mécanismes physiologiques de contrôle de la douleur. In: Brasseur L, Chauvin L, Guilbaud G, editors. *Douleurs, Bases fondamentales, pharmacologie, douleurs aiguës, douleurs chroniques, thérapeutiques*. Maloine; 1997. p. 23- 37.

Le Bars D. Douleur de l'homme, douleur de l'animal. *Douleur animale, douleur humaine. Données scientifiques, perspectives anthropologiques, questions éthiques*. Editions Quae. 2010. 21- 41

Menat O, Destrez A, Deiss V, Boissy A. Régulation des émotions chez l'animal d'élevage : focus sur les acteurs neurobiologiques. *INRA Prod. Anim.*, 2016, 29 (4), 241-254

Roy M. Comment l'expérience de douleur est-elle « construite » par le cerveau ? Effets du contexte émotionnel sur la perception de douleur. *Douleur analg.* (2013) 26:2-10

Saunders C. Nature and management of terminal pain. in Shotter EF, *Matters of life and death*, London, Darton, Longman and Todd, 1970, p. 15-26.

Simonnet G, Laurent B, Le Breton D. *L'Homme douloureux*. Odile Jacob 2018

Zimmermann, M.1986. Behavioural investigations of pain in animals. In *Assessing pain in farm animals* (editors I.J.H. Duncan & Y. Molony), pp. 16-29.

Saunders, C (1970) *Nature and management of terminal pain*. In E F Shotter ed *Matters of Life and Death*. London: Dartman, Longman and Todd, 15-26, p15.

Regards croisés

Thierry Lamour

**Colonel, vétérinaire militaire.
Spécialiste des chiens militaires.
Mr Lamour participe à notre groupe de
réflexion à titre personnel**

CAPwelfare :

Quelles sont les différentes missions des chiens militaires ?

Thierry Lamour :

La principale mission est une mission de surveillance des emprises militaires, qui s'effectue principalement de nuit. Les chiens tournent avec leurs maîtres. Ce sont des chiens dont la qualité première est le « mordant », ils doivent être capables d'intercepter des individus qui refusent d'obtempérer. La grosse majorité des chiens des armées sont affectés à cette mission de surveillance.

Une autre mission des chiens militaires est la recherche d'explosifs ; détection de mines ou d'agents explosifs lors de déploiement de militaires sur le terrain, comme ce fut beaucoup le cas en Afghanistan par exemple.

Concernant les chiens de la Gendarmerie les missions des chiens là encore sont multiples : olfaction avec recherche et pistage d'individus (qu'ils soient perdus ou en fuite), recherche de stupéfiants et de matériels illicites (devises, produits accélérateurs d'incendie, explosifs...)

CAPwelfare :

Vous nous avez dit être intéressé par notre réflexion.

Thierry Lamour :

Je suis très intéressé par votre réflexion car je pense que dans notre institution militaire nous sommes à un virage, à un moment charnière entre deux approches par rapport aux chiens militaires.

Historiquement le maître-chien s'est toujours occupé du comportement du chien, tandis que le vétérinaire s'occupait du soin stricto sensu. C'était finalement assez simple et tout le monde avait l'impression que le chien était dans un état de bienveillance



à partir du moment où les chiens avaient leur poids de forme et faisaient bien leur travail...

Puis, à y regarder de plus près, et considérant la notion de bien-être animal, on a commencé à se poser des questions. On s'est demandé si nous avons les conditions optimales pour mettre ces animaux dans un état de bien-être. Beaucoup d'interrogations se sont faites jour sur les conditions d'hébergement des chiens dans des chenils militaires par exemple.

Nous avons donc créé un groupe de travail, à l'initiative de vétérinaires des armées, avec l'accord de la hiérarchie militaire. Ce groupe travaille notamment sur la question des chenils.

CAPwelfare :

Comment procède ce groupe de travail ?

En visitant les chenils, du point de vue du bien-être animal et en observant chaque chien de manière individuelle. L'idée c'est de vérifier si le chien a un comportement de chien "normal" malgré le fait qu'il soit un chien militaire, c'est-à-dire un chien qui va faire son travail de mordant, de recherche etc... Nous nous rendons bien compte que ces chiens ne sont pas dans une situation de bien-être optimale, d'où les questions que nous nous posons, relatives à l'amélioration de leurs conditions d'hébergement mais aussi de travail...

CAPwelfare :

Vous venez de le dire, concernant les chiens des armées, et par rapport à leurs conditions d'hébergement, dans des espaces confinés de 12 mètres carrés, il semble en effet difficile d'affirmer que ces animaux sont dans un état de bien-être. Il est vrai néanmoins que certains chiens sont en demande, de concentration, de travail physique, aussi faut-il évaluer chaque situation, au cas par cas, en observant l'animal et son comportement. Pour autant, quand des environnements sont très contraignants, et qu'ils tiennent les individus trop éloignés des besoins de leur espèce (interaction entre les individus par exemple) on se doute bien que ceux-ci ne pourront pas accéder à une forme de bien-être...

Thierry Lamour :

C'est vrai qu'aujourd'hui lors des visites des chenils du point de vue du bien-être animal on se rend compte que nous n'avons pas tous les outils, toutes les connaissances en éthologie ou en comportement. Nous sommes dans une institution, militaire, qui évolue lentement. Mais qui évolue. Dans le groupe de travail dont je parlais

tout à l'heure, nous avons la participation à part entière d'une vétérinaire comportementaliste réserviste et qui nous aide beaucoup.

Nous tentons par conséquent d'expliquer à notre hiérarchie qu'il est absolument nécessaire aujourd'hui de former des vétérinaires militaires comportementalistes. Nous pensons que tout le monde doit au minimum avoir des notions dans ce domaine-là et nous aimerions avoir 2 ou 3 référents formés complètement au comportement au sein de notre institution.

CAPwelfare :

Sur ce sujet précis, l'armée est-elle perméable aux évolutions sociétales, et à cette demande sociale qui s'affirme de plus en plus concernant le bien-être animal ? Avez-vous perçu une évolution justement dans la manière dont les éducateurs, les animaliers interagissent avec les chiens, dans la manière dont ils en parlent ?

Thierry Lamour :

Je suis content que vous me posiez cette question parce que je trouve que nous avons évolué dans ce domaine, notamment nos maîtres-chiens. Lorsque j'ai débuté peu importait au fond la méthode, y compris si elle était coercitive : il fallait que le chien ait du mordant et qu'il assure la défense de zone, point.

On nous adressait d'ailleurs bien souvent des chiens au comportement agressif. On peut même dire que c'était même une voie de garage, une sorte de filière pour les chiens du civil qui étaient dans ce cas.

A cette époque, pas si ancienne, nous avons également beaucoup d'appelés du contingent, qui pouvaient passer du temps avec les animaux, et les amadouer petit à petit.

Aujourd'hui tout cela est terminé. L'armée s'est professionnalisée et les militaires ne disposent plus de ce temps-là pour se familiariser avec les chiens. Ils doivent partir en mission avec leurs chiens très rapidement. Par conséquent l'armée recherche aujourd'hui des chiens plus sociables, dès le départ. En parallèle les maîtres-chiens s'intéressent de plus en plus à des méthodes d'éducation positives et sans contraintes.

La scission entre les vétérinaires militaires qui soignent et évaluent les capacités physiologiques des animaux et les maîtres-chiens qui les éduquent est aussi en train d'évoluer...Les savoirs et les pratiques se mélangent, les maîtres-chiens sont en demande



de conseils en comportement auprès des vétérinaires ...On évolue, lentement, mais sûrement.

CAPwelfare :

Justement, avez-vous besoin de former des vétérinaires ou des éducateurs canins que ce soit en zoopsychiatrie ou en médecine du comportement ?

Thierry Lamour :

Absolument, nous avons besoin de former nos vétérinaires comme nos éducateurs canins. En interne nous sommes en plein questionnement pour savoir quelles sont les formations les plus adaptées pour les uns et les autres, qu'il s'agisse de zoopsychiatrie, d'éthologie canine, de médecine du comportement.

Dans un premier temps nous nous ouvrons au monde civil et aux compétences de gens déjà formés et dans un deuxième temps nous réfléchissons aux formations les plus adaptées à nos pratiques et à nos besoins.

CAPwelfare :

Si votre préoccupation est de parvenir au bien-être de vos chiens il est important en effet de choisir les bonnes formations. En zoopsychiatrie la base de la formation c'est de dire que les chiens qui produisent des comportements anormaux sont malades et qu'il faut les soigner avec des médicaments tandis que la formation du CEAV est fondée sur une vision éthologique où l'on va discriminer les facteurs de troubles relevant de l'environnement et non pas d'une pseudo «maladie... Mais en mettant sur la table ces réflexions, ne craignez-vous pas d'ouvrir la boîte de Pandore ?

Thierry Lamour :

Moi en tant que vétérinaire non, ma hiérarchie peut-être plus ! Nous devons avancer, c'est sûr, mais nous y allons progressivement, probablement trop lentement pour certains.

Il faut bien comprendre que dans l'armée, depuis toujours, nos chiens ont connu l'isolement (historiquement ils étaient agressifs je vous le rappelle). Désormais on réfléchit à ce que les chiens puissent sortir de cet univers quasi carcéral et puissent avoir des interactions entre eux. On réfléchit par exemple à ce qu'ils puissent rentrer le soir avec leur maître, comme les chiens des douanes. Encore une fois on y va doucement. Mais sur ce sujet, on veut avancer.

Gonadectomies : conduisent-elles vraiment à un meilleur Bien-Être de l'Animal ?

Emmanuelle Titeux

Le groupe de réflexion CapWelfare s'attache à apporter au monde vétérinaire des outils permettant l'amélioration du bien-être animal dans l'exercice professionnel. Si les premiers chapitres décrivent le concept du bien-être animal et son importance dans la prise en charge de la douleur, cette partie doit permettre de considérer sous un nouveau jour certains actes quotidiens. En effet.....

La castration et l'ovariectomie des chats et des chiens sont désormais des interventions dites de convenance et font partie au même titre que les vaccins ou de l'identification électronique, des soins que le vétérinaire prodiguera au chaton ou au chiot dans sa première année de vie. Si les gonadectomies servent à limiter la prolifération des animaux errants, on leur attribue aussi de nombreuses vertus.

Les femelles ne présentent plus de chaleurs, et les mâles ne recherchent plus de partenaires, et n'expriment plus de comportements sexuels et de marquage urinaire. L'absence de testostérone résoudrait aussi les problèmes liés aux comportements d'agression intra et interspécifique. La « neutralisation » pour reprendre un terme anglo-saxon supprimerait tous les risques de cancer liés aux hormones et la longévité des individus s'en trouverait allongée. Certains même encouragent à la réaliser vers l'âge de deux ou trois mois.

Chaque vétérinaire propose ces interventions en ayant la certitude qu'elles améliorent la santé et le bien-être de son patient. Mais au regard de la définition du bien-être animal a-t-on la confirmation que la gonadectomie conduise vraiment à l'améliorer ?

Au regard des besoins physiologiques et comportementaux bien distincts entre l'espèce canine et féline et des raisons qui motivent leur stérilisation, l'évaluation des bénéfices de la gonadectomie se fera espèce par espèce.

Définitions de la gonadectomie:

Les termes de castration, stérilisation, gonadectomie recouvrent différentes interventions chirurgicales. La castration ou gonadectomie (retrait des gonades) comprendrait l'orchiectomie (retrait des testicules), ovariectomie (retrait des ovaires) et l'ovariohystérectomie (retrait des ovaires et de l'utérus). La littérature scientifique en langue anglaise utilise le terme de « neutering » qui correspond à la gonadectomie.

La gonadectomie supprime la sécrétion des hormones sexuelles par les ovaires et les testicules. Ses hormones ont une influence sur le métabolisme de l'individu mais aussi sur leur comportement. Leur retrait a inévitablement un impact sur ceux-ci.

Le terme de stérilisation définit le fait de pratiquer une intervention qui rend l'animal incapable d'avoir une descendance. Ainsi ce terme recouvre à la fois la gonadectomie, l'hystérectomie (retrait uniquement de l'utérus) et les ligatures des canaux spermatiques (vasectomie, épидидymectomie) et des trompes. La stérilisation par hystérectomie, ou ligature des trompes, ou vasectomie ne modifie pas la sécrétion des hormones sexuelles et laisse intact le comportement de reproduction des animaux, et leur profil métabolique.

Le terme de stérilisation précoce ne bénéficie pas d'un consensus parmi les scientifiques, néanmoins on peut parler de stérilisation précoce si celle-ci est pratiquée avant 16 semaines.

Définition du bien-être animal

Le Farm Animal Welfare Council a défini 5 critères (Freedom) en 1979 de bien-être. Puis ces 5 « libertés » ont été améliorées pour aboutir à la forme actuelle en 2005:

- Absence de faim et de soif par la possibilité d'accéder librement à de l'eau et de la nourriture saines pour le maintien d'un bon niveau de santé et de vigueur ;
- Absence d'inconfort grâce à un environnement approprié, incluant un abri et une aire de repos confortables ;
- Absence de douleur, de blessures et de maladie par des mesures de prévention ou un diagnostic rapide, suivi du traitement approprié ;

- Liberté d'expression d'un comportement normal grâce à un espace suffisant, des installations adaptées et la compagnie d'autres congénères ;
- Absence de peur et de détresse en veillant à garantir des conditions de vie et un traitement des animaux évitant toute souffrance mentale.

Néanmoins aujourd'hui d'autres outils de mesure plus précis sont proposés comme par exemple, le welfare quality® pour les vaches ou les volailles.

On y retrouve 4 principes généraux rassemblant 12 critères :

- Avoir un bon logement : avoir du confort thermique, avoir un lieu pour se reposer, être à l'aise dans ses mouvements
- Avoir une bonne nourriture : ne pas souffrir de soif, ne pas souffrir de faim
- Avoir une bonne santé : ne pas souffrir de maladie, ne pas avoir de plaie, ne pas avoir mal, ne pas avoir de douleur induite par des procédures de manipulation.
- Exprimer les comportements adaptés (expression des comportements sociaux, expression des autres comportements, bonne relation humain-animal, présence d'émotions positives)

Pour Broom (2002) la réponse est concise : toute intervention réalisée sur un animal pour la convenance d'un humain, ne peut qu'altérer le bien-être de l'animal.

Aujourd'hui l'ANSES (2018) définit le bien être comme étant l'état mental et physique positif lié à la satisfaction des besoins physiologiques et comportementaux, ainsi que des attentes, et que cet état variant en fonction de la perception de la situation par l'animal.

En quoi le retrait des gonades répondrait à toutes ces critères de façon positive ?



Chez le chat

Le chat *felis catus* est un mammifère domestique dont l'origine la plus probable est *felis silvestris lybica*. Celui-ci est un félin solitaire dont la capacité à présenter des comportements affiliatifs spontanés avec les humains a permis sa domestication (Driscoll et al., 2009). Cette domestication a modifié la socialité, l'organisation sociale, le domaine vital.

- **La gonadectomie pour une meilleure santé**

Chez le chat mâle les affections testiculaires et prostatiques sont rares (Reichler et al., 2014), la castration apportera donc peu de bénéfices pour ces affections. En revanche la castration diminue le comportement de recherche de partenaires et de bagarres. Ainsi la castration diminue le domaine vital de plus de moitié (8,2 hectares à 3,2 hectares) diminuant ainsi le risque d'accidents de la circulation (Forin-Wiart, 2014). Les chats castrés sont en meilleure santé et ont un taux de mortalité inférieure aux chats entiers (Palmer et al., 2012)

Chez la chatte les tumeurs mammaires occupent le troisième rang dans la fréquence des néoplasies après celles de la peau et du tissu hématopoïétique (Overley et al, 2005). Il s'agit, dans 96% des cas, d'un carcinome mammaire dont le pronostic est sombre. A ce jour l'ovariectomie entre l'âge de 6 mois et un an semble un bon compromis entre développement comportemental complet et la prévention du carcinome mammaire. En effet la réduction du risque de tumeur est de 91% si la femelle est ovariectomisée avant 6 mois et 86% avant l'âge d'un an (Overley et al, 2005).

Néanmoins la gonadectomie chez le chat peut induire une prise de poids. En effet les animaux gonadectomisés (male et femelles confondus) ont 3,4 fois plus de risques de devenir obèses en comparaison avec des animaux entiers (N'Guyen et al., 2004). Pour certains auteurs il suffirait simplement de contrôler l'apport énergétique de la ration mais au regard de l'augmentation de la proportion des animaux obèses le problème ne semble pas si simple (Colliard et al., 2010). De surcroît l'obésité chez le chat se complique d'un risque accru de diabète. Les chats gonadectomisés ont un risque multiplié par 2 à 9 de développer un diabète avec une susceptibilité plus grande pour les Burmese (Palmer et al., 2012). L'obésité contribue au développement d'arthrose trop rarement diagnostiquée chez le chat (Clarke et al., 2005 ; Lascelles, 2010). L'arthrose source de douleurs, modifie le comportement des chats

de façon importante (Bennet and Morton, 2009). L'absence d'hormones sexuels mâles diminue le diamètre de l'urètre et contribue ainsi à son obstruction par des calculs. (Root et al., 1996)

Conclusion : même en prenant en compte le risque d'obésité et de diabète associé, ainsi que celui de l'obstruction urétrale, la gonadectomie chez le chat contribue à une meilleure santé.

- **La gonadectomie pour modifier le comportement**

La gonadectomie chez le chat mâle est conduite pour supprimer les comportements sexuels comme celui de marquage (élimination des urines en postures debout sur une surface vertical), mais aussi les agressions et les divagations. En effet la castration supprime ces problèmes dans 80 à 90 % des chats (Hart and Mc Carthy, 1973). Si le marquage urinaire est considéré comme un trouble du comportement (alors qu'il s'agit d'un comportement normal chez *Felis Catus*) celui-ci est nettement diminué après la castration chez les individus mâles, mais pour certains le marquage persiste. En effet le facteur de risque majeur de marquage est la cohabitation de plusieurs chats à l'intérieur d'un même foyer (Barcelos et al., 2018).

Chez la chatte le retrait des ovaires supprime les chaleurs et les portées non désirées.

Conclusion: la gonadectomie supprime les comportements sexuels et maternels chez le chat. A l'échelle individuelle, elle supprime de nombreux comportements ce qui est contraire aux critères du bien-être animal

- **Pour lutter contre les abandons et euthanasies en refuge**

Une étude de l'institut de sondage FACCO-TNS-Kandar en 2016 met en évidence une augmentation de la part des animaux castrés dans la population générale. Le nombre de chats castrés serait maintenant de 77, 2% en augmentation de 3 points par rapport à 2010. 44,4% des chats sont des mâles et 80,6% sont castrés. Pour les 55,6% de femelles 74,5% sont ovariectomisées. Malgré cette augmentation dans la part des animaux gonadectomisés, aucune étude n'a mesuré l'impact de ces interventions sur la quantité d'abandons et d'euthanasie en France.

On pourrait ainsi se poser la question : les euthanasies en refuge sont-elles liées à la reproduction de chats qui ont des propriétaires

ou à la reproduction de chats errants sans propriétaires, ou alors à l'abandon d'animaux adultes présentant des comportements gênants ? Dans le premier cas pour quelles raisons les propriétaires ne font pas stériliser leurs chats, dans le deuxième cas, comment stériliser ces animaux errants, et pour finir si une partie des animaux est abandonnée pour des problèmes de comportement ne conviendrait-il pas de les résoudre en amont ?

Si les chats euthanasiés provenaient de population de chats errants, une action ciblée sur les chats possédant des propriétaires aurait ainsi peu d'influence sur la population euthanasiée.

Quels seraient les facteurs qui feraient diminuer le nombre d'euthanasies en refuge ?

Aux Etats-Unis l'Etat du New Hampshire a cherché à faire baisser le nombre d'animaux euthanasiés en refuge en proposant d'augmenter la part financière de l'état dans les programmes d'aide à la stérilisation des chiens et des chats. Ainsi pour les populations démunies la part payée par le propriétaire est passée de 50 à 20 \$. En six ans le taux d'euthanasie a chuté de 75% et l'Etat du New Hampshire est devenu l'état où l'on pratiquait le moins d'euthanasie. Le problème est-il transposable à l'Europe ? Les propriétaires ne feraient pas stériliser les animaux non pas parce qu'ils ne le voudraient pas, mais parce qu'ils ne le pourraient pas ?

Si l'aspect financier était primordial, rien ne servirait alors de décréter l'obligation de la stérilisation, les propriétaires ne pouvant pas se conformer à la loi. Il faudrait dans ce cas plutôt concevoir des programmes d'aide généralisés aux propriétaires les plus démunis.

Une autre étude américaine (2017) de la ASPCA (American Society for the Prevention of Cruelty to Animals) montre que 670000 chiens et 860000 chats (1,5 millions d'animaux) sont euthanasiés chaque année. Le chiffre de 2011 était de 2,1 millions en 2011 et la diminution est due non pas à une augmentation des stérilisations mais à une augmentation des adoptions et au retour dans leur famille des chiens trouvés errants grâce à leur identification.

Une étude australienne (Crawford et al., 2017) montre que le meilleur moyen pour faire baisser la surpopulation des refuges est de permettre des adoptions gratuites. En semaine d'adoption gratuite, les adoptions hebdomadaires augmentent de 581%. Et pourtant le profil des adoptants reste le même que celui pendant les adoptions payantes, et les conséquences post adoptions sont

identiques : un taux supérieur à 90% d'animaux qui restent dans le nouveau foyer et un taux de retour liés aux problèmes comportementaux ou médicaux, similaires.

Conclusion : La gonadectomie contribue à limiter les abandons et les euthanasies chez le chat mais n'est pas le seul moyen. Elle n'est souvent pas pratiquée pour des raisons financières. La rendre obligatoire ne serait donc pas le seul moyen pour la développer.

- **La gonadectomie pour lutter contre la prolifération des chats errants**

Pour faire diminuer une population de chats féraux ou dit chats libres (qui vivent sans contact avec les humains) on pourrait imaginer que la castration soit la solution la plus efficace. Effectivement les programmes TNR (trap-neutered-return) qui consistent à capturer des chats errants, à les castrer puis les relâcher à l'endroit où ils ont été capturés permet de faire baisser les populations de chats féraux. Leur état de santé est meilleur et le voisinage humain se plaint moins des miaulements produits lors des bagarres ou en période d'accouplement. (Mc Carthy et al., 2013)

Néanmoins celle-ci peut être difficile à mettre en pratique (certains animaux échappant à la capture). L'étude par simulation de Mc Carthy (2013) montre qu'il faudrait capturer et stériliser plus de 57% des reproducteurs pour voir baisser la population. Alors qu'avec 37 % des reproducteurs vasectomisés ou hystérectomisés, la population décroît de façon importante. Effectivement la castration des mâles reproducteurs n'empêche pas le recrutement de nouveaux reproducteurs entiers. Ainsi la vasectomie des mâles et l'hystérectomie des femelles qui occupent la zone à « traiter » seraient plus efficaces pour diminuer la population concernée. Les chats mâles vasectomisés sailliraient les femelles hystérectomies et celles qui ne le sont pas, en mettant un terme à leurs chaleurs sans fertilisation. Leur statut « entier » permettrait d'empêcher d'autres mâles de s'approcher et de les saillir. (Mc Carthy et al., 2013)

Conclusion : la gonadectomie n'est peut-être pas le meilleur moyen de faire baisser une population de chats errants. Néanmoins à l'échelle individuelle elle améliore la santé des animaux errants.

La gonadectomie doit-elle être précoce ?

Ainsi la gonadectomie chez le chat semble apporter un réel bénéfice à l'espèce *Felis catus* avec toutes les réserves que nous venons de voir. Le débat se porterait plutôt sur l'âge de la stérilisation. Pour la prévention des tumeurs mammaires l'âge de la gonadectomie est préconisée avant deux ans, néanmoins depuis plusieurs années de nombreux vétérinaires proposent de la réaliser avant 5 mois voire vers 2-3 mois. (Spain et al., 2002; Murray et al., 2009; Porters et al, 2015) L'association américaine des vétérinaires et le BSAVA se sont même investies dans sa promotion en argumentant sur les bénéfices qu'elle apporterait.

En effet, la stérilisation précoce permettrait de supprimer les portées involontaires provenant des chats « teenagers » entre 4 et 6 mois appartenant à des particuliers ou non. (Joyce and Yates, 2011) Quelques études démontreraient son absence de conséquences sur la santé ou sur le développement comportemental des chatons. Néanmoins elles souffrent de plusieurs biais scientifiques : les chats proviennent uniquement de refuges, le suivi des chats se fait par internet et par sondage, et la majeure partie des propriétaires répondants sont des femmes seules sans enfant et possédant plusieurs chats (Porters et al., 2014). Les études s'arrêtent au bout de 2 ans, voire 3 ans un âge où les chats sont peu affectés par les maladies du bas appareil urinaire ou les affections liées à l'arthrose. L'étude de Root (1997), qui conclue à l'absence d'effet sur la croissance, n'est composée que de 6 chats dans chaque groupe. Beaucoup de propriétaires ne donnent plus de nouvelles après quelques mois : dans l'étude de Porters 2014 réalisée entre mai 2010 et août 2012, bien que 800 chats aient été recrutés, le suivi à deux ans ne concernent plus que 79 chats sur 130 (les chats ayant été recrutés au fur et à mesure, tous n'ont pas permis un suivi sur deux ans). 40% des propriétaires n'ont pas donné de nouvelles.

L'étude de Spain montre que la stérilisation précoce rend les chats plus peureux. En effet ceux-ci passent plus de temps cachés et que cela induit en l'occurrence des abandons. Néanmoins la conclusion est en faveur de la stérilisation précoce. De la même manière les études de Porter ne tiennent pas compte des effets négatifs de la stérilisation précoce et concluent hâtivement au bienfait de cette intervention pour toutes les populations de chat.

Ces études concluent avec assertivité que les effets secondaires sont identiques à ceux de la stérilisation autour de l'âge de la pu-



berté. Néanmoins une relecture scientifique de ces documents conduit à une vision plus nuancée.

Aujourd'hui la question serait plutôt : pourquoi aujourd'hui la stérilisation précoce (3 mois) est surtout demandée par les éleveurs de chats de race (jusqu'à 70% des éleveurs français selon un sondage), rendant impossible la reproduction des chatons dans le futur, assurant ainsi le contrôle des lignées et le nombre de chatons produits. En effet l'initiative de cette stérilisation est dans 95% des cas celle de l'éleveur et non du futur acquéreur.

De plus une étude (Murray et al., 2009) fait apparaître que ce sont les chats non vaccinés, non stérilisés, qui vivent dehors et dont les propriétaires sont réticents à dépenser pour leur animal, qui sont à l'origine de ces portées non désirées. Or la même étude montre que ce sont les animaux qui vivent à l'intérieur et qui sont vaccinés, pour lesquels la stérilisation est réalisée précocement. La recommandation de l'AVMA et de la BSAVA de castrer tôt, serait efficace sur une population qui n'a aucune chance de se reproduire involontairement !

De plus en stérilisant tôt tous les animaux, le pool d'individus qui accèdent à la reproduction se raréfie conduisant à un goulot d'étranglement génétique par la perte de la diversité du génome. Comme chez le chien (Karlsson et al, 2007) les généticiens mettent en garde les éleveurs pour les décennies à venir.

Conclusion : la gonadectomie précoce est délétère pour la diversité génétique au sein de chats de race. Cela peut conduire à utiliser des animaux pour la reproduction, porteurs d'anomalies génétiques, elles-mêmes facteurs de mal-être. De plus à ce jour les effets secondaires à long terme ont été insuffisamment évalués pour la conseiller. Il est trop tôt pour conclure qu'elle améliore le bien-être des chats.



Chez le chien

- **Pour lutter contre les abandons et les euthanasies**

La gonadectomie des chiens et des chiennes est souvent mise en avant pour éviter les abandons : site de la SPA « la stérilisation / castration est le meilleur moyen de limiter la maltraitance, la misère animale et les abandons ». En effet, en France, le taux de gonadectomie a augmenté (+ 4,5% entre 2010 et 2016) (Facco 2016) et le nombre de chiens a diminué (9 millions en 2000 et 7,3 millions en 2014) (Facco 2016), néanmoins l'impact sur la population de chiens abandonnés ou euthanasiés en refuge n'est pas connu. La gonadectomie est-elle efficace et est-elle la seule solution pour lutter contre les abandons ?

Conclusion : à ce jour chez le chien aucune donnée scientifique montre que la baisse d'animaux euthanasiés en refuge, si elle existe, est liée aux gonadectomies.

- **Pour une meilleure santé**

L'étude d'Hoffmann (2013) s'efforce à démontrer une augmentation de l'espérance de vie des chiens stérilisés. Les animaux entiers mourraient plus tôt de maladies infectieuses. Néanmoins la population observée est celle d'un seul hôpital vétérinaire. L'origine de la population des chiens non stérilisés est inconnue, les causes des décès sont peu claires. Elle note cependant un risque augmenté de néoplasies dans la population des animaux gonadectomisés.

Chez la chienne, la gonadectomie supprime ou diminue les pyomètres, les cancers des gonades, et les cancers hormono-dépendants. L'incidence (nombre de cas nouveaux par an) des tumeurs mammaires chez la chienne est de 3,4% (Richards et al. 2001), dont 50,9 % peuvent être malignes (Brodey et al., 1983). Si la chienne est stérilisée avant ses premières chaleurs le risque se réduit à 0,5%, après les premières le risque est de 8% et 26% après les deuxièmes (Schneider, 1969). Il n'y a plus d'effets préventifs après 2 ans et demi. Une étude conduite par Jitpean (Jitpean et al., 2012) en utilisant la base de données de la compagnie d'assurance Agria fait le bilan des risques en fonction des races pour le pyomètre et les tumeurs mammaires. En effet la gonadectomie est interdite en Suède. Par exemple les femelles de race Leonberg, et dogue allemand ont un risque élevé de contracter ces

deux affections. En revanche le Springer anglais a un risque élevé de tumeurs mammaires mais pas de pyomètre. La race Bouvier Bernois a un risque élevé de présenter un pyomètre vers l'âge de 5 ans mais très faible des tumeurs mammaires. En connaissant le risque pour chaque race le conseil donné pour l'âge et l'indication de la gonadectomie sera plus précis et juste.

L'incontinence urinaire est un effet secondaire de la gonadectomie chez la chienne (7,8 fois augmenté par rapport aux chiennes entières (Holt and thrusfield,1998). Bien que ce soit une affection bénigne, l'incontinence nécessite une prise en charge médicale, sur le plus ou moins long terme. (40% de guérison) voire chirurgicale (50% de guérison) (Holt 1985) Le risque est variable d'une race à l'autre. Les races de grande taille ou géantes sont le plus affectées. Dans ces races il est important d'informer le risque élevé d'incontinence urinaire avant la stérilisation. Certains auteurs rapportent que cette incontinence dans 20% des cas est la cause d'une « dysharmonie » dans la relation chien-proprétaire avec pour certains un sentiment de colère et de frustration. (De Bleser et al., 2011).

Pour certaines races (Boxer, Rottweiler, Doberman, setter irlandais, braque de Weimar, épagneul springer, Bobtail et schnauzer géant) où le taux d'incontinence peut atteindre 65%, et où la réponse thérapeutique est modérée, il est nécessaire d'en informer les propriétaires, certaines chiennes étant euthanasiées pour ce motif. (Arnold et al., 1996)

Chez le berger allemand femelle une étude ne trouve aucune chienne incontinente dans le groupes « entières » et 7% chez les femelles stérilisées. (Hart et al., 2016)

De plus l'ovariectomie peut conduire à une malpropreté urinaire secondaire à une incontinence qui nécessite une prise en charge médicale. Il faut noter qu'une revue des publications sur les conséquences de l'ovariectomie sur l'incontinence conclue que le lien entre gonadectomie et incontinence est faible (Beauvais et al., 2012).

La vaginite de la chienne prépubère est une affection fréquente qui rétrocede dans plus de 85% après les 1ères chaleurs (Johnson et al., 1991). Il convient de proposer de laisser passer les premières chaleurs aux chiennes présentant cette affection.

Les chiens mâles gonadectomisés ont un risque nul de contracter un cancer des testicules, et un risque diminué d'hyperplasie bé-

gnine de la prostate et d'adénocarcinomes des glandes anales. L'incontinence urinaire chez le chien mâle castré s'observe mais très peu d'études se sont intéressées à cette affection. Celle de Hall (Hall et al., 2018) ne montre pas de corrélation avec la castration ni la surcharge pondérale mais uniquement avec l'âge.

Si la gonadectomie supprime le risque de l'apparition de certaines tumeurs de nouvelles études montrent un risque accru de développer des cancers d'autres organes. (Hart, 2010)

Chez le male, les animaux gonadectomisés ont un risque accru de présenter plus précocement des hémangiosarcomes, des mastocytomes, des carcinomes prostatiques des ostéosarcomes, des lymphomes et lymphosarcomes, des cancers spléniques et cardiaques (Farhooody et al., 2018). Ce risque semblerait être la conséquence d'un taux de LH (hormone lutéinisante) élevé en l'absence de rétrocontrôle négatif par les hormones sexuelles. La LH se fixe sur des récepteurs et activerait la synthèse cellulaire et le relargage d'oxyde nitrique (Farhooody et al., 2018).

Pour les risques ostéoarticulaires, le cartilage est un tissu hormono-sensible et, en particulier, un des tissus cibles de l'œstradiol. L'œstradiol agirait sur le cartilage en maintenant le phénotype des chondrocytes plus qu'en modulant leur capacité proliférative. L'œstradiol augmenterait la quantité de protéoglycanes et de collagène de type II de la matrice du cartilage, soit par stimulation des synthèses, soit par diminution de la dégradation de ces protéines (Conrol, 1993). Chez l'homme, l'épaisseur du cartilage du genou est corrélée à au niveau de testostérone circulant. (Hanna et al., 2005). Chez le chien, les comparaisons entre les animaux gonadectomisés ou entiers montrent un risque accru d'affections ostéoarticulaires pour les premiers : ils présentent plus de rupture de ligament croisé plus de dysplasie de la hanche et plus de luxation de la rotule (Torres de la Vila et al., 2013).

Les animaux gonadectomisés seraient plus sensibles aux affections secondaires à des désordres immunitaires(Sundburg et al., 2016)

Les chiens gonadectomisés ont un risque plus important d'être en surcharge pondérale quel que soit l'âge de la stérilisation. (Lefevre et al., 2013) Une prise en charge diététique avec un contrôle de l'apport énergétique est souvent nécessaire. Cela peut conduire à une frustration alimentaire chez certains individus.

Conclusion : la gonadectomie supprime le risque des tumeurs gonadiques ou hormono- dépendantes. Néanmoins elle induit d'autres cancers. La gonadectomie induit une augmentation de l'appétit et une diminution des besoins énergétiques. Le contrôle de la prise de poids oblige à un contrôle de l'alimentation qui peut induire des frustrations alimentaires. La gonadectomie a des répercussions sur le système musculo squelettique à l'origine de douleurs. La gonadectomie ne peut pas être considéré comme un élément strictement positif pour la santé des chiens, donc pour leur bien-être.

- **Pour améliorer le comportement ou traiter les problèmes de comportement**

Chez la femelle :

Les études convergent toutes en ce qui concerne la chienne. La stérilisation augmente leur agressivité vis-à-vis de leurs congénères mais aussi vis-à-vis des humains familiers ou étrangers (Farhoooy et al., 2018). L'étude prospective de O'Farrell et Peachy (O'Farrell and Peachy, 1990) conduit à l'observation d'une aggravation de l'agressivité chez les jeunes chiennes après l'ovariectomie. Les auteurs concluent même que l'ovariohystérectomie ne doit pas être utilisée comme traitement aux problèmes d'agressivité chez la chienne.

Pour ce qui serait d'une éventuelle stabilité émotionnelle induite par la gonadectomie, l'étude de Balogh (Balogh et al., 2018) montre plutôt l'inverse. Chez les labrador retriever femelles les femelles gonadectomisées sont plus peureuses vis-à-vis des autres chiens mais aussi des bruit et objets insolites que les chiennes intactes

Chez le chien mâle.

La croyance commune associerait volontiers le niveau d'agressivité d'un chien et son taux de testostérone. Ainsi la castration conduirait à pacifier les chiens mâles. Malheureusement les études (Farhoooy et al., 2018) montrent que l'agressivité n'est pas corrélée au taux de testostérone mais plutôt à d'autres nombreux facteurs. Par exemple la fréquentation de cours d'obéissance, ou l'achat chez un éleveur non professionnel diminuent l'agressivité alors que l'achat dans un magasin ou l'utilisation de punition physique augmentent ce risque. Dès les années 1970, les chercheurs avaient conclu que la gonadectomie avant la puberté n'avait pas d'effets sur comportements de cour ou de chevauchements ou même de garde d'os (Leboeuf, 1970). Lors d'agressions

inter ou intraspécifiques, le recours à la castration chirurgicale est souvent proposé pour en diminuer la fréquence ou l'intensité. En effet selon certaines croyances le niveau d'agressivité d'un chien pourrait être prédit par son taux de testostérone. Cependant les études rétrospectives ou prospectives ne corroborent pas cette hypothèse. La publication de Farhoooy (Farhoooy et al., 2018) conclue à une absence d'effets de la castration chez le chien mâle pour diminuer l'agressivité ou les comportements gênants.

La castration chez le chien diminuerait le comportement de fugue de 94% (Hart and Eckstein, 1997). Néanmoins une étude récente réalisée sur des chiens errants au Chili a conclu à l'absence d'effets sur le comportement de divagation et sur de la superficie du domaine vital après castration chirurgicale ou chimique (Garde et al., 2016)

L'étude de Mac Greevy (2018) montre que plus les chiens sont gonadectomisés tard plus le risque de présenter des comportements indésirables diminue. Sur 28 comportements indésirables, seuls le marquage urinaire et les hurlements à l'isolement sont plus observés chez les chiens gonadectomisés tard. Les 26 autres comportements sont surtout observés chez les animaux gonadectomisés précocement.

Conclusion : les modifications comportementales secondaires à la gonadectomie sont variables et ne sont pas en faveur d'une « amélioration » du comportement. La gonadectomie supprime et altère de nombreux comportements sociaux. Elle augmente les agressions en intra et interspécifiques et perturbe l'équilibre émotionnel, ce qui est délétère pour le bien-être.

- **Pour le développement et le vieillissement cognitifs**

Une étude de Hart de 2001 montre que chez les chiens mâles entiers ont une progression des déficiences cognitives plus lente que les animaux gonadectomisés.

Une étude de Mongillo (Mongillo et al., 2017) montre que les chiens gonadectomisés sont moins performants dans une tâche de performance spatiale que les animaux entiers. Les femelles entières réussissent à 81% les femelles gonadectomisées à 56%, 62% des mâles entiers et 50% des mâles gonadectomisés.

Une étude récente (Scandurra et al., 2019) montre que l'ovariectomie à un effet délétère sur les capacités sociocognitives des

chiennes dans la race labrador retriever.

On peut donc s'interroger sur l'utilité de la gonadectomie chez les chiens de travail. Diminue-t-elle leur performance ?

Conclusion : la gonadectomie altérerait les capacités cognitives des animaux qui la subissent et serait à l'origine d'un vieillissement plus précoce. Ceci n'est pas en faveur d'un meilleur bien-être.

- **Pour la variabilité génétique**

L'espèce canine présente une extraordinaire variabilité dans son aspect phénotypique mais aussi la majorité des races a émergé d'un pool de gènes limité (Savolainen et al., 2002) La popularité de certains reproducteurs et les mariages consanguins, ont contribué à une perte de la diversité génétique (Karlsson et al., 2007) dans de nombreuses races. Stériliser précocement et systématiquement les individus d'une race revient à se fermer la porte à la chance de trouver des individus indemnes de problèmes de santé et à la perte définitive de certains gènes.

Conclusion : la gonadectomie limite le pool d'animaux aptes à se reproduire. Pratiquée précocement elle diminue encore plus sévèrement la diversité génétique à l'origine de l'impossibilité de choisir des reproducteurs indemnes d'anomalies génétiques. Dans certaines races les individus naissent porteurs de graves maladies ce qui est contraire à la leur bien-être.

Conclusion

Au regard des différentes définitions du bien-être animal, Il est difficile de convenir que la gonadectomie répond positivement à tous les critères. En supprimant de nombreux comportements et en altérant la santé de certains, il n'est pas possible de la considérer comme une panacée. Il convient de peser les avantages et les inconvénients pour chaque animal dans l'environnement dans lequel il vit.

De nouvelles études semblent diminuer la vision idyllique du tout « castré ». En fonction de chaque espèce et chaque sexe, voire de chaque race, les données scientifiques peuvent contrecarrer le message simpliste d'une panacée que constituerait la stérilisation pour tous les animaux.

Chez le chat la gonadectomie reste aujourd'hui la meilleure intervention pour prévenir les naissances indésirables, les affections de l'utérus et les carcinomes mammaires. Pour le chat mâle possédant un propriétaire la gonadectomie diminue le risque d'accident de la circulation et les maladies infectieuses liées aux bagarres. La gonadectomie diminue le comportement de marquage.

Néanmoins la recommandation pour les stérilisations pédiatriques semble prématurée. Les effets sur le long terme sont connus partiellement et les animaux qui la subissent ne seraient pas ceux qui sont l'origine de portées non désirées. Le contrôle des ventes sur internet et en animalerie, une aide à la stérilisation pour les faibles revenus ne seraient-ils pas des moyens plus efficaces pour diminuer les abandons et les euthanasies ?

Il ne faut pas oublier que les vétérinaires nord-américains font la promotion de l'onxyctomie chez le chat pour éviter des euthanasies ou des abandons. L'Avma (2006) a même conclu à un effet bénéfique du dégriffage. Néanmoins une nouvelle étude (Martell-Morand et al., 2017) modère nettement cette conclusion : les animaux amputés des premières phalanges, expriment plus de douleurs et de troubles du comportement sévères (morsures). Comme pour le dégriffage, la gonadectomie précoce ne doit pas être une « mode » dont l'impact sur le bien-être des animaux n'aurait pas été évaluée sur le long terme et ce par plusieurs études.

Chez le chien mâle la gonadectomie offre peu d'avantages et beaucoup d'inconvénients. La vasectomie semble une intervention adaptée à la limitation des naissances non désirées.

Chez la chienne la gonadectomie permet de diminuer le risque de



tumeurs mammaires, de pyomètres ou des lactations de pseudo gestations. Il faut informer les propriétaires que le risque peut être très faible dans certaines races et qu'en revanche l'incontinence urinaire, l'obésité, l'agressivité ou l'instabilité émotionnelle pourront nécessiter une prise en charge médicale, diététique et comportementale.

Le but de ce chapitre est de faire réfléchir les praticiens lorsqu'ils proposent une gonadectomie aux propriétaires de leurs patients. En effet, la gonadectomie reste l'exérèse d'organes qui ont un rôle dans la physiologie, le comportement social, les relations interspécifiques, mais aussi le tempérament et le bien-être des carnivores domestiques. Il serait erroné de conclure que leur retrait conduirait de facto à un meilleur bien-être. Une recommandation au par cas semble être plus appropriée. Une publication de 2012 réalisée par des plusieurs auteurs américains, britanniques et danois, faisait déjà cette proposition (Palmer et al., 2012).

EN QUELQUES MOTS

- Pour l'espèce féline, et à quelques rares exceptions, la gonadectomie reste le meilleur moyen pour augmenter l'espérance de vie des chats et lutter contre la population d'animaux errants
- Dans l'espèce féline la gonadectomie pédiatrique n'a pas été suffisamment évaluée sur le long terme pour mesurer son impact sur le bien-être des animaux qui la subissent. Il est trop tôt pour la promouvoir.
- Dans l'espèce canine, la gonadectomie n'est pas une bonne solution thérapeutique pour diminuer les comportements gênants. Elle pourrait aussi augmenter l'instabilité émotionnelle.
- Chez la femelle, toutes les races ne sont pas affectées par les pathologies hormono-dépendantes avec la même prévalence. Néanmoins la gonadectomie reste le moyen fiable pour diminuer les risques de tumeurs mammaires, et de pyomètre.
- Chez le chien mâle, le bénéfice de la gonadectomie est bien inférieur aux effets négatifs induits par cette intervention. La vasectomie est un bon moyen de contrôler les naissances sans nuire au bien-être de l'animal.

Références

Arnold, S., Lott-stolz, G., Rusch, P. (1996). Treatment of urinary incontinence in bitches by endoscopic injection of glutaraldehyde cross-linked collagen. *Jour of small anim Practice*. 37.4.163-168. doi.org/10.1111/j.1748-5827.1996.tb01951.x

ASPCA. <https://www.aspc.org/animal-homelessness/shelter-intake-and-surrender/pet-statistics> retrieved March 30 2019

American Veterinary Medical Association: april15 2003. Avma position statement of the declawinfop domestic cats.<https://www.avma.org/News/JAVMANews/Pages/030415c.aspx>

Avis Anses. Bien-être animal : contexte, définition et évaluation. <https://www.anses.fr/fr/system/files/SABA2016SA0288.pdf>.

Balogh , O., Borruat N.,Meier, A.A., Hartnack,S.Reichler, I.M.(2018). The influence of spaying and its timing relative to the onset of puberty on urinary and general behaviour in Labrador Retrievers. *Reprod Dom Anim*. 1–7. DOI: 10.1111/rda.13225

Barcelos A.M, McPeake K., Affenzeller N., Mills, D.S. (2018). Common Risk Factors for Urinary House Soiling (Periuria) inCats and Its Differentiation: The Sensitivity and Specificity of Common Diagnostic Signs. *Front. Vet. Sci*. 5, 108. doi: 10.3389/fvets.2018.00108

Beauvais W, Cardwell, J.M., Brodbelt, D.C. (2012) The effect of neutering on the risk of urinary incontinence in bitches – a systematic review *Journal of Small Animal Practice*. 53, 198–204.doi: 10.1111/j.1748-5827.2011. 01176.x

Bennett D, C. Morton, A. (2009) study of owner observed behavioural and lifestyle changes in cats with musculoskeletal disease before and after analgesic therapy.*Journal of Feline Medicine and Surgery*. 11. 997-1004.

Broom D, Fraser AF. (2002). *Domestic animal behaviour and welfare*.Cabi eds.

Brodey, RS, Fidler, IJ, Howson, AE 1966: The relationship of estrous irregularity, pseudo-pregnancy, and pregnancy to the development of canine mammary neoplasms. *J Am Vet Med Assoc*. 149, 1047-1049.

BSAVA. <https://www.bsava.com/Resources/Veterinary-resources/Position-statements/Neutering>; Accessed March 13, 2019

Clarke, S.P, Mellor,D, Clements, D.N.,Gemmill,T.,Farrell,M.,Carmichael, S., Bennett, D. (2005), Prevalence of radiographic signs of degenerative joint disease in a hospital population of cats. *Vet Record*.157, 793-799.

Colliard L, Paragon BM, Lemuet B, et al. Prevalence and risk factors of obesity in an urban population of healthy cats. (2009) *J Feline Med Surg*;11(2):135–40.

Conrol M. (1993) ; Oestradiol et cartilage : données récentes et hypothèses d'action médecine/scienœs. 9, 185-191.

Crawford,H.M, Fontaine, J.B., Calver, M.C.(2017) Using Free Adoptions to Reduce Crowding and Euthanasia at Cat Shelters: An Australian Case Study. *Animals*. 7,92.

De Bleser,B., Brodbelt,D.C., Gregory, N.G.,Martinez T. (2011) the association between acquired urinary sphincter mechanism incompetence in bitches and early spayin g: a case-control study. *veterinary journal* 187, 42-47.

Driscoll CA. Clutton-Brock,J., Kitchener, A.C., O'Brien, S.T. (2009). The Taming of the Cat. *Sci Am*. 2009 June; 300. 6, 68–75.

FACCO 2016. <https://www.facco.fr/les-chiffres/>

Farhoody P, Mallawaarachchi I., Tarwater P.M., Serpell J.M., Duffy, DL., Zink,C.(2018). Aggression toward familiar people, strangers, and conspecifics in gonadectomized and intact dogs. *Front. Vet. Sci*. 5,18. doi: 10.3389/fvets.2018.00018.

FAWC1979:<http://webarchive.nationalarchives.gov.uk/20121007104210/http://www.fawc.org.uk/pdf/fivefreedom1979.pdf>).

FAWC 2009. <https://www.gov.uk/government/publications/fawc-report-on-farm-animal-welfare-in-great-britain-past-present-and-future>. retrieved March 30, 2019.

Forin-Wiart, M.A. (2014). Identification des facteurs de variation de la prédation exercée par les chats domestiques (*Felis silvestris catus*) en milieu rural. Thèse de doctorat Université de Reims.Champagne –Ardennes.

Garde E, Pérez GE, Vanderstichel R, Dalla Villa PF, Serpell JA. (2016) Effects of surgical and chemical sterilization on the behavior of free-roaming male dogs in Puerto Natales, Chile. *Prev Vet Med*. 123, 106–20. doi:10.1016/j. prevetmed.2015.11.011

Hall JL, Owe,L., Riddell,A., Church,D.B. Brodbelt, D.C., O'Neill, D.G. (2018) . Urinary incontinence in male dogs under primary veterinary care in England: prevalence and risk factors. *Journ of Small Anim Pract*. 1-10DOI: 10.1111/jsap.12951

Hanna F, Ebeling,P., Wang, Y., O'Sullivan,R., Davis, S., Wluka,A. (2005). Factors influencing longitudinal change in knee cartilage volume measured from magnetic resonance imaging in healthy men *Ann Rheum Dis*. 64, 1038-1042. doi: 10.1136/ard.2004.029355

26. Hart, B. L., Barrett, R. E. (1973). Effects of castration on fighting, roaming, and urine spraying in adult male cats. *Javma*.163, 90–292.

Hart, B.L., and Eckstein, R.A. (1997). The role of gonadal hormones in the occurrence of objectionable behaviours in dogs ans cats.*Appl. ANim. Behav. Sci*. 52, 331-344.

Hart, B.L. (2001). Effect of gonadectomy on subsequent development of age-related cognitive impairment in dogs. *Journal of American Veterinary Medical Association*. 219,1, 51-6

Hart B.L, Hart L.A, Abigail P. Thigpen, Willit, NH. (2016), Neutering of German Shepherd Dogs: associated joint disorders, cancers and urinary incontinence. *Vet Med and Sci*. 2, 191–199.

Hoffman JM, Creevy KE, Promislow DEL (2013) Reproductive Capability Is Associated with Lifespan and Cause of Death in Companion Dogs. *PLoS ONE* 8(4): e61082. doi: 10.1371/journal.pone.0061082

Holt, P. E. (1985). Urinary incontinence in the bitch due to sphincter mechanism incompetence: Prevalence in referred dogs and retrospective analysis of sixty cases. *Journal of Small Animal Practice*.26, 181–190.

Holt, P. E. and Thrusfield, M. V. (1993). Association in bitches between breed, size, neutering and docking, and acquired urinary incontinence due to incompetence of the urethral sphincter mechanism. *Veterinary Record*. 133,177–180.

Jitpean S, Hagman R, Strom Holst, B., Hoglund, O.V., Pettersson, A., Egenvall, A. . (2012). Breed Variations in the Incidence of Pyometra and Mammary Tumours in Swedish Dogs. *Reprod Dom Anim*. 47, 347–350. doi: 10.1111/rda.12103

Johnson CA. Diagnosis and Treatment of Chronic Vaginitis in the Bitch. (1991). *Vet Clinics of North America: Small Animal Practice*. 523-531.

Joyce, A., Yates, D. Help stop teenage pregnancy! Early neutering in cats. (2011) *J of feline med and surg*.13, 3-10.

Karlsson, E. K., Baranowska, I., Wade, C. M., Salmon Hillbertz, N. H., Zody, M. C., Anderson, N. et al. (2007). Efficient mapping of mendelian traits in dogs through genome-wide association. *Nature Genetics*. 39.1321–1328.

Lascelles B.D. (2010). Feline degenerative joint disease. *Veterinary Surgery*. 39:2-13

Le Boeuf BJ. (1970) Copulatory and aggressive behavior in the prepuberally castrated dog. *Horm Behav* 1, 127–36. doi:10.1016/0018-506X (70)90005-X

Lefebvre SL, Yang M, Wang M, Elliott DA, Buff PR, Lund EM; (2013). Effect of age at gonadectomy on the probability of dogs becoming overweight. *J Am Vet Med Assoc*. 243. 2,236-43. doi: 10.2460/javma.243.2.236.

Mc Carthy, R.J., Levine, S.H., Redd, J.M. (2013) Evaluation of effectiveness of three methods of feral cat population control by the use of a simulation model. *Javma*. 243, 502-511.

McGreevy PD, Wilson B, Starling MJ, Serpell JA (2018) Behavioural risks in male dogs with minimal lifetime exposure to gonadal hormones may complicate population-control benefits of desexing. *PLoS ONE* 13(5): e0196284. doi.org/10.1371/journal.pone.0196284

Martell-Morand N.K, Solani, M., Hugh, GGT. (2017) Pain and adverse behavior in declawed cats. *Jfms*. 1-9.

Meuten, D.J. (2002). *Tumors in Domestic Animals*. 4th Edn. Iowa State Press, Blackwell Publishing Company, Ames, Iowa, p. 575

Mongillo P., Scandurra A., D'Aniello B., Marinelli L. (2017). Effect of sex and gonadectomy on dogs' spatial performance. *Appl. Anim. Behav. Sci*. 19, 84–89. doi: 10.1016/j.applanim.2017.01.017.

Murray JK, Roberts, M.A, Whitmarsh, A, Gruffydd-Jones T.J. (2009). Survey of the characteristics of cats owned by households in the UK and factors affecting their neutered status. *Veterinary Record*. 164, 137-141.

N'guyen, P. G., Dumon, H. J., Siliart, B. S., Martin, L. J., Sergheraert, R. and Biourge, V. C. (2004). Effects of dietary fat and energy on body weight and composition after gonadectomy in cats. *American Journal of Veterinary Research*. 65, 1708–1713.

O'Farrell V, Peachey E.(1990). Behavioural effects of ovario-hysterectomy on bitches. *J Small Anim Pract*. 31, 595–8. doi :10.1111/j.1748-5827. 1990.tb00701.x

Overley B, Shofer FS, Goldschmidt MH, (2005). Association between ovariohysterectomy and feline mammary carcinoma. *J Vet Intern Med*. 19,560-563.

Palmer C, Corr S, Sandøe P (2012). Inconvenient Desires: Should We Routinely Neuter Companion Animals? *Anthrozoös*. 25.1, 153-172. doi.org/10.2752/175303712X13353430377255

Porters N., I. Polis, Moons C.P.H. Van de Maele, I., Ducatelle, R., Goethals, K., L. Duchateau, L. de Rooster, H. (2015). Relationship between age at gonadectomy and health problems in kittens adopted from shelters. *Vet Rec*. 176, 22. doi: 10.1136/vr.102678

Porters N, de Rooster H, Verschuere K, Polis I, Moons CPH. (2014) Development of behavior in adopted shelter kittens after gonadectomy performed at an early age or at a traditional age. *Journal of Veterinary Behavior*. 9, 196-206. http://dx.doi.org/10.1016/j.jveb.2014.05.003

Reichler I and Hubler, M., (2014) Urinary Incontinence in the Bitch: An Update. *Reprod Dom Anim*. 49 (Suppl. 2), 75–80. doi: 10.1111/rda.12298. ISSN 0936–6768

Richards, H.G, McNeil, P.E., et al. (2001). An epidemiological analysis of a canine-biopsies database compiled by a diagnostic histopathology service. *Prev. Vet. Med*. 51, 125-136.

Root, M.V., Johnston, S.D., Johnston, G.R. Olson, P.N. (1996a). The effect of prepuberal and postpuberal gonadectomy on penile extrusion and urethral diameter in the domestic cat. *Veterinary Radiology and Ultrasound*. 37,363–366.

Root Kustritz MV. (2012) Effects of Surgical Sterilization on Canine and Feline Health and on Society. *Reprod Dom Anim* 47 (Suppl. 4), 214–222; doi: 10.1111/j.1439-0531.2012.02078.x ISSN 0936-6768/1997

56. Savoilanen P, Zhang, Y.P., Luo, J., Lundberg, J., Leitner, T. (2002) Genetic Evidence for an East Asian Origin of Domestic Dogs. *Science*. 298, 5598, 1610-1613. DOI: 10.1126/science.1073906

Salmeri K, Blomber, M, Scuggs, BS, Shille, V. (1991). Gonadectomy on immature dogs: effects on skeletal, physical and behavioral developments. *J of Vet Med Ass*, 198, 7, 1193-1203.

58. Scandurra A, Alterisio A, Di Cosmo A, D'Ambrosio, A, D'Aniello B. (2019). Ovariectomy Impairs Socio-Cognitive Functions in Dogs. *Animals*. 9, 58. doi:10.3390/ani9020058

Schneider, R, Dorn, CR, Taylor, D.O. (1969): Factor influencing canine mammary cancer developments and post-surgical survival. *J Natl Cancer Inst* 43: 1249-1261

SPA.: <https://www.la-spa.fr/faq/pourquoi-faire-steriliser-castrer-son-chien>. retrieved March 30 2019.

Spain, C.V., Scarlett, J.M., Houpt, K.A. (2004). Long-term risks and benefits of early-age gonadectomy in dogs. *Javma*. 224, 380-387.

Stubbs, P, Bloomberg, M. (1995). *Seminars in Vet Med & Surgery, Small Animal*, 10, Dept of Small Animal Clin Sci, Univ of Florida

Sundburg CR, Belanger JM, Bannasch DL, Famula TR, Oberbauer AM. (2016) Gonadectomy effects on the risk of immune disorders in the dog: a retrospective study. *BMC Vet Res*. 12, 278. doi:10.1186/s12917-016-0911-5

Torres de la Riva, G., Hart, B.L., Farver, T.B., Oberbauer, A.M., Messam, L.L.M., Willits, N. (2013) Neutering Dogs: Effects on Joint Disorders and Cancers in Golden Retrievers. *PLoS ONE* 8(2): e55937. doi: 10.1371/journal.pone.0055937

Welfare Quality®. (2009). *Welfare Quality® Assessment Protocol for Dairy Cows*. Lelystad: Welfare Quality® Consortium

Regards croisés



Allain Bougrain-Dubourg :

Journaliste, président de la Ligue pour la Protection des Oiseaux

CAPwelfare :

Comment peut-on évaluer le bien-être de la faune sauvage, sachant que nous, vétérinaires, avons surtout tendance à avoir un point de vue individuel sur les animaux et non un point de vue par rapport à des populations ?

Allain Bougrain-Dubourg :

Dans la société, la faune sauvage est associée à des notions de groupes, d'espèces, de populations; or à la LPO nous nous employons à tenter de démontrer que ces espèces, ces populations sont en réalité une multitude d'individus. Je prends pour exemple le naufrage de l'Erika en décembre 1999 et de la marée noire qui s'est abattue sur les côtes française du Finistère à la Charente-Maritime... Près de 150 000 oiseaux ont alors été affectés. Quand on voyait sur les plages de l'atlantique ces animaux englués de pétrole étouffer et agoniser les uns après les autres je peux vous assurer que ce n'est plus l'espèce qui comptait à ce moment-là mais l'individu.

Je crois qu'il faut replacer la notion d'individu dans les espèces, ne serait-ce que pour nous ramener sinon à plus de compassion, en tout cas à plus d'intérêt à leur égard.

Des expériences, menées par le CNRS ont d'ailleurs démontré que les animaux sauvages, en l'occurrence des lézards d'une même espèce confrontés à des problématiques de réchauffement climatique ne choisissent pas les mêmes stratégies. Cela nous ramène encore à la notion de l'individu dans le groupe, ou l'espèce. Y compris dans la faune sauvage.

J'en reviens à l'approche des vétérinaires : dans nos centres de soins les comportements et les approches peuvent être très dif-

férents entre les vétérinaires qui acceptent de prendre du temps pour la faune sauvage et d'autres qui ne se sentent pas ou moins concernés.

CAPwelfare :

Les vétérinaires évoluent sur cette question. Pour l'heure il est vrai que la prise en charge médicamenteuse et/ou chirurgicale, avant de confier l'animal dans un centre d'accueil de la faune sauvage, relève du libre choix du vétérinaire. En Ile de France, nous travaillons actuellement à la formation de vétérinaires pour accueillir ces animaux. Avec la réforme du cursus les étudiants ont désormais des cours pour se former aux premiers gestes et sur les aspects législatifs de la prise en charge.

C'est un premier pas avant de pouvoir sensibiliser le grand public...

Prenons si vous le voulez bien à présent la question des Nac : Leur acquisition ne résulte-telle pas souvent d'un coup de tête ? L'immense majorité des pathologies que nous devons traiter proviennent de mauvaises conditions d'environnement. Mais au moins nous parvenons à les soigner en changeant ces conditions.

Allain Bougrain-Dubourg :

Je n'y suis pas très favorable même si je conviens que certaines espèces peuvent malgré tout trouver un bien-être en captivité. Comme certains reptiles ou batraciens pour lesquels on a fait de nombreux progrès dans ce domaine. Mais cela peut favoriser des trafics. Je comprends par ailleurs le fait que les vétérinaires aient vocation à les soigner...

CAPwelfare :

Question piège, en tant que président de la LPO, pensez-vous qu'un animal domestique ou tout au moins que son bien-être, a moins d'intérêt que le bien-être d'un animal sauvage? La LPO recommande par exemple l'enfermement des chats domestiques, qui exerceraient une trop forte pression sur les populations d'oiseaux. Or interdire aux chats d'exprimer leur comportement naturel n'est-il pas préjudiciable à leur bien-être ?

Allain Bougrain-Dubourg :

Il ne s'agit pas de préférer une espèce à une autre. On peut très bien être amis des chats et des oiseaux. L'idée est de savoir comment on va faire cohabiter les deux. Le constat que nous faisons est simple, aujourd'hui les chats ont envahi des zones sensibles où des espèces endémiques sont fortement en danger du fait

de leur prédation. La LPO a édité avec l'aide du Museum d'histoire naturelle une affiche d'information pour donner quelques recommandations simples afin d'éviter une trop forte prédation. Par exemple, c'est vrai, nous recommandons de laisser les chats à l'intérieur pendant les courtes périodes où les oiseaux sortent des nids.

Si vous voulez je n'oppose pas vie sauvage et vie domestique. En tout cas Je ne me pose pas la question en ces termes. Depuis toujours c'est le respect de la vie qui guide ma réflexion et mon action. S'il y a bien une chose qui me choque, c'est que l'on ne reconnaît les mauvais traitements aux animaux qu'à partir du moment où il s'agit d'animaux domestiques, ou d'animaux sauvages tenus en captivités. Dès lors que l'animal sauvage est dans son milieu naturel on s'exonère de prendre en compte la souffrance et la maltraitance! Pensez à l'exemple scandaleux du déterrage des blaireaux ou des renards... Le pire étant peut-être les animaux élevés pour la chasse (20 millions rien qu'en France). Voilà qui est quand même paradoxal : si l'éleveur les fait souffrir alors qu'ils sont dans leurs cages il peut dans l'absolu se retrouver devant un tribunal...Mais dès l'instant où ces animaux sont relâchés, il n'y a plus de notion de maltraitance. Il faut y réfléchir. Il ne s'agit pas d'interdire la chasse ou la pêche...Simplement de faire reculer la souffrance chaque fois que possible et de ne pas traiter le vivant par le mépris.

CAPwelfare :

Comment la notion de souffrance animale s'est-elle imposée à vous ?

Allain Bougrain-Dubourg :

J'ai d'abord eu une approche naturaliste, puis, par la suite et grâce à des rencontres J'ai vite été sensible à la souffrance animale. Pendant longtemps, il y a eu des approches différentes et même un clivage entre les amis des animaux (domestiques ou sauvages) et les amis de la nature...Peu à peu il y a eu un rapprochement intéressant... La réintroduction des ours dans les Pyrénées en est un exemple. Le braconnage tourterelles dans le Médoc (les populations ont perdu 80% de leurs effectifs) en est un autre. Dans ces deux cas on constate un rapprochement entre ceux qui ont une approche naturaliste et ceux qui "aiment" les animaux.

CAPwelfare :

Comment selon vous améliorer le Bien-Être Animal ?

Allain Bougrain-Dubourg :

En s'alignant sur ce que l'Europe fait de mieux !

Prenez l'exemple de l'expérimentation animale : Bruxelles n'a pas peur de dire, dans ses textes, que la finalité de l'expérimentation animale c'est l'abolition. Que cette abolition reste un objectif à atteindre, peut-être dans 50 ans ou même un siècle ans, mais que c'est un cap. Cette question de l'abolition même à long terme, n'apparaît dans aucun texte français où les animaux sont appelés du « matériel biologique »... Or les mots ont un sens.

D'autres pays européens nous montrent également la voie en interdisant la castration des porcs sans anesthésie ou le broyage des poussins.

Commençons par faire ce qui en ce domaine se fait de mieux en Europe. Vous savez nos rapports à l'animal ce ne sont pas des révolutions, où subitement on va tout interdire, non, mais ce sont des choses qui peu à peu modifient nos cultures, et nos perceptions de l'animal.

CAPwelfare :

Est-ce que la douleur, ou le caractère douloureux de certaines pratiques font l'objet de campagne à la LPO ?

Oui pour la première fois aujourd'hui nous ne nous battons plus contre le non-respect du droit (cf. les ortolans, les tourterelles). Nous nous battons désormais contre les pièges qui génèrent de la douleur. De la même façon peut-on continuer à admettre que des oiseaux soient englués de cette manière, que le traitement pour nettoyer les plumes est très douloureux également ? Est-il acceptable d'admettre des pratiques féodales comme le déterrage ? La réponse est dans la question...

CAPwelfare :

Et le vétérinaire dans tout ça ? Quel rôle notre profession peut-elle jouer dans l'amélioration du Bien-Etre animal ?

Allain Bougrain-Dubourg :

La profession vétérinaire a un rôle essentiel à jouer parce que la profession est très respectée. Lorsqu'un vétérinaire explique qu'un animal est maltraité, l'affaire est tranchée.

La société peut avancer en s'appuyant sur deux piliers, la science et le droit : la science nous dit et le droit nous impose. Vous avez une capacité formidable à faire bouger le curseur par ce que vous

représentez. Et les prises de positions récentes et très claires de la profession sur l'abattage rituel et la tauromachie sont à cet égard remarquables et très importantes.

La société est en demande... Le vétérinaire a donc une carte à jouer car les comportements sont multiples et variables d'une espèce à l'autre et de surcroît, difficiles à observer lorsqu'il y a souffrance que ce soit dans le milieu sauvage ou pour l'animal domestique. En matière de bien-être je pense qu'il est primordial d'explorer, d'étudier, de décrypter au maximum le comportement. L'éthologie est intéressante à cet égard et il y a en matière de compréhension des comportements encore beaucoup de travail à faire. D'où le rôle essentiel du vétérinaire qui peut être un vecteur très important en permettant de normaliser la relation à l'animal et d'éclairer le propriétaire.

La relation entre le propriétaire et le sachant doit évoluer. Le premier peut en effet révéler à travers des constats de comportements des choses permettant d'évaluer la douleur de l'animal. La demande de la société dans ce domaine est colossale. Le respect de l'animal et le bien-être animal ne passent pas uniquement par l'utilisateur, maître propriétaire, éleveur, mais aussi par celui qui lui donne des soins. Je pense qu'il faudra que le vétérinaire prenne du temps pour ces questions sinon il va rester en décalage avec cette demande sociétale. Et je dois constater qu'il est encore trop absent d'un débat qui le concerne directement. En tout cas il ne peut plus s'exonérer de l'obligation d'être le grand témoin de notre relation à l'animal.

Le lapin en hospitalisation : comment assurer son Bien-Être ?

Charly Pignon

Le nombre de Nouveaux Animaux de Compagnie médicalisés ne cesse d'augmenter et ils représentent aujourd'hui une part non négligeable de l'activité vétérinaire. Le groupe de réflexion CAP Welfare s'est penché sur l'importance de prendre en compte les particularités de ces espèces dans la gestion du bien-être animal et a voulu apporter des éléments pratiques lors d'une situation clinique fréquente : l'hospitalisation du lapin.

L'hospitalisation chez les nouveaux animaux de compagnie peut sembler difficile dans le quotidien du praticien. Les besoins du lapin sont en particulier assez différents de ceux du chien et du chat. Cependant, en respectant quelques règles simples et quelques aménagements, n'importe quelle clinique pourra accueillir cette espèce en toute sérénité.

L'hospitalisation du lapin nécessite de prendre en considération les compatibilités inter-espèces. La diversité qui caractérise ce domaine intervient dans la prise en charge de ces animaux et la connaissance de celle-ci permet de répondre aux besoins comportementaux de chacun. Les particularités de ces espèces tant au niveau morphologique que de leurs habitudes alimentaires sont à connaître afin d'adapter au mieux les traitements et les soins prodigués.

Caractéristiques éthologiques du lapin

Le lapin domestique, *Oryctolagus cuniculus*, est la même espèce que le lapin de Garenne. Les études comportementales chez le lapin de garenne permettent donc de connaître les besoins du lapin domestique. Le lapin est la seule espèce de Léporidé à vivre en groupes pouvant atteindre plusieurs centaines d'animaux. Les lapins domestiques sont donc des animaux sociaux (Cowan, 1987 ; Chu et al., 2003 ; Mayer, 2004 ; Trocino & Xiccato, 2006 ; Dixon et al., 2010 ; Graf et al., 2011).

Dans leur environnement naturel, la vie en groupe permet aux lapins de construire des grandes garennes bien protégées contre les prédateurs, comportant parfois jusqu'à une cinquantaine d'entrées (Cowan, 1987 ; Mayer, 2004 ; Bays et al., 2008). Lorsqu'ils doivent sortir, pour s'alimenter par exemple, ils sont en alerte et l'un d'entre eux surveille constamment la venue d'un éventuel prédateur (Dixon et al., 2010).

Le lapin domestique en semi-liberté est un animal crépusculaire et nocturne (David, 1999). Chez cette espèce, le repos est très important, et occupe en moyenne 33 % du temps. Ce pourcentage varie cependant significativement entre les saisons, passant de 38 % l'été à 28 % l'hiver (Gibb, 1993). En dehors de son temps de repos, l'animal passe 44 % de son budget-temps à se nourrir, soit environ 66 % du temps de veille. Ses repas sont fractionnés et multiples, pouvant atteindre le nombre de 40 par jour (Gibb, 1993 ; Gidenne et al., 2010 ; Jordan et al., 2011). La locomotion, dans un espace qui le permet, atteint en moyenne 12 % du budget-temps, soit 20 % du temps de veille (Gibb, 1993). Social, le lapin consacre en moyenne 6 % de son temps à interagir avec ses congénères (Gibb, 1993). Enfin, le toilettage et la caecotrophie occupent respectivement 3 % et 2 % du budget-temps, hiver comme été (Gibb, 1993 ; Jordan et al., 2011).

En tant que proies, les lapins doivent continuellement surveiller l'apparition d'éventuels prédateurs, la recherche de nourriture et l'alimentation se font donc en groupe dans l'environnement naturel. L'un d'entre eux peut ainsi surveiller pendant que les autres mangent (Gibb, 1993 ; Crowell-Davis, 2010). Ce comportement se retrouve chez les lapins en captivité lorsqu'ils en ont la possibilité.

Principes de base de l'hospitalisation du lapin

Les locaux d'hospitalisation destinés aux lapins doivent être éloignés de ceux accueillant les chiens et les chats car ces derniers sont souvent plus agités et bruyants. De plus ils représentent des prédateurs potentiels pour le lapin (Quesenberry, 2012) et peuvent donc entraîner un stress considérable et nuisible à la guérison. De plus, la configuration des cages devrait idéalement éviter le contact visuel entre les différents patients. Il est primordial d'hospitaliser les animaux de proies (herbivores, rongeurs et certains oiseaux) à l'écart des prédateurs, dans un environnement calme (Rizman, 2013). Il est également important d'organiser les soins

en fonction des espèces hospitalisées, commencer par les proies, nettoyer soigneusement le matériel et les équipements entre la manipulation des différentes catégories d'animaux et se laver les mains et avant-bras.

Les lapins supportant mal les hautes températures, il est recommandé de les placer dans une pièce à température modérée (18 à 24°C). Celle-ci ne doit pas dépasser les 24°C dans la salle d'hospitalisation. Des températures de plus de 28°C peuvent entraîner des coups de chaleur.

Les locaux d'hospitalisation doivent pouvoir être fermés afin de prévenir la fuite d'un animal et contenir le moins de recoins possibles (dessous des meubles et ventilation).

La cage d'hospitalisation

Les cages classiques pour carnivores (chien, chat) conviennent pour les lapins (Quesenberry, 2012). Cependant, les cages métalliques, froides et bruyantes peuvent être moins bien tolérées. Les cages en résines sont plus appréciées.

L'installation de la cage doit être soignée en respectant 3 zones : une zone d'élimination, une zone d'alimentation et une zone de repos.

Une cachette est très appréciée chez le lapin qui se sent à l'abri dans les cachettes. La présence d'une maisonnette ou d'une boîte en carton, contribue à diminuer le stress et augmenter le bien-être en hospitalisation. S'il est recommandé habituellement de fournir au lapin un substrat (copeaux) afin de permettre à celui-ci de « creuser », comportement naturel chez cette espèce, pour des questions d'hygiène, il n'est pas possible de lui fournir ce substrat en hospitalisation.

Des serviettes, qui seront changées tous les jours, permettent d'offrir une surface absorbante et moins glissante que le fond de la cage.

La locomotion représentant 20% du temps de veille du lapin, il est important, quand l'état du patient le permet, de lui fournir assez d'espace pour se déplacer. Les parcs pour enfants en bas âge ou les parcs à chiots sont intéressants pour les lapins hospitalisés pendant un long séjour ou lors de stase digestive car outre cette



nécessité comportementale, l'exercice a des effets bénéfiques sur le transit de l'animal. Enfin, la zone d'élimination peut être matérialisée par un bac. Les lapins ont en effet un comportement naturel d'uriner dans une litière (Quesenberry, 2012).

Il est important de séparer la zone d'élimination de la zone d'alimentation car un lapin ne mangera pas une nourriture souillée.

Conserver les habitudes alimentaires

Une prise alimentaire inadéquate peut avoir des effets néfastes sur le système immunitaire, la cicatrisation et l'état général de l'animal et intervient donc dans le pronostic (Briscoe, 2015).

Il est nécessaire de prévoir un endroit de stockage approprié pour le régime spécifique du lapin. Les aliments secs (extrudés, granulés) doivent être idéalement stockés dans des bacs refermables, dans un environnement où la température et l'humidité ne favorisent pas le développement de moisissures. Les produits frais (végétaux, viande fraîche) doivent être conservés dans des compartiments séparés à l'intérieur d'un réfrigérateur.

L'équilibre et la qualité de l'alimentation habituellement proposée par les propriétaires ne sont pas toujours adaptées (Nemetz, 2005). Néanmoins, l'hospitalisation représente souvent un facteur de stress chez l'animal et ne doit pas être aggravé par la mise en place d'une transition alimentaire brutale. La plupart des NAC ne tolèrent pas le changement d'alimentation, la ration habituelle est alors proposée dans un premier temps (Johnson-Delaney, 2017). Dans un second temps, lorsque l'animal est plus confiant, certains aliments peuvent être introduits afin de faciliter une future conversion alimentaire.

Eau

Le lapin est un animal qui boit en grande quantité, entre 50 et 150 ml d'eau par kilogramme par jour (Gidenne & Lebas, 2005 ; Bays et al., 2008). Dans son environnement naturel, c'est un comportement qui n'est que très peu observé, car les plantes ingérées contiennent déjà une grande quantité d'eau. En captivité, le fourrage et les aliments ingérés par le lapin sont majoritairement secs ; il doit donc avoir un accès constant à un point d'eau.

Dans son biotope naturel, lors de la prise de boisson, le lapin

baisse la tête vers le point d'eau, aspire son contenu, relève la tête puis effectue des mouvements de la mâchoire et de la langue (Montagné, 1993 ; Marsaudon, 2004). De ce fait, certains lapins ne parviennent pas à boire dans les biberons fournis par les propriétaires, mordant la pipette pour que l'eau coule au lieu de la lécher. Il faut donc conseiller aux propriétaires de veiller à leur fournir un bol dans lequel ils pourront boire plus naturellement.

A l'inverse, un lapin privé d'eau diminuera sa prise alimentaire, jusqu'à présenter une anorexie irréversible au bout de quelques jours (Gidenne & Lebas, 2005).

Améliorer l'environnement du lapin

Grand mâchonneur, le lapin a besoin de disposer dans son environnement d'objets lui permettant d'exprimer suffisamment ce comportement, d'autant plus que ses dents sont à croissance ininterrompue. L'enrichissement le plus facile à mettre en place pour le propriétaire est la mise à disposition de foin à volonté, nécessaire par ailleurs pour le bon fonctionnement du transit digestif ainsi que pour l'usure des dents. Des jouets, des bouts de bois ou divers objets à mâchonner et ronger peuvent également être placés dans l'environnement pour servir à l'expression normale de ces comportements par le lapin (Marsaudon, 2004 ; Reiter, 2008 ; Crowell-Davis, 2010 ; Jordan et al., 2011 ; Poggiagliolmi et al., 2011).

La mise en place dans l'environnement d'objets surélevés sur lesquels le lapin peut monter sans danger est également un enrichissement intéressant, car le lapin apprécie d'être positionné en hauteur (Bays et al., 2008).

Repos

En tant que proie et espèce sociale, le lapin préfère se reposer aux côtés de ses congénères, avec lesquels il se sent plus en sécurité que seul, quand il en a la possibilité (Marsaudon, 2004 ; Bays et al., 2008 ; Crowell-Davis, 2010).

Le bruit ou le stress peuvent déranger le lapin et l'empêcher de se reposer. Ce comportement de repos étant très présent dans le budget-temps, une restriction conséquente de cette phase pourrait entraîner des changements fréquents de comportement et l'apparition de comportements non désirables ou anormaux (Jordan et al., 2011).

Manipulation

Dû à son statut de proie, le lapin possède un champ de vision panoramique qui lui permet de repérer ses prédateurs. Ses yeux sont en effet situés en position latérale de la tête, lui fournissant une vision sur 340°, dont 30° de vision binoculaire seulement, ainsi qu'une vision au-dessus de sa tête, pour repérer les prédateurs aériens. Cette position laisse cependant un angle mort au lapin, incapable de voir la zone située en dessous de sa bouche. Ce n'est donc pas visuellement qu'il choisira ses aliments, et le toucher de cette zone par le propriétaire ou le vétérinaire peut entraîner une réaction de surprise (Marsaudon, 2004 ; Bays et al., 2008 ; Mitchell & Tully, 2008c ; Crowell-Davis, 2010 ; Quesenberry & Carpenter, 2011).

Douleur

Expression de la douleur

En tant qu'espèce proie, le lapin a tendance à cacher tout signe de douleur, qui serait interprété par le prédateur comme une faiblesse. Les signes de douleurs sont donc frustrés, et tout changement de comportement doit entraîner la recherche d'une maladie sous-jacente (Crowell-Davis, 2007).

Leach et al. (2009) ont étudié les manifestations de douleur des lapines immédiatement après une ovario-hystérectomie, ainsi que l'effet sur celles-ci d'une administration d'anti-inflammatoire, le meloxicam. Pour cela, 28 lapines de race de Nouvelle-Zélande ont été séparées en 4 groupes, dont un groupe témoin dans lequel les lapines n'ont reçu qu'un placebo, et trois groupes dans lesquels les lapines ont reçu différentes concentrations de meloxicam. Toutes ont été ovario-hystérectomisées, et observées avant et après l'opération (Leach et al., 2009).

L'étude a montré que les comportements normaux étaient peu modifiés par l'opération. Seules les fréquences des comportements de locomotion et des postures immobiles non couchées ont diminuées. En revanche, quelques comportements qui n'étaient que très peu ou pas du tout observés avant l'opération ont augmenté de façon significative en fréquence après celle-ci. Les lapines ont en effet été vues frissonnant, se dérochant, se crispant, chancelant, arquant le dos, pressant l'abdomen contre le sol et plusieurs comportements indéfinis observés chez un seul individu



ont fait leur apparition. Ces résultats suggèrent une réponse comportementale à la douleur et au stress de l'opération, et ces comportements peuvent être considérés comme des comportements d'expression de la douleur chez la lapine. De plus, la douleur inhibe les comportements de locomotion, et le lapin reste beaucoup plus longtemps couché et immobile (Leach et al., 2009).

L'effet du meloxicam n'a été visible qu'à 1mg/kg, et n'a réduit significativement que l'inhibition des comportements normaux par la douleur. Ce n'est donc pas un antidouleur suffisamment puissant pour empêcher toute douleur après cette opération (Leach et al., 2009).

Traiter la douleur

A l'exception des furets et des reptiles, de nombreuses espèces NAC sont considérées comme des proies dans la nature. Par conséquent, ces animaux ont tendance à masquer leurs signes cliniques. Ils sont également susceptibles de s'immobiliser au moindre stress et de modifier leur comportement dans un nouvel environnement et lorsqu'on les observe (Pollock, 2002).

La douleur chez les NAC passe donc facilement inaperçue. L'animal douloureux présente généralement une baisse d'appétit, d'activité et adopte une position prostrée. La douleur peut être extrêmement néfaste, en particulier chez les herbivores chez qui elle se manifeste généralement par l'anorexie et le développement d'un iléus digestif. Le danger apparaît lors de la prolifération de certaines bactéries (Clostridies). Celles-ci provoquent à terme une entérotoxémie, de la diarrhée et potentiellement la mort. En condition douloureuse, la plupart des NAC apparaissent léthargiques, se laissent facilement capturer et ne se toilettent plus (poil piqué, plumage ébouriffé). Les opioïdes (tramadol, morphine, butorphanol, méthadone, buprénorphine, fentanyl) et les anti-inflammatoires non stéroïdiens (méloxicam) sont couramment utilisés chez les NAC afin de réduire la douleur. L'application de ces classes pharmaceutiques demeure relativement spécifique. En effet, les paramètres pharmacocinétiques et pharmacodynamiques sont bien souvent espèce-dépendants (Pollock, 2002).

Ne pas mettre de collerette

Des études ont été réalisées sur des lapins portant un collier en plastique empêchant tout comportement de caecotrophie. Elles



EN QUELQUES MOTS

- Isoler les proies des prédateurs.
- Les cages doivent être adaptées au gabarit de l'espèce afin d'éviter les fugues.
- La visite régulière des propriétaires a souvent un effet bénéfique sur l'animal.
- L'hospitalisation ne doit pas être l'occasion d'instaurer une transition alimentaire.
- Grouper les soins et les examens complémentaires afin de minimiser le stress de la contention.
- Le gavage n'est mis en place qu'après la prise en charge de la douleur, la réhydratation et l'exclusion d'une obstruction digestive.
- Une prise alimentaire inadéquate peut avoir des effets néfastes sur le système immunitaire, la cicatrisation et l'état général de l'animal et intervient donc dans le pronostic.
- Beaucoup de produits de réalimentation appropriés sont disponibles pour les NAC

ont montré que les lapins peuvent survivre sans pratiquer ce comportement. Cependant, cette suppression entraîne des troubles métaboliques et digestifs, comme par exemple une avitaminose B, se traduisant par des lésions d'alopécie péri-oculaire, que le propriétaire remarquera et qui pourront être la cause d'une consultation vétérinaire (Demaux et al., 1980 ; Hirakawa, 2001). De plus, ce comportement représente 2 % du budget-temps de l'animal. En son absence, le lapin occupera donc différemment ce temps, potentiellement en exprimant des comportements anormaux (stéréotypie, toilettage excessif...).

Conclusion

Le lapin est une espèce qui diffère grandement du chien et du chat de par ses caractéristiques ethnologiques et de part ses besoins physiologiques. Afin d'assurer son bien-être qui va de paire avec une récupération médicale plus rapide, il convient donc de prendre en compte ces particularités.

Afin d'assurer le bien-être du lapin au cours de son hospitalisation, le critère le plus important à retenir est de ne pas hospitaliser de lapins dans la même pièce que des espèces prédatrices. Les bruits et les odeurs des prédateurs augmentant particulièrement l'état d'anxiété du lapin, déjà présent à cause du changement brutal d'environnement. Les visites régulières des propriétaires peuvent permettre de diminuer cet état d'anxiété.

Au cours de l'hospitalisation, le nombre de manipulations doit être limité, et les soins regroupés afin de laisser l'animal au calme et de lui permettre de se reposer, le repos chez cette espèce représentant un tiers de son budget temps.

Afin de garantir de bonnes conditions d'hospitalisation, l'alimentation proposée au lapin doit être respectueuse de ses besoins physiologiques (foin, granulés, verdure) et il ne faut pas hésiter à demander au propriétaire de fournir la nourriture préférée de l'animal. De plus, cet animal étant particulièrement sensible à la douleur, la prise en charge de l'analgésie est un aspect fondamental du bien-être du lapin au cours de son hospitalisation.

Vocalisation du lapin

Ronronnement	grincement ou claquement et vibrations des dents, légers, rapides et graves. souvent accompagné d'une discrète vibration des vibrisses	bruits émis lorsque le lapin se sent à l'aise et en sécurité, expression du contentement et du bien-être
Bruit sec « Honk-honk »	petit claquement court, sec et joyeux	sorte de léger bruit de klaxon émis pour réclamer caresses, nourriture ou attention. également utilisé par le mâle lors de sa parade amoureuse
Reniflement	sifflement nasal intermittent, utilisé par les lapins « bavards »	son neutre, sans fonction précise
Grondement	bruit profond d'avertissement et de menace, ou court comme un aboiement de bas volume	associé à une posture menaçante, ce bruit dénote la colère et l'énervement du lapin et peut indiquer une attaque imminente
Gémissement	cri aigu mais de volume moyen	signe d'inquiétude ou de protestation. émis par exemple lors de la manipulation du lapin, en particulier s'il s'agit d'une femelle gestante ou pseudo-gestante
Cri perçant	vocalisation forte, semblable aux pleurs d'un bébé	signe de peur. la peur peut également être exprimée par une communication uniquement visuelle (posture de crainte sans vocalisation)
Bruxisme	grincement lourd et lent des dents	signe de peur. la peur peut également être exprimée par une communication uniquement visuelle (posture de crainte sans vocalisation)
Tape du pied, « Thumping »	son sourd provoqué par le contact brutal entre une patte arrière et le sol	émis par le lapin inquiet pour donner un signal d'alerte à ses congénères. son utilisation fréquente dénote un environnement trop stressant

Postures du lapin

Posture de repos ou posture neutre	le plus souvent, le lapin est en décubitus ventro-latéral, les membres postérieurs allongés, les oreilles basses et les yeux mi-clos (Figure 12)	le lapin utilise ces positions lorsqu'il est détendu et au repos
Posture de soumission	le lapin est ramassé sur lui-même, ventre à terre, la tête basse entre les épaules et les oreilles et la queue baissées	interactions sociales
Posture d'attaque	le lapin est tendu, dressé sur ses membres antérieurs, les oreilles dressées et orientées vers les côtés ou aplaties sur le dos	interactions sociales
Posture d'alarme	le lapin est dressé, totalement immobile, et pointe ses yeux et ses oreilles vers la cause de l'alerte	identifier la source de l'alerte
Posture de peur	le lapin se ramasse sur lui-même, les quatre membres sous lui, les oreilles aplaties sur la tête (Figure 13)	Cette position exprime la peur du lapin
Posture d'exploration	le lapin se dresse sur ses membres postérieurs, dresse les oreilles et observe, sent et écoute son environnement (Figure 14)	exploration de l'environnement

Références

- BAYS TB, LIGHTFOOT T & MAYER J. Comportement des lapins. In: BOBU D, (editor). Comprendre le comportement des NAC. Elsevier Masson SAS, Issy-les-Moulineaux, 2008, pp. 1-58, 407 p.
- CHU L, GARNER J & MENCH J. A behavioral comparison of New Zealand White rabbit (*Oryctolagus cuniculus*) housed individually or in pairs in conventional laboratory cages. *Appl. Anim. Behav. Sci.*, 2003, 85(1-2), pp. 121-139.
- COWAN D. Group living in the European rabbit (*Oryctolagus cuniculus*) : mutual benefit or resource localization?. *J Anim Ecol*, 1987, 56(3), pp. 779-795.
- CROWELL-DAVIS S. Rabbits. In: TYNES V (editors). Behavior of exotic pets. Blackwell Publishing, Oxford, 2010, pp. 69-77, 248 p.
- DAVID P. Le comportement du lapin. Etude bibliographique. Application expérimentale au cas particulier du Lapin Sauteur d'Alfort.. Thèse Med. Vét. École Nationale Vétérinaire de Nantes, 1999, pp 1-137, 137 p.
- DIXON L, HARDIMAN J & COOPER J. The effect of spatial restriction on the behavior of rabbits (*Oryctolagus cuniculus*). *J Vet Behav Clin Appl Res*, 2010, 5(6), pp. 302-308.
- DEMAUX G, GALLOUIN F, GUEMON L & PAPANTONAKIS C Effets de la privation prolongée du comportement de caecotrophie chez le lapin. *Reprod. Nutr. Dévelop.*, 1980, 20(5B), pp. 1651-1659.
- GIDENNE T & LEBAS F. Le comportement alimentaire du lapin. Paris, 11èmes journées de la Recherche Cunicole, 2005.
- GIBB J. Sociality, time and space in a sparse population of rabbits (*Oryctolagus cuniculus*). *J. Zool.*, 1993, 229, pp. 581-607.
- GRAF S et al. Regrouping rabbit does in a familiar or novel pen : Effects on agonistic behaviour, injuries and core body temperature. *Appl Anim Behav Sci*, 2011, 135(1-2), pp. 121-127.
- HIRAKAWA H. Coprophagy in leporids and other mammalian herbivores. *Mammal Rev.*, 2001, 31(1), pp. 61-80.
- JOHNSON-DELANEY C. Ferret Medicine and Surgery. Boca Raton: CRC Press; 2017.
- JORDAN D et al. The influence of environmental enrichment with different kind of wood on some behavioural and fattening traits of rabbits housed in individual wire cages. *Acta agri Slov.*, 2004, pp. 73-79.
- LEACH M et al. Behavioural effects of ovariectomy and oral administration of meloxicam. *Res Vet Sci*, 2009, 87, pp. 336-347.
- MARSAUDON H. Le lapin, *Oryctolagus cuniculus*, synthèse des données éthologiques : application au lapin à usage de compagnie. Mémoire. École Nationale Vétérinaire d'Alfort, 2004, 38 p.
- MAYER J. Natural history of the rabbit (*Oryctolagus cuniculus*) , 2004.
- MITCHELL M & TULLY T. Rabbits. In: Manual of Exotic Pet Practice. Saunders Elsevier, St Louis, 2008c, pp. 375-378, 546 p.
- MONTAGNE F. Le comportement du lapin familial. Thèse Med Vét, École Nationale Vétérinaire de Toulouse, 1993, 193 p.
- NEMETZ L. Equipping the Avian Practice. *Vet Clin North Am Exot Anim Pract*. 2005; 8: 427- 435.
- POGGIAGLIOLMI S, CROWELL-DAVIS S, ALWORTH L & HARVEY S. Environmental enrichment of New Zealand White rabbits living in laboratory cages. *Journal of Veterinary Behavior*, 2011, 6(6), pp. 343-350.
- Pollock C. Postoperative Management of the Exotic Animal Patient. *Vet Clin North Am Exot Anim Pract*. 2002; 5: 183- 212.
- QUESENBERRY K, CARPENTER JW. Ferrets, Rabbits, and Rodents: Clinical Medicine and Surgery. 3rd ed. St-Louis: Elsevier Saunders; 2012.
- RITZMAN T. Diagnosis and clinical management of gastrointestinal conditions in exotic companion mammals (rabbits, guinea pigs, and chinchillas) [Conference] AEMV. 2013.
- TROCINO A & XICCATO G. Animal welfare in reared rabbits : a review with emphasis on housing systems. *World Rabbit Sci*, 2006, 14(2), pp. 77-93.



Conclusion

L'animal de compagnie méritait bien qu'un groupe de réflexion pluridisciplinaire se penche sur la question de son Bien-Être. A travers les nombreux et passionnants débats que nous avons eus, grâce aux rencontres que nous avons menées, la nécessité d'écrire un Livre blanc s'est imposée. Ce Livre Blanc a pour vocation essentielle d'éclairer les vétérinaires praticiens qui le souhaitent, et au-delà toute une profession, pour s'approprier les termes, les notions et les pratiques liés au Bien-Être animal.

Aspects sociologiques, historiques, philosophiques et législatifs, exemples concrets liés aux pratiques vétérinaires ou encore liens entre douleur, émotions et Bien-Être... Grâce aux diverses contributions et points de vues présentés dans ce premier livre nous espérons susciter l'intérêt d'une profession qui doit prendre toute sa place dans cette réflexion sociétale.

Merci aux groupes de réflexion de m'avoir permis de participer à titre amical à ce premier ouvrage.

Merci également aux personnes rencontrées de nous avoir permis "d'ouvrir" notre réflexion.

Fabrice Rosaci, journaliste

Remerciements



CAPwelfare remercie Bayer pour leur soutien logistique et matériel.

CAPwelfare remercie Liska Vehling, Charlotte Brunet et Bruno Legrand pour leur confiance dans ce projet.



CAP
Welfare

Livre Blanc Le Bien-Être de l'Animal de Compagnie

**Caroline Gilbert, Emmanuelle Titeux, Jérôme Michalon,
Charly Pignon, Thierry Poitte, Fabrice Rosaci.**

La sensibilité et le bien-être des animaux sont désormais une thématique à l'interface entre science et société. Avec cet ouvrage, les auteurs ont pour ambition de vulgariser l'approche scientifique des émotions chez les animaux de compagnie dans l'objectif de faciliter la prise en compte de la sensibilité et du bien-être des animaux, notamment par la profession vétérinaire.

Extrait de la Préface d'Alain Boissy, Directeur de Recherche INRA,
Directeur du Centre National de Référence du Bien-Etre Animal